

AVANT-PROPOS

Depuis vingt ans, chaque année, « l'Année Économique et Sociale » constitue un diagnostic partagé, résultant de la collaboration de différents services statistiques de l'État regroupés au sein du Groupement de la Statistique Publique (GSTAT), avec la contribution de la Banque de France. Sa réalisation est pilotée et coordonnée par l'Insee.

Concilier les exigences de fiabilité, de clarté et de rigueur indispensables à cet ouvrage avec la mobilisation des données de l'année écoulée dans des délais courts, c'est l'objectif de « L'Année économique et sociale ». Ce regard collectif offre au lecteur une vision synthétique de la conjoncture régionale restituée dans son contexte national.

Après la rechute de la mi-2011, l'année 2013 succède à deux années difficiles pour le Languedoc-Roussillon. Le premier semestre s'inscrit dans le prolongement des années précédentes. La conjoncture régionale s'améliore au second semestre.

Au final, l'année 2013 pourrait être une année de transition, avec une baisse limitée de perte d'emplois, une stabilisation du chômage, et des signes d'amélioration au quatrième trimestre.

Cet exercice collectif d'analyse de l'économie de l'année écoulée en région doit surtout nous aider à nous projeter et à identifier les voies d'un développement durable et créateur d'emplois retrouvé.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault,



Pierre de BOUSQUET

INTRODUCTION

«L'Année Économique et Sociale en Languedoc-Roussillon » propose une analyse des principaux éléments économiques à retenir en 2013. Ce travail est réalisé chaque année par le Groupement de la Statistique Publique (GSTAT) des services de l'État en région, avec la contribution de la Banque de France.

Je tiens à remercier tous les services qui ont contribué à cette publication pour l'effort réalisé afin d'en produire les éléments de manière coordonnée et d'en améliorer, d'année en année, le contenu et la présentation.

Chaque année, de nouvelles contributions viennent enrichir la lecture de l'économie. Cette année, le GSTAT propose un article supplémentaire sur la santé, dont les emplois salariés représentent plus de 10 % de l'emploi salarié régional.

L'année économique 2013 se déroule en deux actes : le premier semestre est le prolongement du décrochage régional des années 2011 et 2012. Il se traduit par des pertes d'emplois, une hausse du chômage et de la précarité. La dynamique d'emploi saisonnier, qui a longtemps porté l'économie résidentielle et contribué à limiter le chômage de longue durée, a montré des signes d'essoufflement en 2013.

Cependant, au deuxième semestre et particulièrement au quatrième trimestre, l'économie régionale a retrouvé de la vigueur, avec des signes convergents de reprise dans plusieurs secteurs, la construction restant toutefois à la peine. Dans une économie qui reste très dépendante de la solidarité nationale, cette embellie peut être l'occasion de retrouver une dynamique positive et d'amorcer une consolidation du tissu économique.

Le Président du GSTAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Merle', written over a horizontal line.

M. Philippe MERLE

*Directeur Régional des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi (DIRECCTE)*

Conception maquette et couverture : *Michel LAMUR*

Rédacteur en chef : *Magalie DINAUCOURT*

Directeur de la publication : *Francis VENNAT*

Imprimerie : Pure impression - 451, rue de la Mourre - Espace Commercial Fréjorgues Est - 34130 Maugeio
Tél. 04 67 15 66 00 - Fax 04 67 15 66 09 - www.pure-impression.fr

Rédaction achevée le 23 Mai 2014

Dossier réalisé par

Les partenaires du Groupement de la Statistique Publique en Languedoc-Roussillon

Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale

3, Avenue Charles Flahault — 34094 Montpellier Cedex 05

Téléphone : 04 67 10 14 00 — Télécopie : 04 67 41 38 80

<http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr>

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Maison de l'Agriculture

Place Jean-Antoine Chaptal — 34060 Montpellier Cedex 02 - CS70039

Téléphone : 04 67 10 19 00 — Télécopie : 04 67 10 01 02

<http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

520, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 02

Téléphone : 04 34 46 64 00 — Télécopie : 04 34 46 64 09

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Echelles de la ville — 3, Place Paul Bec - CS39538 — 34961 Montpellier Cedex

Tél : 04 30 63 06 30 — Télécopie : 04 30 63 06 31

<http://www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr>

Agence Régionale de Santé

Parc Club du Millénaire - 1025, rue Henri Becquerel - CS30001 — 34067 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 07 20 07 — Télécopie : 04 67 07 20 08

<http://www.ars.languedocroussillon.santé.fr>

Rectorat de l'Académie de Montpellier

31, rue de l'Université — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone : 04 67 91 47 00 — Télécopie : 04 67 60 76 15

<http://www.ac-montpellier.fr>

Direction Régionale des Finances publiques

334, allée Henri II de Montmorency — 34954 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 75 15 — Télécopie : 04 67 15 75 00

Direction Interrégionale des Douanes de Montpellier

Hôtel des Douanes - 18, rue Paul Brousse — 34056 Montpellier Cedex 1

Téléphone : 04 67 20 44 00 — Télécopie : 04.67.58.53.62

<http://www.douane.gouv.fr>

INSEE Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier Cedex 2

Téléphone standard : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71

<http://www.insee.fr>

Partenaire associé à cette publication

Banque de France - Direction régionale

98 ter avenue de Lodève - 34061 Montpellier

Téléphone standard : 04 67 06 79 79 — Télécopie : 04 67 06 79 00

www.banque-france.fr



Sommaire

Synthèse régionale	Amélioration de la conjoncture depuis le début de l'été p. 8 <i>Roger Rabier - INSEE</i>
---------------------------	--

ÉCONOMIE - SOCIAL

Emploi	En 2013, les pertes d'emploi de la construction et de l'industrie non compensées par les créations dans les services marchands p. 10 <i>Jean-Claude Gidrol - INSEE</i>
Marché du travail	La demande d'emploi se stabilise au second semestre p. 13 <i>Olivier Debeuf - DIRECCTE</i>
Social	3,1 milliards d'euros de prestations sociales versés en 2013 aux foyers languedociens par les caisses d'allocations familiales p. 16 <i>Estelle Kessler - DRJSCS</i>
Démographie d'entreprises	Les créations d'entreprises hors auto-entreprises progressent en 2013, les défaillances se stabilisent p. 18 <i>Nicolas Millet - INSEE</i>
Financement de l'économie	Légère reprise des volumes de crédits, tirée par les crédits à l'habitat à destination des particuliers p. 21 <i>Marjorie Chely, Hubert Aimard - Banque de France</i>

ACTIVITÉ DES SECTEURS

Agriculture-viticulture	Bonne performance pour la viticulture, une météo atypique et des prix à la hausse pour les fruits et légumes p. 23 <i>Chantal Pailler - DRAAF - SRISE</i>
Industrie	Croissance de l'activité industrielle manufacturière régionale, avec de bons résultats à l'export p. 26 <i>Patrick Crosnier - DIRECCTE - Hubert Aimard - Banque de France</i>
Construction-Logement	La construction neuve reste en crise p. 28 <i>Jacques Baghi, Bertrand Oddo - DREAL</i>
Transports	Activité transport de marchandises en berne en 2013 p. 31 <i>Laurent Marion - DREAL</i>
Services	En 2013, les services marchands ont retrouvé le chemin de l'emploi p. 33 <i>Jean-Claude Gidrol - INSEE</i>
Tourisme	Activité touristique des hébergements marchands en hausse en 2013 grâce à l'hôtellerie de plein-air p. 35 <i>Isabelle Dioum - INSEE</i>
Santé	En Languedoc-Roussillon, le secteur de la santé concentre plus de 10% des emplois p. 38 <i>Pauline Buffard - ARS</i>

Amélioration de la conjoncture depuis le début de l'été

L'année économique 2013 du Languedoc-Roussillon succède à quatre périodes distinctes : un rattrapage économique avant 2008, une crise de moindre ampleur que dans le reste de la France en 2008-2009, une période atone malgré quelques signes de reprise en 2010 - mi 2011, et un décrochage régional depuis mi - 2011.

Les premiers effets de la crise des subprimes se sont fait ressentir sur les indicateurs conjoncturels du Languedoc-Roussillon à la fin du premier trimestre 2008. Avant cette date, l'économie régionale était en phase de rattrapage avec le niveau national. Le rythme de création d'emplois était plus fort et la baisse du taux de chômage plus accentuée. La consommation des ménages, liée au dynamisme démographique et plus particulièrement aux mobilités résidentielles favorables à la région, et le secteur de la construction constituaient les deux principaux moteurs du dynamisme économique.

En 2008 et 2009, malgré un choc très violent sur le secteur de la construction, le Languedoc-Roussillon a subi fortement la crise mais moins durement qu'au niveau national. Au cours de ces deux années, le Produit Intérieur Brut régional était stable alors que celui de la France chutait de - 1,6 % en moyenne chaque année.

Cependant, le Languedoc-Roussillon a moins profité de la légère reprise nationale en 2010 et 2011, avec une croissance toujours nulle alors que le PIB national progressait de + 1,9 % en moyenne annuelle.

Entre le milieu de l'année 2011 et la fin de l'année 2012, le Languedoc-Roussillon se trouvait en situation de décrochage. L'emploi concurrentiel baissait, en moyenne de - 0,3 % par trimestre contre - 0,1 % au niveau national et le taux de chômage progressait de + 1,7 point contre + 1,2 point pour la France métropolitaine, accentuant ainsi un écart déjà important.

Au cours du premier semestre 2013, l'économie régionale perd - 2 100 emplois dans le secteur concurrentiel et enregistre une progression de + 0,4 point du taux de chômage. Seul le secteur des services aux entreprises, secteur de la sphère productive de l'économie, tire un peu son épingle du jeu.

Depuis le début de l'été, la conjoncture régionale s'améliore. La fréquentation touristique dans les hébergements collectifs marchands dépasse celle de la saison 2011 qui avait été une année « record ». Ce résultat est dû à l'hôtellerie de plein air, grâce à son très bon niveau d'équipement en habitations légères (bungalows, mobil-homes). La région renforce son leadership national tant en offre qu'en fréquentation. En revanche, le nombre de nuitées progresse très peu dans les hôtels et baisse dans les autres hébergements collectifs (résidences de tourisme, villages vacances...).

Dans la viticulture, le printemps particulièrement long et pluvieux a provoqué un retard de végétation qui a persisté jusqu'aux vendanges. Contrairement aux autres régions, le Languedoc-Roussillon a bénéficié d'une météorologie favorable en septembre et octobre, permettant une maturation régulière des raisins et préservant le bon état sanitaire. En conséquence, la production régionale a augmenté de + 13 % par rapport à 2012 alors que la production nationale a été faible. Le Languedoc-Roussillon concentre désormais pratiquement le tiers de la production viticole nationale. En outre, les prix ont augmenté.

Au quatrième trimestre, l'économie régionale enregistre plusieurs résultats positifs dans un contexte national de reprise modeste. Les secteurs des services marchands et du commerce créent des emplois. Les effectifs salariés dans la construction, du fait des grands chantiers et des travaux d'amélioration de l'habitat, ainsi que dans l'industrie, se stabilisent, notamment grâce au recours accru à l'intérim. Toutefois, la construction de logements est toujours à la peine. Les mises en chantier et les permis de construire n'ouvrent pas de perspectives dynamiques. Le tourisme profite des bons résultats du tourisme d'affaires. Du côté de la démographie des entreprises, les créations d'entreprises sont à la hausse, les défaillances à la baisse. Les ménages contribuent à dynamiser l'économie à l'occasion des fêtes de fin d'année, soit en puisant dans leur épargne de précaution, soit en ayant recours au découvert bancaire. Durant ce trimestre, la création d'emploi dans les secteurs concurrentiels, hors agriculture, retrouve un rythme proche d'avant crise. Le taux de chômage connaît sa première

baisse depuis la mi-2010, au niveau régional et pour toutes les zones d'emploi. L'amélioration sur le front du chômage profite essentiellement aux jeunes, notamment grâce aux politiques d'emploi qui leurs sont destinées. Mais, la situation des plus âgés continue de se détériorer fortement et le chômage de longue durée de progresser.

Au final, entre fin mars 2008 et fin décembre 2013, le bilan des chocs économiques sur l'emploi et le chômage demeure lourd pour la région. En effet, le Languedoc-Roussillon a perdu - 10 500 emplois dans le secteur concurrentiel et compte plus de 100 000 demandeurs d'emplois de catégorie A, B ou C supplémentaires.

Conséquence de la crise, la précarité s'est amplifiée. En Languedoc-Roussillon, près d'une personne sur cinq vit désormais en dessous du seuil de pauvreté (977 € par mois et par unité de consommation) contre une sur sept au niveau national. Les inégalités ont augmenté malgré la redistribution, qui les atténue : avant versement des prestations et prélèvement des impôts directs, 30 % des languedociens disposent de ressources en deçà du seuil de pauvreté. Le niveau de vie des 10 % de personnes les plus modestes s'éloigne des autres catégories. Il est désormais 6,9 fois moins important que celui des 10 % les plus aisés avant les effets de la redistribution et de 3,7 après.

Les caisses d'allocations familiales (CAF) de la région participent pleinement à la redistribution. La moitié de la population du Languedoc-Roussillon bénéficie directement des prestations familiales ou sociales légales (y compris allocations familiales distribuées à toutes les familles ayant au moins deux enfants). En 2013, les CAF ont versé 3,1 milliards d'euros aux foyers de la région, dont 929 millions pour les aides au logement.

Autre aspect de la solidarité, les dépenses d'assurance maladie atteignent 8,3 milliards d'euros en Languedoc-Roussillon, en progression de + 2,7 % en un an. Elles se décomposent principalement en deux grands postes relativement égaux : les soins de ville et les versements aux établissements de santé publics, privés et médico-sociaux, essentiellement pour couvrir les frais d'hospitalisation.

Les entreprises ajustent les sursauts d'activité en ayant plus ou moins recours à l'emploi intérimaire, notamment dans les secteurs de la construction et de l'industrie. A l'image d'une année 2013 à deux visages, la forte progression de l'emploi intérimaire au second semestre 2013 peut se lire de deux façons : comme un possible retournement conjoncturel annonciateur d'une nouvelle dynamique économique mais peut-être aussi comme un sursaut ponctuel de consommation des ménages ayant anticipé les hausses fiscales (TVA pour les travaux, durcissement du malus écologique pour les voitures) et maintenu un niveau de consommation en cette fin d'année en ayant fréquemment recours à leur épargne ou au crédit. Les aléas de la conjoncture nationale et de son environnement international (reprise dans les pays européens) joueront un rôle important pour l'année 2014.

Dans cette suite d'années difficiles, et alors que les rythmes d'avant crise ne sont pas restaurés, l'année 2013 pourrait être une année de passage : moindre perte d'emploi, environ dix fois moins que l'année précédente, plus de création d'emploi dans les services marchands, mais des destructions dans la construction, des destructions aussi dans l'industrie, malgré une amélioration de l'activité, moindre hausse du chômage même si les résultats restent critiques (+ 15 500 DEFM, + 14 % de chômeurs de longue durée), bons résultats pour le tourisme et l'agriculture-viticulture, progression de la création d'entreprises, progression des crédits à destination des particuliers. Ces résultats sont dûs, en partie, au bon dernier trimestre de l'année d'une économie qui se porte mieux.

Emploi

Jean-Claude GIDROL - INSEE

En 2013, pertes d'emploi de la construction et de l'industrie non compensées par les créations dans les services marchands

En 2013, l'emploi en Languedoc-Roussillon chute moins fortement qu'en 2012, - 650 emplois salariés des secteurs marchands non-agricoles, soit une baisse de - 0,1 %. Cette évolution est comparable au niveau national (- 0,2 %). Re-devenus créateurs d'emplois, les services marchands et le commerce ont gagné respectivement 2 100 et 350 emplois par rapport à 2012. Par contre, 2 100 emplois ont été perdus dans la construction et 1 000 dans l'industrie. La hausse de l'emploi dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales ne compense pas la baisse dans les trois autres départements de la région.

www.insee.fr

En 2013, le Languedoc-Roussillon a perdu 650 emplois salariés dans les secteurs marchands hors agriculture, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs. Cette diminution de - 0,1 % (tableau 1) porte à 485 000 le nombre d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel de la région (cf. méthodologie). Ce recul est modéré, comparativement aux 5 500 emplois perdus en 2012. Il s'inscrit dans une baisse analogue à la moyenne de la France métropolitaine (- 0,2 % d'emplois salariés).

Certaines régions ont subi en 2013 un recul de l'emploi beaucoup plus marqué qu'en Languedoc-Roussillon. Ainsi, le nombre d'emplois salariés marchands a baissé d'au moins 1,3 % en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en Haute-Normandie. A l'inverse, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France et Corse ont vu leur nombre d'emplois marchands augmenter et, dans une moindre mesure, les régions Midi-Pyrénées, Auvergne et Aquitaine.

Au cours de l'année 2013, l'emploi salarié régional a alterné hausse et baisse. Au léger gain du premier trimestre a succédé une sévère baisse du deuxième, malgré la croissance nationale du PIB. Après un troisième trimestre en demi-teinte, le redressement du quatrième a compensé en partie les pertes antérieures (graphique 1).

Ainsi, le début d'année 2013 a rompu avec la dégradation de l'année précédente, avec une hausse de 500 emplois dans la région (+ 0,1 %). Les services marchands et le commerce ont gagné des emplois au premier trimestre, tandis que l'industrie et la construction continuaient à en perdre. Au deuxième trimestre, la croissance nationale n'a pas profité à la région, qui a perdu 2 600 emplois (- 0,5 %). Tous les secteurs d'activité ont été affectés, la construction et l'industrie plus que les autres. La baisse de l'emploi a été ralentie au troisième trimestre, principalement en raison de l'arrêt de la chute de l'emploi intérimaire.

Tab. 1 - Évolution de l'emploi salarié marchand entre fin décembre 2012 et fin décembre 2013

Unités : nombre d'emplois et %

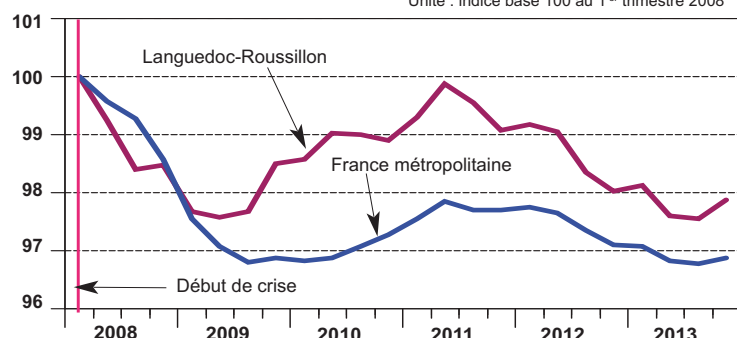
	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	En solde	En %	Poids des secteurs en %	En solde (milliers)	En %	Poids des secteurs en %
Industrie	- 1 030	- 1,4	15	- 38 900	- 1,1	22
Construction	- 2 100	- 3,6	12	- 20 700	- 1,4	10
Commerce	+ 350	+ 0,3	25	- 7 500	- 0,2	20
Services marchands	+ 2 130	+ 0,9	49	+ 29 100	+ 0,4	48
Ensemble	- 650	- 0,1	100	- 38 000	- 0,2	100

Note : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi - Direccte (emploi intérimaire par secteur)

Graph. 1 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand

Unité : indice base 100 au 1^{er} trimestre 2008

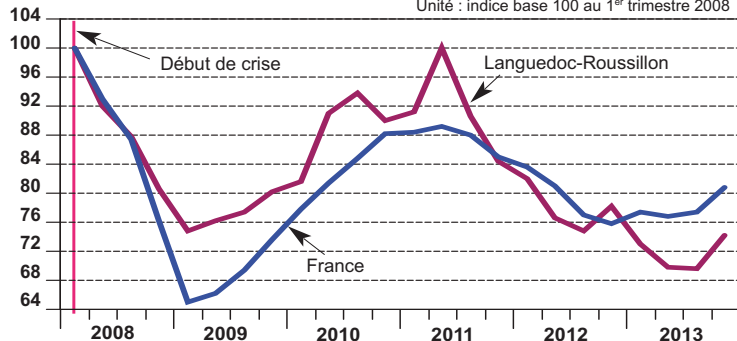


(*) Champ : emplois salariés en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières).

Graph 2 - Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Unité : indice base 100 au 1^{er} trimestre 2008



Source : Insee, Estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)

Celui-ci a connu en fin d'année une embellie qui s'est conjuguée à celle dans les services marchands et le commerce, contribuant à une augmentation du nombre d'emplois de + 1 600 au cours du quatrième trimestre.

Tab. 2 - Taux de recours à l'intérim au 31 décembre 2013

Unité : %

	Languedoc-Roussillon	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
Industrie	5,6	6,8	4,2	5,8	1,9	8,7	6,9
Construction	8,8	7,7	6,6	10,6	3,8	9,7	7,7
Commerce	1,4	1,7	1,1	1,7	0,3	1,1	1,7
Services marchands	1,3	1,8	1,5	1,4	0,0	0,9	1,9
Ensemble	2,8	3,3	2,5	2,9	1,1	3,0	3,5
Variation 2012/2013 en points	- 0,2	+ 0,2	- 0,4	- 0,2	0,0	+ 0,2	+ 0,2

Note : Le taux de recours à l'intérim est le rapport du nombre d'intérimaires à l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement marchands et de particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi - Direccte (emploi intérimaire par secteur)

● L'emploi intérimaire toujours en baisse, malgré l'amélioration au quatrième trimestre

A la fin de l'année 2013, les entreprises régionales ont recouru à 13 700 intérimaires, soit 700 de moins qu'un an plus tôt. Après l'effondrement de 2012, l'emploi intérimaire a continué à baisser au premier semestre 2013 (- 1 500), puis s'est redressé en partie dans la deuxième moitié de l'année (+ 800). Malgré ce récent regain de l'intérim, qui reste à confirmer en 2014 et qui a bénéficié à tous les secteurs, le recul en 2013 est de - 5 %, alors qu'au niveau national, ces emplois ont progressé, + 6,5 % (graphique 2). Bien que l'emploi intérimaire pèse peu dans l'ensemble des emplois marchands, il réagit plus rapidement aux fluctuations d'activité que l'emploi direct, c'est-à-dire que les contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée. En effet, les entreprises utilisent l'intérim comme un volant de flexibilité de l'emploi, à la hausse comme à la baisse. Le taux de recours à l'intérim, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié total, est de 2,8 % en 2013. Il a légèrement baissé dans la région, alors qu'il a augmenté en France métropolitaine. Ce taux est plus important dans deux secteurs : 8,8 % dans la construction et 5,6 % dans l'industrie (tableau 2).

● Les services marchands retrouvent le chemin de l'emploi

En Languedoc-Roussillon, un emploi marchand sur deux s'exerce dans les services. Après l'année 2012 durant laquelle les emplois directs dans les services ont chuté pour la première fois, les services marchands ont renoué en 2013 avec la croissance de l'emploi, + 2 100 emplois. Cette augmentation résulte d'une hausse du nombre d'emplois directs (+ 2 300) atténuée par la perte de 200 emplois intérimaires (graphique 3). Alors que les effectifs salariés se sont stabilisés dans l'hébergement-restauration, le secteur des services aux entreprises (activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien) a gagné plus de 1 000 emplois et contribue pour près de moitié à la croissance de l'emploi dans les services marchands.

● Encore une année difficile pour la construction régionale

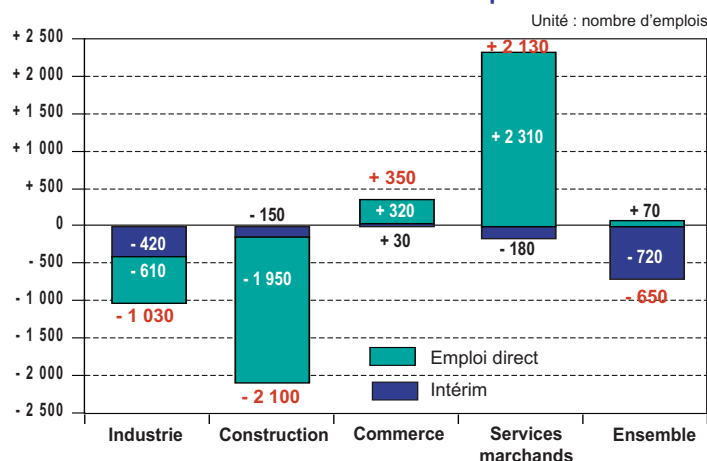
La construction a perdu en 2013 autant d'emplois que les services marchands en ont gagné. Sur l'ensemble de l'année, les pertes d'emploi dans la construction s'élèvent à - 2 100 emplois, dont 100 emplois intérimaires (graphique 3). C'est la sixième année consécutive de pertes d'emplois directs dans la construction, avec 2 000 postes détruits en un an, soit - 3,7 %. En France métropolitaine, la diminution est moins prononcée (- 1,8 %). Les difficultés du secteur persistent. La construction de logements neufs a été très faible en 2013, notamment en raison de la réduction des mesures incitatives (avantages fiscaux accordés à l'investissement locatif ou TVA réduite). Les travaux d'entretien et de rénovation ont sans doute pâti de la baisse du pouvoir d'achat des ménages observée au niveau national, en lien avec la montée du chômage. Depuis le premier trimestre 2008, la construction a perdu 11 900 emplois dans la région, soit plus d'un emploi sur six (graphique 4). Toutefois, le recours accru à l'intérim, avec le commencement des grands chantiers et les travaux de rénovation par anticipation de la hausse de la TVA, a compensé la perte d'emplois directs au 4^{ème} trimestre 2013.

● Poursuite des pertes d'emploi dans l'industrie

En 2013, l'emploi salarié industriel régional, qui représente 15 % des emplois salariés marchands contre 22 % au niveau national, s'est replié de - 1,4 % en un an, soit une suppression nette de 1 000 emplois. Cette nouvelle baisse de l'emploi industriel confirme une tendance amorcée depuis une dizaine d'années. Le secteur de l'industrie a perdu non seulement 400 emplois intérimaires - surtout au premier semestre mais aussi 600 emplois directs (graphique 3). A l'image de la construction, le taux de recours à l'intérim dans l'industrie continue de baisser de - 0,5 point pour s'établir à 5,6 %. Tous les secteurs de l'industrie ont été affectés : la « fabrication d'autres produits industriels », incluant par exemple l'industrie chimique ou l'industrie pharmaceutique, a perdu 400 emplois. Le secteur « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution et

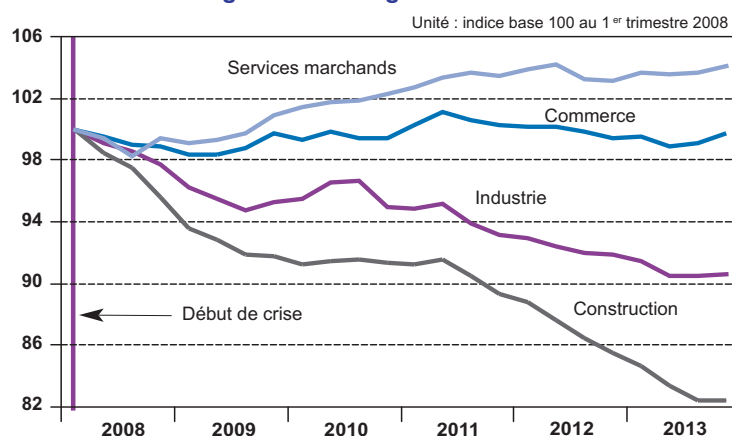
Emploi

Graph. 3 - Variation annuelle de l'emploi salarié par grand secteur d'activité en Languedoc-Roussillon entre 2012 et 2013
Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Sources : Insee, estimations d'emploi - Directe (emploi intérimaire par secteur)

Graph. 4 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand non agricole en Languedoc-Roussillon



Sources : Insee, estimations d'emploi - Directe (emploi intérimaire par secteur)

Cokéfaction et raffinage» perd 200 postes et les secteurs « fabrication de matériels de transport », « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac », « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines » en perdent chacun une centaine.

● Le commerce gagne à nouveau des emplois

Avec un emploi marchand sur quatre, le commerce pèse plus lourd en Languedoc-Roussillon en matière d'emplois qu'en moyenne nationale (un emploi sur cinq). En 2013, le commerce gagne à nouveau des emplois dans la région, après une mauvaise année 2012, retrouvant son niveau de début 2008 (graphique 4). En un an, 350 emplois ont été créés (+ 0,3 %), principalement des emplois directs (graphique 3). Près de 1 000 emplois ont été créés au cours du second semestre. Ce gain pourrait être le reflet d'un arrêt de la dégradation de la consommation des ménages en fin d'année. Peu développé dans le commerce, l'emploi intérimaire a retrouvé à la fin 2013 son niveau de fin 2012, après un début d'année difficile suivi d'un redressement au second semestre.

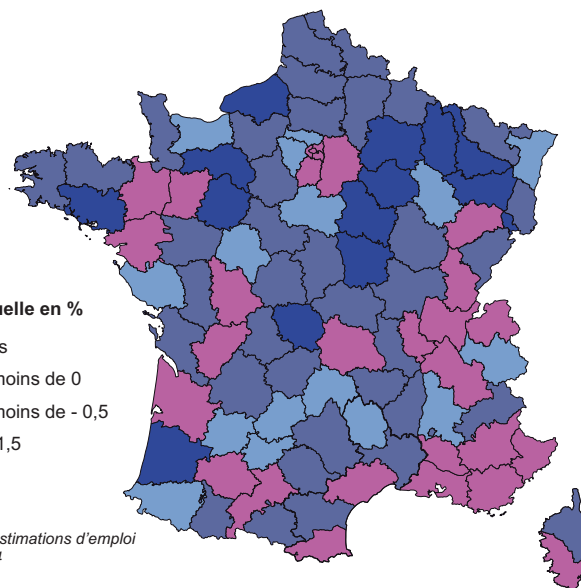
● Légère progression de l'emploi dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales

Dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, la hausse du nombre d'emplois pendant l'année 2013 est modeste et ne suffit pas à compenser

Emploi

Carte - Évolution de l'emploi salarié marchand dans les départements métropolitains en 2013

les pertes dans les trois autres départements languedociens. Avec 270 emplois salariés marchands supplémentaires, le rythme d'augmentation a été de + 0,1% dans l'Hérault (carte). Les gains dans les services marchands et le commerce ont un peu plus que compensé les pertes dans l'industrie et surtout dans la construction. Dans les Pyrénées-Orientales, la chute de l'emploi a été stoppée grâce à l'amélioration dans les services marchands, alors que tous les autres secteurs ont perdu des emplois. Dans l'Aude et le Gard, la baisse de l'emploi s'est poursuivie en 2013, moins fortement toutefois qu'en 2012. Le rythme de baisse (- 0,5 %) est identique dans les deux départements. L'Aude a perdu 300 emplois, seul le secteur du commerce y progresse. Dans le Gard (- 640 emplois), les hausses d'emploi des services marchands et du commerce n'ont pas suffi à compenser les fortes pertes dans l'industrie et la construction. Enfin, en Lozère, avec des effectifs salariés de moindre ampleur, l'emploi salarié a légèrement diminué (- 0,3 %). Seule l'industrie a gagné une centaine d'emplois.



Estimation de l'emploi total en Languedoc-Roussillon au 31 décembre 2012

Unités : nombre d'emplois et %

	Effectif	Poids (%)	Evolution annuelle moyenne	
			en 2012 (%)	entre fin 2007 et fin 2012 (%)
Emploi total	955 900	100	- 0,4	+ 0,1
Par statut				
Salariés	820 770	86	- 0,5	- 0,2
Non salariés	135 130	14	- 0,1	+ 1,4
Par secteur				
Agriculture	33 120	3	- 1,5	- 2,6
Industrie	74 550	8	- 0,9	- 1,2
Construction	70 900	7	- 3,1	- 1,8
Tertiaire marchand	432 650	46	- 0,9	+ 0,3
Tertiaire non marchand	344 680	36	+ 1,0	+ 0,7

Source : Insee, Estimation localisée d'emploi

L'emploi total

Les statistiques présentées dans cette étude portent uniquement sur le secteur concurrentiel, c'est-à-dire le champ des salariés des secteurs marchands, hors agriculture et emploi public (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particuliers employeurs. Ce sont les seules qui permettent un suivi conjoncturel de l'emploi à partir des données collectées par l'URSSAF. De plus, les autres formes d'emploi (emploi salarié agricole, emploi salarié non marchand, emploi non salarié) sont traditionnellement peu fluctuants et moins sensibles à la conjoncture.

Les dernières statistiques disponibles de l'emploi total, c'est-à-dire salarié et non salarié, sont datées du 31 décembre 2012.

Méthodologie et définitions

Champ de l'étude : Ensemble des salariés du secteur privé essentiellement marchand, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale et particuliers employeurs. Sont ainsi exclus de l'analyse : les salariés appartenant aux établissements cotisant à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dispersés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers etc., l'emploi public (fonction publique d'État, fonction publique hospitalière et collectivités territoriales), les salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale du secteur privé. Ce champ recouvre 51 % de l'emploi total et 59 % de l'emploi salarié total.

Créations d'emplois / Pertes d'emplois : Dans ce document, seules les différences d'emplois entre années sont commentées. Ainsi, les créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) correspondent à la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois effectivement créés et les emplois détruits.

Méthodologie des estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand : Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte. Pour les années 2010 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). On s'assure ainsi que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. A partir du point annuel 2010, les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee) sont appliqués.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Les estimations trimestrielles d'emploi comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Languedoc-Roussillon et l'Insee Languedoc-Roussillon affectent les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim, permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Languedoc-Roussillon.

La demande d'emploi se stabilise au second semestre

Après une année 2012 difficile, la hausse du chômage ralentit en 2013. Cette année encore, les seniors et les hommes sont les plus exposés. Comme au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente deux fois plus vite que la demande d'emploi globale. Toutefois, la seconde partie de l'année montre des signes encourageants, avec notamment une baisse sensible du nombre de jeunes demandeurs d'emploi, dans la région comme au niveau national.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr

● Progression modérée du taux de chômage en 2013

Au 31 décembre 2013, 13,9 % de la population active du Languedoc-Roussillon est au chômage. Le taux de chômage régional a augmenté de + 0,2 point en 2013, notamment sous l'effet d'une augmentation de + 0,3 point au premier trimestre 2013, dans la continuité du rythme d'évolution trimestrielle depuis mi-2011 (- 0,1 point en France métropolitaine). A partir du deuxième trimestre, il s'est stabilisé, avant de reculer (- 0,2 point) au 4^{ème} trimestre 2013. Le Languedoc-Roussillon est la région métropolitaine la plus touchée par le chômage devant le Nord-Pas-de-Calais. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux de chômage atteint 9,8 %, comparable à 2012. L'écart entre le taux de chômage en Languedoc-Roussillon et le taux national continue de se creuser et s'élève à 4,1 points en 2013, contre 3 points avant le début de la crise de 2008. Cet écart s'est légèrement réduit au second semestre. Parmi les six départements de France métropolitaine au taux de chômage supérieur à 13 %, quatre sont situés en Languedoc-Roussillon. Avec 14,6 % de sa population active au chômage, les Pyrénées-Orientales sont le département métropolitain présentant le plus fort taux de chômage.

● 266 000 demandeurs d'emploi fin 2013 : + 15 500 en un an

Après une augmentation en 2012 de + 10,4 %, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B, C de Pôle Emploi a ralenti sa progression qui atteint + 6,2 % en 2013 (tableau 1), comme en France métropolitaine. A l'instar de la métropole, les demandeurs d'emploi ont été plus nombreux au premier semestre (+ 5,6 % en région et + 3,7 % en France métropolitaine), puis leur nombre s'est relativement stabilisé au cours de la seconde partie de l'année, + 0,7 % dans la région alors qu'au niveau national, il a continué d'augmenter (+ 2,3 %).

Cette année encore, les femmes, à l'exception des seniors, ont été moins affectées par l'augmentation du chômage que les hommes (graphique 1), avec une hausse annuelle de + 5,2 % contre + 7,3 % pour les hommes, suivant la tendance nationale. Dans la région, les jeunes et les seniors ont été un peu plus touchés qu'au niveau national : + 2,0 % de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans dans la région contre + 0,7 % au niveau national et + 12,4 % chez les 50 ans et plus de la région contre + 11,6 % au niveau national.

Tab. 1 - Nombre et évolution annuelle des demandeurs d'emploi en Languedoc-Roussillon

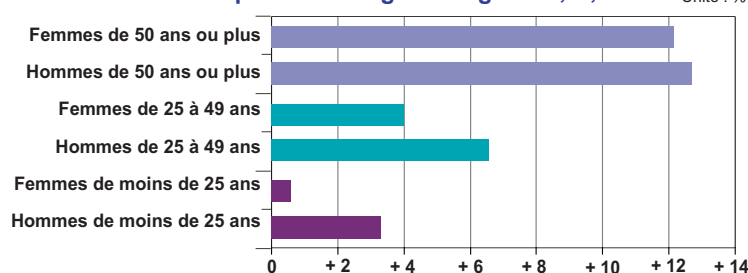
	Languedoc-Roussillon		Évolution 2013/2012 (en %)	
	Décembre 2012	Décembre 2013	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Demandeurs de catégorie A, B ou C	250 568	266 051	+ 6,2	+ 6,1
dont de moins de 25 ans	41 460	42 253	+ 1,9	+ 1,2
dont de 50 ans ou plus	51 528	57 915	+ 12,4	+ 11,5
dont de longue durée (1 an ou plus)	95 171	108 169	+ 13,7	+ 12,9
dont de catégorie A	183 452	196 765	+ 7,3	+ 5,6
Demandeurs de catégorie D ou E	33 766	39 574	+ 17,2	+ 7,7
Ensemble des demandeurs d'emploi	260 822	296 585	+ 13,7	+ 6,3

Sources : Pôle emploi - Dares - données brutes

Marché du travail

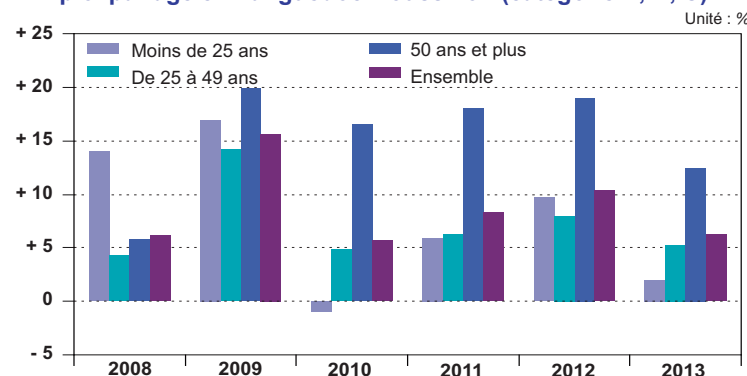
● Olivier DEBEUF - DIRECCTE ●

Graph. 1 - Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en 2013 par sexe et âge - catégorie A, B, C



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Graph. 2 - Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi par âge en Languedoc-Roussillon (catégorie A, B, C)



Source : Pôle Emploi - traitement DIRECCTE Languedoc-Roussillon

● Une amélioration au second semestre pour les jeunes

L'augmentation du nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C a été moindre en 2013 qu'en 2012 (graphique 2). Après un premier semestre où l'évolution de la demande d'emploi suit la tendance de l'année précédente (+ 4,4 %), au cours du second semestre, les jeunes demandeurs d'emploi sont moins nombreux dans la région (- 2,3 %) mais aussi au niveau national (- 1,4 %). Exception faite du second semestre 2010, c'est la première fois depuis juin 2007 qu'une telle baisse se produit. Cette année encore, les jeunes hommes sont davantage impactés que les jeunes femmes (+ 3,3 % contre + 0,6 % en région, + 2,1 % contre - 0,6 % en France de métropole). Alors que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est en forte augmentation pour les titulaires d'un baccalauréat ou plus (+ 7 %), celui des jeunes dont le niveau de formation n'excède pas le niveau V (équivalent à celui du brevet d'études professionnelles ou du certificat d'aptitude professionnelle), est en baisse significative (- 2,7 % sur l'année). Ces écarts selon le niveau de formation sont probablement le fruit des politiques d'emploi mises en œuvre en 2013. En particulier, les emplois d'avenir ciblent essentiellement les jeunes peu ou pas qualifiés (encadré 1).

● Plus de seniors demandeurs d'emploi

La situation des demandeurs de 50 ans et plus se détériore pour la cinquième année consécutive, avec une hausse annuelle de + 12,4 %, légèrement supérieure au niveau national (+ 11,6 %).

En 2013, 41 % des demandes d'emploi supplémentaires sont dues à des personnes de 50 ans ou plus. Chez les seniors, toutes les catégories socioprofessionnelles connaissent une évolution comparable de la demande d'emploi. Ces progressions se situent entre + 11,3 % pour les ingénieurs et cadres ou agents de maîtrise à + 14 % pour les ouvriers qualifiés.

Marché du travail

● Nouvelle progression du chômage de longue durée

L'évolution du marché du travail régional se traduit par une progression du chômage de longue durée. Fin décembre 2013, 108 170 personnes sont en attente d'un emploi depuis un an ou plus, soit 13,7 % de plus qu'en 2012. En France métropolitaine, la progression du chômage de longue durée, de moindre ampleur (+ 12,9 %), est identique à celle de 2012. Le Languedoc-Roussillon est, depuis longtemps, moins touché par le chômage de longue durée, principalement du fait des activités saisonnières qui offrent des emplois courts et peuvent ainsi limiter les périodes longues de chômage. Mais, en 2013, la part du chômage de longue durée parmi les demandeurs d'emploi du Languedoc-Roussillon rejoint désormais le niveau national (40,7 % contre 41,7 %).

Cette accentuation du chômage de longue durée est plus marquée chez les hommes que chez les femmes (+ 16 % contre + 11 %). L'inscription du chômage dans la durée concerne plus particulièrement les personnes de 50 ans et plus. Parmi les chômeurs de cette tranche d'âge, 3 sur 5 sont en demande d'emploi depuis un an ou plus.

La croissance du chômage de longue durée pour les seniors atteint + 19,9 % contre + 5,5 % chez les jeunes de moins de 25 ans. Cette quatrième année de hausse importante depuis 2010 témoigne de la difficulté persistante pour les travailleurs les plus âgés à trouver un emploi.

Par ailleurs, parmi les demandeurs d'emploi de longue durée, 54 900 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis deux ans ou plus, soit plus de la moitié. Ce contingent de demandeurs de très longue durée s'accroît fortement, + 22,4 % par rapport à décembre 2012 contre + 17,4 % en France métropolitaine.

● Stabilité des entrées, hausse des sorties

En 2013, Pôle Emploi a enregistré 311 000 inscriptions en catégorie A, B, C, soit une hausse de + 0,8 % en un an. En France métropolitaine, le nombre d'inscriptions est stable. Les entrées suite à des licenciements économiques connaissent une baisse de - 5,2 %. En revanche, dans le même temps, le nombre de ruptures conventionnelles (rupture amiable du contrat de travail qui ouvre les mêmes droits qu'un licenciement) a augmenté de + 5,5 % pour la deuxième année consécutive.

Parallèlement, les sorties augmentent de + 3,7 % en Languedoc-Roussillon par rapport à l'année précédente. Cette hausse est plus marquée qu'au niveau national où le nombre de sorties a augmenté de + 2,1 % sur l'année. Sortir des listes des demandeurs d'emploi peut se faire par un retour à l'emploi, mais aussi par renoncement à demeurer sur le marché du travail.

● Des offres toujours en baisse

Au cours de l'année 2013, 102 800 offres, quelle que soit la nature des contrats, ont été déposées dans les agences de Pôle emploi par les employeurs du Languedoc-Roussillon, soit - 17 % par rapport à l'an-

née précédente. Ce sont les offres d'emploi de moins de 6 mois qui connaissent la baisse la plus importante, avec un - 27 % par rapport à l'année précédente, signe d'essoufflement de ce segment du marché du travail. Une légère reprise des emplois durables apparaît au second semestre avec + 9 % d'offres d'emploi de 6 mois ou plus par rapport à 2012. En France métropolitaine, le dépôt des offres, toutes catégories confondues, a chuté en 2013 pour la deuxième année consécutive de - 12 % et celui des offres durables de - 2 %.

Les secteurs les plus représentés parmi les offres se situent dans l'hôtellerie-restauration, le commerce, et les services aux particuliers et aux collectivités. En dépit d'un bon niveau de fréquentation dans les hébergements collectifs marchands, les offres d'emplois collectées par Pôle Emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration ont chuté fortement en 2013 (- 19 %) notamment pour les serveurs de café-restaurants (- 20 %) et les cuisiniers (- 16 %).

Le secteur du BTP affiche un recul de - 22 % de ses offres. Dans ce secteur, les offres d'emploi d'électriciens (- 25 %), de menuisiers (- 30 %), et de maçons (- 40 %) sont en nette diminution. Les offres d'assistantes maternelles progressent (+ 30 %). Parmi les 2 500 emplois d'assistantes maternelles proposés, plus de 80 % le sont en emploi durable. Les métiers de la viticulture et de l'arboriculture représentent 3 500 offres d'emploi en 2013 dont 4 % sont des offres d'emploi durable, en recul de - 40 % par rapport à 2012.

En Languedoc-Roussillon, la moitié des demandes sont dans les secteurs des services aux particuliers (17 % des demandes), le commerce (15 %), la gestion des entreprises (11 %) et le BTP (11 %). Dans ce dernier secteur, en un an, 2 000 demandeurs d'emploi supplémentaires (en catégorie A, B, C) sont enregistrés à Pôle emploi. Les demandes d'emploi dans l'hôtellerie-restauration, secteur également recherché (8,5 % des demandeurs), ont progressé de + 10 % en 2013.

● Une situation contrastée entre les zones d'emploi

En 2013, ce sont les zones d'emploi de Nîmes, de Bagnols-sur-Cèze et de Sète qui connaissent également des évolutions de demandes d'emploi de plus de + 8 %, soit 2 points de plus que la moyenne régionale. Les jeunes, ont été plus affectés par l'augmentation du chômage dans les zones de Nîmes et de Bagnols-sur-Cèze. A l'inverse, ce sont les plus de 50 ans qui ont été les plus touchés dans la zone d'emploi de Sète avec une aggravation du chômage de longue durée.

A l'opposé, les zones d'emploi de Béziers (+ 4,3 %) et de Carcassonne (+ 4,1 %) affichent des évolutions du nombre de demandeurs bien inférieures. Dans ces deux zones d'emploi, le chômage des jeunes diminue et la progression du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans est inférieure à la moyenne régionale. En matière de taux de chômage, les trois zones d'emploi les plus touchées de la région sont celles de Sète, d'Alès et d'Agde-Pézénas, alors que les taux de chômage sont moindres en Lozère, sur la zone d'emploi de Prades et sur celle de Bagnols-sur-Cèze.

Encadré 1 - Dispositifs de politique publique d'emploi en 2013

■ Les **emplois d'avenir** créés en octobre 2012 visent à ouvrir aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable. En fin d'année 2013, 3 982 emplois d'avenir avaient été prescrits en Languedoc-Roussillon.

■ Parmi les emplois aidés, en Languedoc-Roussillon, 20 500 **contrats uniques d'insertion** dans le secteur marchand CUI-CIE (Contrat initiative emploi), ou non marchand CUI-CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) ont été prescrits au cours de l'année 2013, 26 000 en 2012. Environ 20 % de ces contrats bénéficient à des jeunes de moins de 26 ans.

■ Autre source d'aide à l'emploi, la **formation en alternance** qui est organisée autour de deux dispositifs : le contrat d'apprentissage, exclusivement réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, et le contrat de professionnalisation. Après de fortes progressions en 2011, ces contrats ont marqué le pas en 2012 et 2013 comme au niveau national. 9 119 contrats d'apprentissage ont été signés en Languedoc-Roussillon en 2013, en baisse de - 7 % par rapport à l'année 2012. Dans le même temps, 3 431 jeunes de moins de 26 ans sont entrés en contrats de professionnalisation, effectif en baisse également de - 9 % par rapport à l'année précédente.

■ Dernier dispositif, le **contrat de génération** vise à favoriser l'embauche des jeunes en CDI, à maintenir en emploi des seniors et à organiser le transfert de compétence dans l'entreprise. Fin décembre 2013, le Languedoc-Roussillon avait enregistré près de 600 demandes de contrats de génération.

Marché du travail

Encadré 2 - L'apprentissage, des effectifs en hausse grâce au supérieur

Gérald CARANDANTE - Rectorat - www.ac-montpellier.fr

Près de 16 300 apprentis sont scolarisés en janvier 2013 dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), les lycées, les universités et autres écoles de la région. Les effectifs d'apprentis représentent 10,5 % de la population scolarisée des 16 à 25 ans en Languedoc-Roussillon, part encore légèrement en dessous du niveau national, 11,2 %. Du CAP au diplôme d'ingénieur, l'apprentissage est un contrat de travail qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de préparer un diplôme tout en bénéficiant d'une formation professionnelle au sein d'une entreprise. L'apprenti perçoit un salaire correspondant à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

En raison d'une conjoncture difficile, le nombre de contrats d'apprentissage s'est stabilisé entre 2008 et 2010, alors qu'il progressait en moyenne de 5 % par an entre 2004 et 2008. Depuis 2010, il augmente à nouveau dans la région, + 10,2 % en trois ans, soit + 1 500 contrats supplémentaires, et cela de façon plus importante qu'au niveau national.

Le supérieur, moteur de la croissance de l'apprentissage depuis 2010

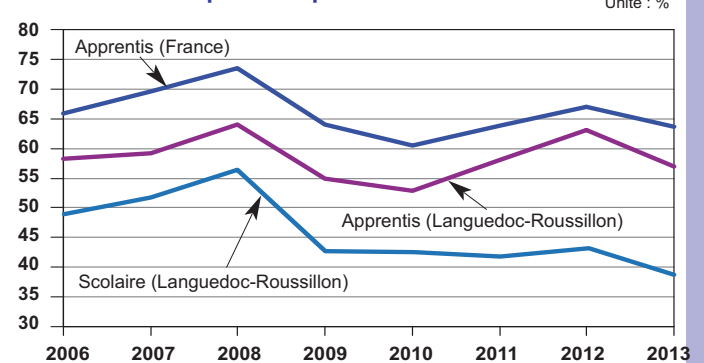
L'objectif principal de la rénovation de la voie professionnelle engagée en 2009 est d'élever le niveau des qualifications et de développer les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Depuis 2008, les apprentis de niveau V (BEP, CAP) sont de moins en moins nombreux, 7 800 en 2013 contre 9 000 en 2008. Ils représentaient 71 % des apprentis en 2003 contre 48 % en 2013. Après avoir augmenté de façon significative suite à la rénovation de la voie professionnelle, les effectifs d'apprentis en formation de niveau IV (baccalauréat) se stabilisent en 2013 (4 000). Avec un accroissement de + 50 % en quatre ans, le développement important des formations supérieures (niveau III et plus) explique la hausse globale des effectifs de l'apprentissage depuis 2010. Ils sont 4 400 apprentis dans le supérieur en 2013.

Une des conséquences de cette augmentation est le vieillissement de la population des apprentis : en 2007, les 20 ans et plus représentaient 32 % des effectifs, contre 46 % en 2013. Par ailleurs, même si les hommes restent majoritaires parmi les apprentis (70 %), la part des filles, davantage présentes dans l'enseignement supérieur, a augmenté de + 2 points durant ces cinq dernières années.

Les apprentis bénéficient d'une meilleure insertion professionnelle

A niveau de formation équivalent, la part de jeunes en emploi sept mois après leur sortie du système éducatif, appelée taux d'emploi, est traditionnellement plus élevée pour les apprentis que pour les élèves sous autre statut scolaire (graphique). Entre 2008 et 2010, avec les premiers effets de la crise, le taux d'emploi des apprentis perdait 11 points, celui des jeunes sous statut scolaire en perdait près de 14. A partir de 2010, l'insertion des apprentis s'améliore sensiblement pour retrouver en 2012 son niveau d'avant crise, rattrapant même une partie du retard de la région sur la France. Parallèlement, jusqu'en 2011, le taux d'emploi des scolaires continue de baisser. Une reprise assez timide s'opère à partir de 2012. En 2013, deux jeunes sur trois sortis de l'apprentissage sont en situation d'emploi contre un jeune sur deux pour les scolaires. Ce taux atteint 71,2 % pour les apprentis sortis d'une formation au moins équivalente au BTS (niveau III et plus), alors qu'il atteint 58,5 % pour les scolaires.

Graph 2 - Taux d'emploi des scolaires et des apprentis sept mois après leur sortie



Note de lecture : en janvier 2006 près de la moitié des élèves qui sont sortis de formation initiale à l'issue de l'année scolaire 2005 - 2006 est en emploi contre près de 60 % pour ceux sortis d'apprentissage.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche DEPP - Enquêtes IVA et IPA

Sources et définitions

Le taux de chômage est calculé selon les normes du Bureau international du Travail, seul concept permettant des comparaisons internationales. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Au niveau national, les taux de chômage au sens du BIT sont estimés trimestriellement à partir de l'enquête Emploi. Aux niveaux régionaux et départementaux, ils sont estimés par ventilation du nombre national de chômeurs selon une clé de répartition issue des données de Pôle emploi. Les séries de taux de chômage localisés ont été révisées à partir des résultats du 4^{ème} trimestre 2013. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau de 0.5 point inférieur par rapport aux données antérieures.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, on distingue ceux qui n'ont effectué aucun travail au cours du mois (catégorie A), ceux qui ont travaillé moins de 78 heures (catégorie B) et ceux qui ont eu une activité réduite de plus de 78 heures (catégorie C). Ces trois catégories regroupent l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus à « des actes positifs de recherche d'emploi ».

La catégorie A et aussi l'ensemble des catégories A, B, C sont privilégiées pour l'analyse. S'y ajoutent les demandeurs d'emploi des catégories D et E, non tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (maladies, stage, contrat aidé, etc.).

Les catégories A, B, C, retenues dans cette publication, regroupent près de 9 demandeurs d'emploi sur 10. La variation du stock de demandeurs d'emploi inscrits n'est pas égale au solde entre les entrées et les sorties.

Social

Estelle KESSELER - DRJSCS

3,1 milliards d'euros de prestations sociales versés en 2013 aux foyers languedociens par les caisses d'allocations familiales

En 2013, 3,1 milliards d'euros ont été versés aux foyers de la région par les caisses d'allocations familiales (CAF), réseau représentant la branche Famille de la sécurité sociale, dont 929 millions pour les aides au logement. La moitié de la population du Languedoc-Roussillon bénéficie ainsi directement de prestations légales versées. Le nombre d'allocataires a augmenté de + 3 % par rapport à 2012, soit 15 680 allocataires supplémentaires. La plus forte progression concerne les allocataires du rSa (+ 7,4 %), progression qui se retrouve au plan national.

www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/

Dans un contexte régional où la pauvreté touche une part importante de la population et où l'écart avec le taux de pauvreté national se creuse, le rôle de la redistribution est majeur pour donner des moyens de subsistance aux plus démunis et réduire les inégalités. Le taux de chômage élevé dans la région induit mécaniquement une part moins élevée des revenus d'activité dans le revenu disponible des ménages (*définition*). En Languedoc-Roussillon, les revenus d'activité représentent 62 % du revenu disponible des ménages, contre 69 % pour la France métropolitaine.

● La moitié de la population bénéficie de prestations versées par les caisses d'allocations familiales

Organismes de droit privé avec mission de service public et compétence territoriale, les CAF sont chargées de verser aux particuliers des aides financières à caractère familial ou social, dites prestations légales, dans des conditions déterminées par la loi. Tous domaines d'intervention confondus, la moitié de la population a bénéficié de prestations versées par les CAF en 2013 en Languedoc-Roussillon. Outre le versement des prestations légales, elles assurent une action sociale auprès des acteurs locaux (collectivités locales, crèches, MJC, centres de loisirs, etc.) par une assistance technique et des subventions. Dans la région, en 2013, les cinq CAF ont versé au total, 3,1 milliards d'euros de prestations légales à 542 236 foyers et ont consacré 215 millions d'euros aux dépenses d'action sociale.

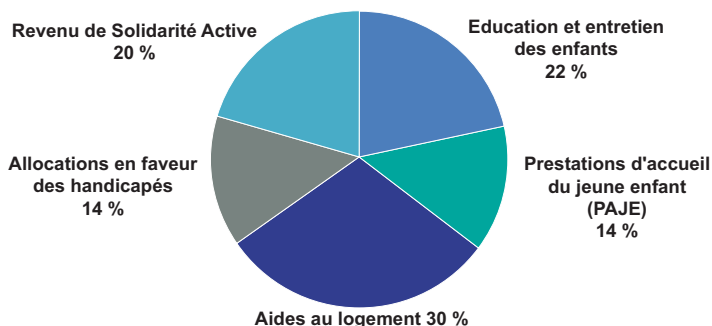
● Les aides au logement, premier poste de dépenses pour les prestations légales

Les prestations légales versées couvrent différents domaines : petite enfance, enfance et famille, aides au logement, handicap et rSa. Les différentes aides au logement (*définition*) représentent la part la plus importante, 30 % du montant des prestations versées, soit 929 millions d'euros (*graphique 1*). L'éducation et l'entretien des enfants, comprenant entre autres les allocations familiales, représentent 22 % du montant des prestations soit 673 millions d'euros. Les prestations versées au titre du rSa pèsent pour 20 %. Viennent ensuite les allocations en faveur des personnes en situation de handicap (adultes et éducation de l'enfant) avec 14 % et les prestations pour l'accueil du jeune enfant (PAJE), 14 % également.

● 60 % des dépenses d'action sociale dédiées à la petite enfance

Pour compléter l'ensemble des prestations versées, chaque CAF assure, à l'échelle locale, une action sociale essentiellement des acteurs locaux de la vie sociale. Les CAF mettent en place des dispositifs d'action sociale et participent aux financements de services et d'équipements sous forme d'aides au fonctionnement et à l'investissement, comme par exemple une contribution au finance-

Graph. 1 - Répartition des montants des prestations versées par nature de prestations en Languedoc-Roussillon en 2013



Source : CAF - Traitement DRJSCS

ment des salaires des puéricultrices de crèches. Elles aident aussi les familles sous forme de subventions ou de prêts. Une large majorité (60 %) des dépenses d'action sociale est dédiée au domaine de la petite enfance, l'accueil des enfants de moins de 6 ans (*tableau 1*). Près d'un quart est dédié au temps libre des enfants et de leurs familles, par exemple aux activités extra-scolaires. Viennent ensuite l'aide aux familles en difficulté, l'animation et la promotion de la vie sociale, puis l'aide au logement et à l'habitat.

● 15 680 allocataires de plus qu'en 2013

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'allocataires des CAF (*définition*) s'élève à 542 236, augmentant de + 3% en un an (+ 1,9 % en France métropolitaine). La plus forte progression se situe dans l'Hérault avec + 4,1 %, soit 9 325 allocataires supplémentaires.

● Forte progression des allocataires de minima sociaux

Le nombre d'allocataires du rSa dépendant des Caisses d'Allocations Familiales, continue de progresser dans la région. C'est l'allocation qui connaît la plus forte évolution entre 2012 et 2013 avec une hausse de + 7,4 %, progression analogue à celle au niveau national, + 7,1 %. Cette augmentation est la plus forte depuis la mise en place du rSa en 2009. En 2012, les allocataires du rSa étaient 3,9 % de plus qu'en 2011. Bien que les effectifs soient plus restreints, c'est en Lozère que l'évolution relative est la plus forte (+ 13 %). La part des bénéficiaires du rSa ayant un emploi a augmenté cette année, mais la majorité des bénéficiaires reste sans activité (68 % perçoivent le rSa socle, anciennement RMI-API). Par contre, le rSa jeunes, destiné aux 18-25 ans sous condition d'activité, continue son recul : en 2013, 468 jeunes en ont bénéficié contre 480 en 2012.

Tab. 1 - Les dépenses d'action sociale par nature

Unité : millions d'€	
Accueil des enfants de la naissance à 6 ans	128,6
Temps libre des enfants et des familles	52,1
Accompagnement social des familles	13,2
Logement et habitat	5,0
Animation de la vie sociale	10,0
Prestations supplémentaires aux familles	0,2
Réalisations diverses	4,0
Logistique des œuvres et divers	1,9
Total	215,0

Sources : CAF - Traitement : DRJSCS

Tab. 2 - Nombre d'allocataires en 2013 et évolution 2012-2013 par type de prestations

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine	
	Nombre d'allocataires en 2013	Evolution 2012-2013	Nombre d'allocataires en 2013	Evolution 2012-2013
Accueil, éducation et entretien des enfants	386 821	1,8	8 694 068	1,2
Prestations d'accueil du jeune enfant (PAJE)	86 232	1,0	2 190 772	-0,6
Aides au logement	334 434	2,9	6 068 142	2,1
Allocations en faveur des handicapés	59 741	4,6	1 368 075	3,0
Revenu de solidarité active (rSa)	134 583	7,4	2 066 716	7,1
Nombre total d'allocataires	542 236	3,0	11 212 559	1,9

Source : CAF - Traitement DRJSCS

Social

Le nombre de personnes percevant l'allocation adulte handicapé (AAH) continue également à croître : + 4,3 % en 2013. Cette forte hausse, entamée depuis 2008, résulte du programme de revalorisation décidé par les pouvoirs publics (+ 25 % de son montant sur 2008-2012). En effet, l'AAH étant une allocation différentielle, le nombre de bénéficiaires potentiels croît avec la progression du plafond de ressources. Le nombre d'allocataires de l'allocation d'éducation pour l'enfant handicapé augmente, quant à lui, de + 6,3 %.

En Languedoc-Roussillon, 334 434 foyers bénéficient d'une aide au logement. La progression est de + 2,9 % avec une hausse plus importante pour l'allocation logement à caractère social (+ 4,4 %), notamment dans le département de l'Hérault. Cette allocation est principalement destinée aux étudiants.

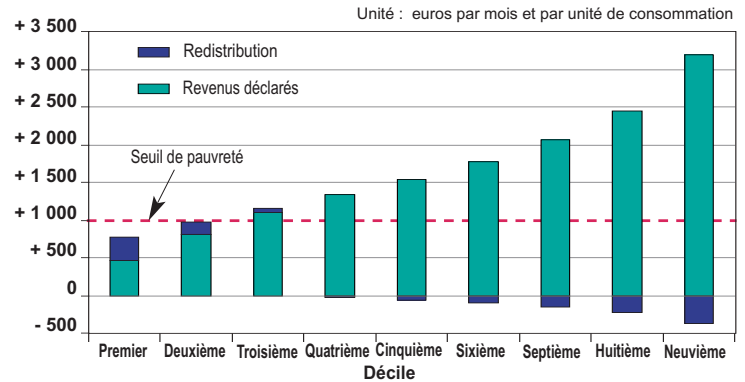
Le nombre de bénéficiaires des aides liées à la petite enfance connaît l'évolution la moins importante (+ 1 %), en lien avec le nombre de naissances qui est relativement stable. Concernant les autres aides à la famille, le nombre de bénéficiaires augmente de + 1,8 %. L'allocation journalière de présence parentale ne bénéficie qu'à 358 personnes mais connaît une forte progression dans tous les départements (+ 15 % dans la région).

● La redistribution réduit fortement les inégalités

En moyenne, les allocataires perçoivent 480 € par mois de prestations légales. En plus de l'aide financière aux plus démunis, les prestations versées par les CAF aux ménages contribuent fortement à la réduction des inégalités. D'autres organismes, comme Pôle Emploi ou la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), y participent également. Toutes prestations confondues, pour les 10 % des personnes les plus modestes, la redistribution, différence entre les prestations sociales perçues et les impôts directs versés, représente près de 40 % du revenu disponible. A l'inverse, pour les 10 % des personnes les plus aisées, leur revenu disponible est de 13 %

inférieur à leur revenu avant redistribution. La redistribution permet donc de réduire fortement les inégalités dans la région : le rapport inter-décile qui rapporte le niveau de vie (*définition*) maximal des 10 % les plus modestes au niveau de vie minimal des 10 % les plus aisés, passe de 6,9 avant redistribution à 3,7 après. En Languedoc-Roussillon, près de 30 % de la population dispose d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (977 € par mois et par unité de consommation) avant redistribution, contre 20 % après perception des prestations et paiement des impôts directs (*graphique 2*).

Graph. 2 - Distribution du niveau de vie en Languedoc-Roussillon



Note de lecture : les 10 % des ménages les plus modestes déclarent, au plus, 465 € de revenus par unité de consommation et disposent d'au plus 770 € après redistribution (prestation sociale et politique fiscale).

Source : Insee - RDL 2011

Définitions

Branche Famille de la sécurité sociale : La sécurité sociale en France comporte quatre branches pour le régime général : la branche maladie, la branche recouvrement, la branche vieillesse et la branche famille. Cette dernière est gérée par la Caisse nationale des allocations familiales et l'ensemble des caisses d'allocations familiales sous l'autorité de conseils d'administration, représentant les partenaires sociaux et familiaux et sous le contrôle de l'État.

Les prestations légales versées par les CAF :

- Accueil, éducation et entretien des enfants comprennent les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire (pour les enfants scolarisés de 6 à 18 ans) et l'allocation journalière de présence parentale (en cas de charge d'un enfant atteint de maladie ou d'un handicap).
- Les prestations d'accueil du jeune enfant (PAJE) comprennent l'allocation de base, le complément d'activité pour les parents qui diminuent ou cessent leur activité, et le complément mode de garde pour la garde d'un enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée.
- Les aides au logement : les personnes aux ressources modestes qui paient un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale, peuvent bénéficier de l'une des trois aides au logement : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) ou l'allocation de logement sociale (ALS).
- Les allocations en faveur des personnes en situation de handicap comprennent l'allocation adulte handicapé (AAH) et l'allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Le revenu de solidarité active (rSa) est une allocation destinée à assurer aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources, un niveau minimum de revenu variable selon la composition de leur foyer.

Allocataire de la CAF en fin d'année : Personne percevant au moins une prestation mensuelle légale au titre de décembre. L'allocataire est le titulaire du dossier. Il peut percevoir une ou plusieurs prestations pour son propre compte ainsi que pour les autres personnes appartenant à son dossier, conjoint, enfant et autres personnes à charge. L'ensemble de ces personnes constitue la population du foyer allocataire.

Revenu disponible : Somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets, bénéfices des entrepreneurs individuels...), revenus de remplacement (allocations chômage, retraites...), revenus de patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ; total duquel les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)) sont déduits.

Niveau de vie : Rapport entre le revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu et le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. Le nombre d'unités de consommation permet de tenir compte des économies d'échelle que procure la vie en commun. Le décompte effectué est le suivant :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Seuil de pauvreté : Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian des ménages. En 2011, le seuil de pauvreté s'établit à 977 euros mensuels par unité de consommation.

Démographie d'entreprises

● Nicolas MILLET - INSEE ●

Les créations d'entreprises hors auto-entreprises progressent en 2013, les défaillances se stabilisent

En 2013, 29 100 entreprises ont été créées en Languedoc-Roussillon, soit 2,7 % de moins qu'en 2012. Cette inflexion masque des réalités différentes selon le statut et le régime des entreprises créées. Les créations d'auto-entreprises sont en net recul (- 8,7 %) alors que les créations de sociétés se stabilisent. Davantage d'entreprises individuelles ont vu le jour en 2013 qu'en 2012 (+ 15,1 %). Au total, les créations d'entreprises hors auto-entreprises ont été plus nombreuses en 2013 qu'en 2012, + 5,7 %. Dans un même temps, les défaillances d'entreprises ont été quant à elles aussi nombreuses qu'en 2012, niveau record de ces dernières années. Dans la construction et le commerce, le nombre de dépôt de bilan est à un niveau toujours élevé, malgré une légère baisse en 2013.

www.insee.fr/lr

● En 2013, les créations d'auto-entreprises perdent de leur dynamisme

En Languedoc-Roussillon, 29 100 entreprises marchandes non agricoles (cf. définition) ont été créées en 2013, soit une baisse de - 2,7 % par rapport à l'année précédente (graphique 1). Au niveau national, moins d'entreprises également ont été créées en 2013 qu'en 2012, - 2 %.

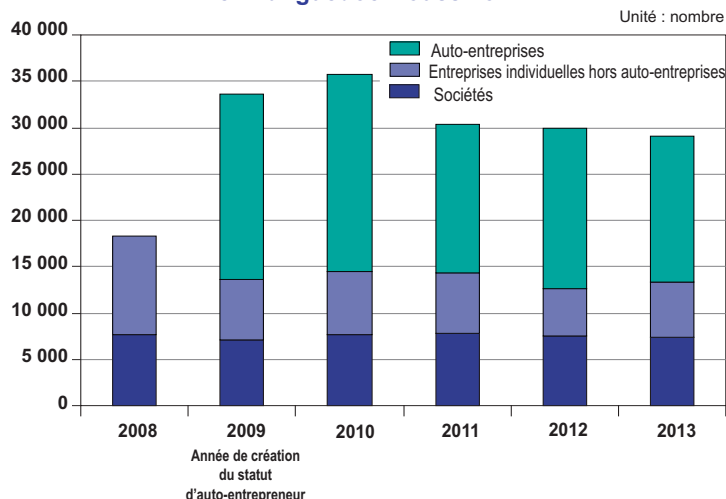
Dans la région, cette baisse s'explique essentiellement par un moindre dynamisme de l'auto-entrepreneariat. En effet, bien que depuis l'instauration de ce régime en 2009 (cf. définition), les auto-entreprises constituent toujours la majorité des créations, leur part faiblit depuis 2011. Elles représentaient 60 % des créations en 2009 et 2010, contre 54 % en 2013. Par ailleurs, d'après les données enregistrées au niveau national par l'Acos sur le deuxième trimestre 2013, 53 % des auto-entreprises ont effectué une déclaration de chiffre d'affaires positive et sont donc considérées comme économiquement actives.

Le fort repli du nombre de créations d'auto-entreprises pourrait être lié en partie à la hausse de leurs charges sociales, alignées depuis le 1^{er} janvier 2013 sur celles des professions libérales, ainsi que du projet de réforme prévoyant la baisse du plafond de chiffre d'affaires exonérant des cotisations sociales. Ce repli est en partie compensé par la hausse de + 15,1 % des créations des autres types d'entreprises individuelles, représentant 20 % de l'ensemble des créations.

Le nombre de créations de sociétés se stabilise (- 0,8 %) et représente toujours dans la région un quart des créations d'entreprises, contre 30 % au niveau national. Parmi elles en 2013, 64 % sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 32 % des sociétés par actions simplifiées (SAS). Si le nombre de SARL créées reste majoritaire parmi les créations de sociétés, leur part continue de décroître (79 % en 2012) alors que celle des SAS est en nette augmentation (17 % en 2012). En effet, les créations de SARL baissent de - 23 %, soit 1 130 créations de moins qu'en 2012 alors que, les créations de SAS progressent à un rythme particulièrement rapide, + 91 % entre 2012 et 2013, soit + 1 130 créations. Le changement de législation depuis le 1^{er} janvier 2009, qui n'exige plus de capital minimum pour l'immatriculation de sociétés par actions simplifiées pourrait être à l'origine de ces variations.

Au total, les créations de sociétés sont de même ordre qu'en 2012, celles des entreprises individuelles hors auto-entreprises ont augmenté de + 770 et celles des auto-entreprises ont chuté de - 1 520. Ainsi, hors auto-entreprises, les créations d'entreprises sont en hausse en 2013 (+ 5,7 %).

Graph. 1 - Évolution du nombre de créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon



Lecture : entre 2012 et 2013, le nombre de créations d'entreprises diminue de 800 unités ; seul le nombre de créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises est en hausse (+ 770 unités).

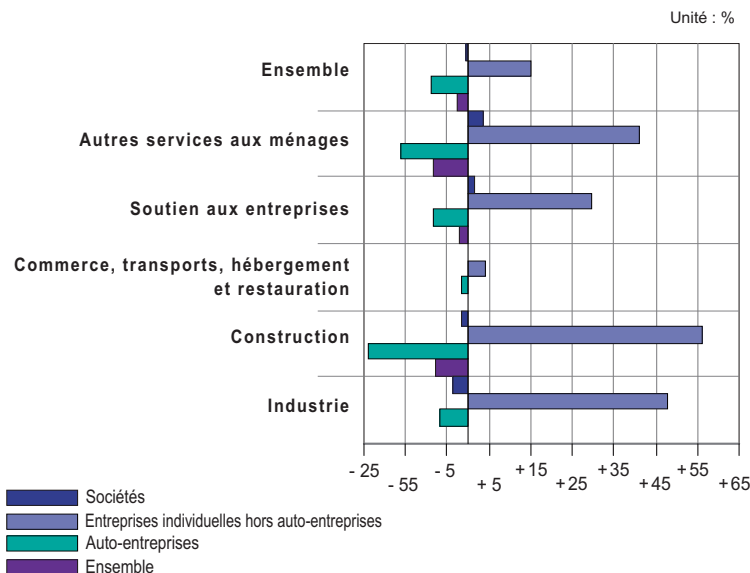
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

● Le secteur de la construction concentre près de la moitié de la baisse des créations d'entreprises

En 2013, le nombre de créations d'entreprises recule dans la plupart des secteurs d'activité (graphique 2). Cette baisse s'explique essentiellement par le repli quasi général des immatriculations d'auto-entreprises.

Graph. 2 - Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013 en Languedoc-Roussillon



Champ : Activités marchandes hors agriculture

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Le secteur de la construction crée moins d'entreprises en 2013 qu'en 2012 (- 440 créations). Bien que les créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneur soient plus nombreuses en 2013 (+ 400 créations), cela ne suffit pas à compenser la baisse du nombre d'auto-entreprises créées (- 830 créations).

Dans l'industrie, le nombre total de créations est de même ordre qu'en 2012 : la hausse des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises étant compensée par la baisse des auto-entreprises et des sociétés.

Dans le commerce, transports, hébergement et restauration, les créations sont également aussi nombreuses qu'en 2012. La hausse des

Démographie d'entreprises

créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneur compense les moindres créations d'auto-entreprises.

Dans les services, les créations d'entreprises sont en baisse dans les activités de soutien aux entreprises (- 100 créations). Ceci s'explique par le fort recul des auto-entreprises (- 300), alors que les créations d'entreprises individuelles progressent de 160 unités. Le secteur des autres activités de services tournés vers les particuliers enregistre également moins de créations (- 270). Là encore, ce sont les créations d'auto-entreprises qui expliquent cette baisse (- 420), alors que les créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneur sont en hausse (+ 130).

Les créations d'entreprises dans le secteur des activités immobilières sont en baisse (- 150) et cela concerne toutes les formes d'entreprises. En revanche, les seuls secteurs où les créations augmentent sont les activités financières (+ 40) et l'enseignement, santé humaine et action sociale (+ 170).

● Un taux de création d'entreprises en perte de vitesse

Le nombre de créations d'entreprises diminue dans la quasi-totalité des régions françaises. La région Languedoc-Roussillon se situe légèrement en dessous de l'évolution moyenne de France métropolitaine (- 2,1 %). Le repli est particulièrement marqué en Midi-Pyrénées (- 5,5 %). En revanche, les créations sont en hausse de + 4,4 % en Alsace et + 4,6 % en Aquitaine.

Malgré la baisse des créations d'entreprises en Languedoc-Roussillon, la région conserve la première place pour le renouvellement de son tissu productif. Au regard du stock d'entreprises, le nombre de créations (*taux de création, cf. définition*) demeure le plus élevé des régions métropolitaines, 16,2 % contre 14,4 % pour la France métropolitaine, malgré un repli de - 1 point par rapport à 2012. Si jusqu'à présent la croissance démographique soutenue et la forte orientation touristique dynamisaient les créations d'entreprises dans la région, cet effet semble s'atténuer. Le taux de création d'entreprises, bien qu'élevé dans le secteur de la construction (16,9 %), connaît une forte diminution par rapport à 2012, - 2 points. De même, le taux de création recule dans les services et plus particulièrement dans les autres services aux ménages (- 2,7 points), l'information et communication (- 2,1 points), et les activités immobilières (- 1,6 point). Dans l'industrie, secteur présentant un renouvellement moindre de ses entreprises (12,8 %), le taux de création diminue de - 0,3 point.

Le fort taux de création d'entreprises s'accompagne dans la région de nombreuses disparitions d'entreprises préexistantes et d'une durée de vie des entreprises plus courte qu'ailleurs. Ainsi, le taux de survie à cinq ans des entreprises interrogées par l'Insee dans le dispositif SINE au premier semestre 2010 (*cf. définition*) est en Languedoc-Roussillon l'un des plus faibles des régions françaises : 48,8 % des entreprises créées en 2006 étaient encore actives 5 ans après contre 51,5 % en moyenne nationale.

● Créer son entreprise pour assurer son propre emploi

En 2013, 4 % des 29 100 entreprises créées emploient au moins un salarié au moment de leur création. La moitié des entreprises créées sont des auto-entreprises (54 %) sans salarié. Parmi les 42 % restants neuf sur dix n'emploient aucun salarié. L'objectif de la majorité des créateurs d'entreprise est en effet d'assurer essentiellement leur propre emploi. Ils sont 63 % à formuler cet objectif comme motivation principale à la création de leur entreprise (Sine 2010).

Les entreprises ayant au moins un salarié à leur création se créent avec 2,1 salariés en moyenne contre 2,8 au niveau national. Les secteurs où les entreprises ont plus souvent des salariés au départ sont l'hébergement et restauration (10 %), le transport (8 %), et l'industrie manufacturière (5 %). L'effectif salarié moyen initial est le plus élevé dans l'industrie manufacturière avec près de 4 salariés à la création.

A l'inverse, les créations dans les activités « d'information et communication », « d'enseignement, santé, action sociale » et « immobilières » se font quasiment sans salarié.

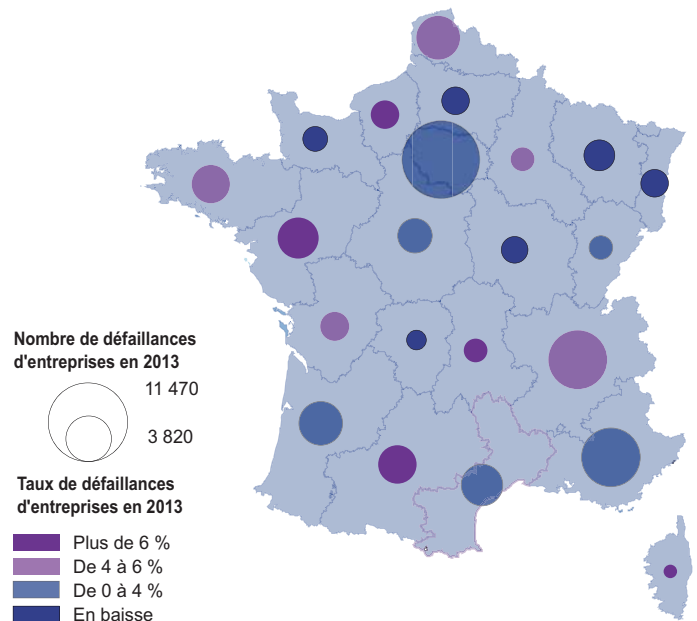
● Les défaillances d'entreprises se stabilisent à leur niveau élevé

En 2013, 3 380 entreprises du Languedoc-Roussillon ont fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement, liquidation ou procédure de sauvegarde), signe de difficultés économiques majeures. Le nombre d'entreprises en dépôt de bilan (défaillances) en 2013 est de même ordre qu'en 2012, année où il avait atteint un record, alors que pour la France métropolitaine, les défaillances continuent à progresser (+ 2,1 %). Si le nombre de défaillances d'entreprises en Languedoc-Roussillon place la région au 6^{ème} rang des régions de France métropolitaine en terme de volume (*carte*), le taux de défaillances (*cf. définition*) situe la région en milieu de classement (1,9 % contre 1,7 % en France métropolitaine).

Dans la région, après avoir connu une forte augmentation en 2009, le nombre de défaillances d'entreprises se maintient depuis à un niveau élevé, à l'exception de l'année 2011. Le manque d'activité continue de fragiliser chaque année un très grand nombre d'entreprises régionales. L'industrie est particulièrement affectée avec une augmentation de + 17 % du nombre de défaillances entre 2013 et 2012. Dans le secteur des activités immobilières, les défaillances d'entreprises sont également plus nombreuses, + 19 % dépassant même le record de 2011. En revanche, en 2013 moins d'entreprises sont en difficultés financières dans la construction (- 3,3 %), même si ce secteur représente toujours plus du quart des défaillances de la région, avec 880 ouvertures d'une procédure judiciaire.

Le commerce est le deuxième secteur concentrant le plus de défaillances, 770 procédures judiciaires sont enregistrées en 2013, soit - 2,3 % après le pic atteint en 2012. Toutefois, ce niveau reste très haut comparativement à celui de 2008, qui était de l'ordre de 700. De nombreuses entreprises du secteur de l'hébergement-restauration sont également en difficulté financière. Près de 500 ont déposé le bilan cette année comme en 2012, représentant 15 % des défaillances de la région.

Carte - Taux d'évolution des défaillances d'entreprises et nombre de défaillances en 2013 par région



Source : Fiben, Banque de France - © IGN-Insee 2014

Démographie d'entreprises

245 entreprises du Languedoc-Roussillon bénéficient d'un plan d'échelonnement de dettes publiques, fiscales ou sociales au 31 décembre 2013

- Sylvain Biancamaria, DRFIP Languedoc-Roussillon -

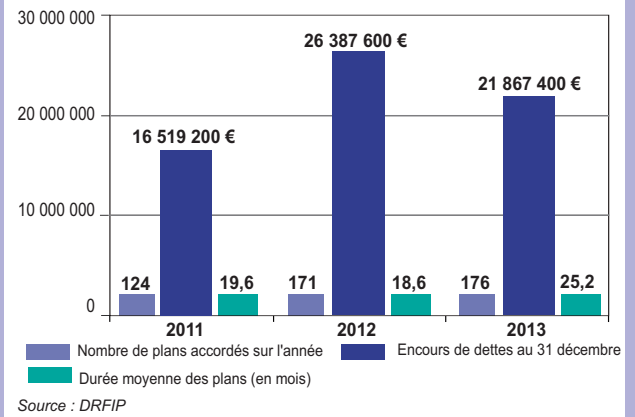
En 2009, l'État a renforcé son dispositif d'accueil des entreprises fragilisées par la crise économique. La dégradation du chiffre d'affaires, associée à un accès plus difficile au crédit, s'est traduit dans certains cas par des crises de trésorerie. Afin de les prévenir ou d'en atténuer les effets, une commission des chefs de services financiers (CCSF) présidée par le directeur des finances publiques réunit dans chaque département les créanciers publics des entreprises et coordonne leur action pour permettre aux entreprises de régler progressivement leurs échéances. Le secrétariat permanent de la CCSF expertise la situation économique et financière de l'entreprise et sa capacité de remboursement. Il s'assure que la pérennité de l'entreprise n'est pas remise en cause par les difficultés qu'elle rencontre. Le cas échéant, il reçoit les chefs d'entreprise qui en font la demande. A la suite de cette instruction, la CCSF peut octroyer des délais de paiement sur les dettes fiscales et sociales si les circonstances matérielles et objectives le justifient.

Au 31 décembre 2013, 245 entreprises bénéficient d'un plan d'échelonnement de dettes publiques, fiscales ou sociales, en Languedoc-Roussillon (plan accordé en 2013 ou les années précédentes). Ces plans portent sur un montant total de dettes publiques de 21,9 millions d'euros et 3 637 emplois sont concernés. La répartition par secteur d'activité des entreprises soutenues est représentative de la structure des entreprises dans la région (tableau 1).

La durée moyenne des plans en cours au 31 décembre 2013 est de 25 mois. Cette durée a augmenté par rapport aux deux années précédentes, elle était de l'ordre de 19 mois, afin d'accompagner au mieux les entreprises dans une conjoncture économique plus tendue.

Sur l'ensemble de la région en 2013, les saisines se sont stabilisées à un point haut par rapport à l'année précédente : 176 entreprises de la région ont obtenu un étalement de leurs créances publiques contre 171 en 2012 et 124 en 2011.

Graph. 1 - Eléments sur les plans en cours accordés par les CCSF en Languedoc-Roussillon



Tab. 1 - Entreprises soutenues au 31 décembre 2013 en Languedoc-Roussillon Unités : nombre et %

Secteur	Nombre de plans CCSF	Nombre d'emplois directs concernés	Répartition des entreprises soutenues	Répartition de l'ensemble des entreprises
Agriculture, sylviculture et pêche	3	64	1 %	0 %
Industrie	19	683	8 %	6 %
Construction	39	434	16 %	16 %
Commerce	47	634	19 %	21 %
Services	137	1 822	56 %	57 %
Total	245	3 637	100 %	100 %

Sources : DRFIP - Insee

Définitions

Créations d'entreprises : La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). L'étude porte sur les créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et les activités de location de biens immobiliers.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé européen :

- les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Taux de création d'entreprises : Rapport du nombre des créations d'entreprise d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Auto-entrepreneur : Le régime de l'"auto-entrepreneur" s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Dans le cas des auto-entreprises, on ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. On comptabilise des « demandes de création » à partir des immatriculations dans le répertoire Sirene ; certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé. Une partie de ces demandes, enfin, sera invalidée par l'Acoss : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées n'ont pas le droit d'être auto-entrepreneurs, ce qui entraîne finalement le rejet de leur affiliation.

Société : entité dotée d'une personnalité morale.

SARL (société à responsabilité limitée) : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices...) sont proportionnels à la part du capital détenue.

SAS (société par actions simplifiée) : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la société anonyme (SA). Elle peut être unipersonnelle, on parle alors de société par actions simplifiée à associé unique (Sasu).

Dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : Le dispositif Sine est un système permanent d'observation des jeunes entreprises, et depuis 2010 des jeunes auto-entreprises. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans une génération d'entreprises, c'est-à-dire créées la même année. L'ossature de ce système repose sur trois enquêtes directes par voie postale.

Défaillances d'entreprises : Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Il y a trois cas possibles de « procédure collective » :

- le redressement judiciaire prévoit, pour une unité légale qui n'arrive plus à régler ses dettes, le moyen d'apurer son passif - apurement rarement intégral ;
- la liquidation judiciaire met fin à l'activité de l'unité légale ou organise une cession - globale ou partielle ;
- la procédure de sauvegarde, instituée par la loi de sauvegarde des entreprises du 26 juillet 2005, permet à une unité légale d'anticiper sur ses difficultés et de se réorganiser afin d'éviter la cessation des paiements.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance. Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises.

Taux de défaillances d'entreprises : Rapport entre le nombre de défaillances d'entreprises observées l'année n et le stock d'entreprises au premier janvier de cette même année n.

Légère reprise des volumes de crédits, tirée par les crédits à l'habitat à destination des particuliers

Le climat des affaires dans l'industrie et dans les services marchands connaît une amélioration en 2013. Mais cette amélioration est encore fragile, globalement les indicateurs financiers n'ont pas retrouvé leur niveau moyen de longue période. Les banques régionales ont accordé en 2013 un montant global de crédit pour tout type de clientèle plus élevé qu'en 2012 (+ 1,8 %), hausse supérieure à celle de 2012 (+ 1,1 %). Les crédits alloués aux entreprises se stabilisent en dépit de crédits de trésorerie encore en régression. Dans le même temps, les crédits aux particuliers s'accroissent, en raison des crédits à l'habitat dont les encours connaissent une augmentation significative de + 4,3 % cette année.

● Stabilisation des encours de crédits alloués aux entreprises par les banques de la région

En 2013, les encours de crédits alloués par les banques de la région aux entreprises sont de même ordre qu'en 2012, alors qu'ils sont en baisse au niveau national (*graphique 1*). Avec une variation de + 0,3 %, les crédits d'équipement progressent mais de façon moins importante qu'en 2012, signe que les entreprises conservent un niveau d'investissement en biens d'équipement comparable à celui de 2012, année durant laquelle elles avaient davantage investi, notamment pour les grandes entreprises. Les crédits de trésorerie enregistrent une nouvelle contraction de - 2,7 % mais plus limitée qu'en 2012 et toujours de bien moindre importance qu'au niveau national (- 8,8 %). Ce recul est exclusivement le fait des entreprises individuelles. D'une manière générale, les plus petites entreprises recourent plus spontanément à l'autofinancement qu'au crédit, que ce soit dans le cadre de besoins de trésorerie ou dans celui d'investissement. La demande de nouveaux crédits sur l'année a modérément progressé mais elle n'a été satisfaite que partiellement. L'accès au crédit demeure toutefois en légère amélioration en 2013.

● Crédits accordés aux entreprises individuelles toujours en retrait

Si les encours de crédits alloués par les banques de la région aux entreprises (quelle que soit leur localisation) sont stables (+ 0,1 %), en revanche les crédits obtenus en 2013 par les entreprises du Languedoc-Roussillon (supérieurs à 25 000 euros) progressent davantage, de + 3,2 % (*cf. sources*). Les crédits accordés aux entreprises individuelles apparaissent encore en retrait (- 1,7 %) comparé à ceux accordés aux sociétés (+ 0,7 %), à l'inverse de ce qui est constaté au niveau national.

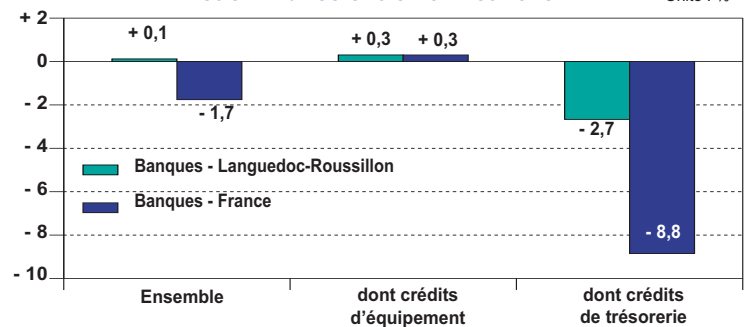
La plus forte hausse de crédits attribués en 2013 concerne les PME appartenant à un groupe (+ 5 %) tandis que les PME indépendantes ont stabilisé leur recours au crédit (+ 0,1 %) après une progression en 2012 (+ 4,4 %). Les grandes entreprises, quant à elles, enregistrent un fort recul de leurs encours de crédits (- 4 %) alors qu'ils étaient restés stables l'année dernière. Si les crédits à destination des micro-entreprises diminuent en région (- 0,8 %), ils poursuivent leur progression à l'échelle de la France entière (+ 3 %) (*graphique 3*). Les statistiques de la médiation du crédit, service mis en place pour aider les entreprises qui ont des difficultés de financement, confirment que la majorité des dossiers instruits en région concernent toujours les micro-entreprises.

Les entreprises ayant pour activité le soutien aux entreprises, notamment les activités des agences d'intérim, le nettoyage de bâtiments et la location de biens corporels, et celles dans le secteur de l'immobilier, ont vu leurs encours de crédits davantage augmenter, respectivement + 11,6 % et + 8,3 %. L'activité « soutien aux entreprises » totalise 3,7 % du total des crédits accordés aux entreprises du Languedoc-Roussillon. La progression des crédits mobilisés par le sec-

Financement de l'économie

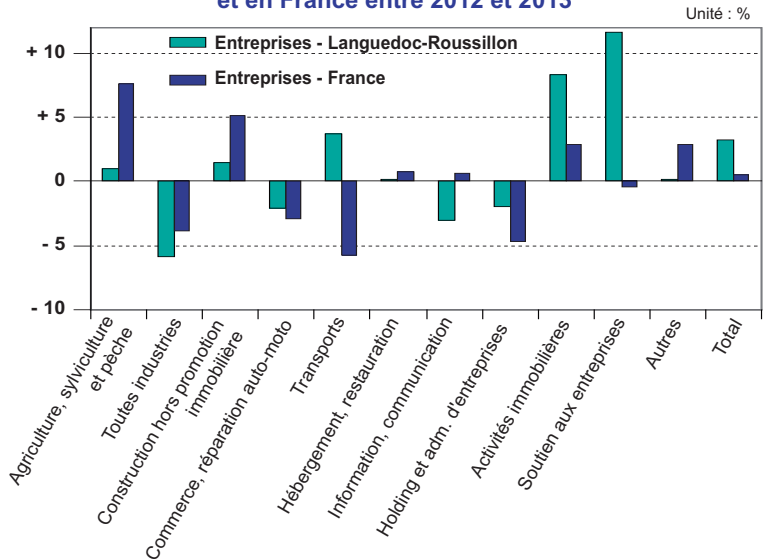
● Marjorie CHELY, Hubert AIMARD – Banque de France ●

Graph. 1 - Évolution des encours de crédits aux entreprises en Languedoc-Roussillon et en France entre 2012 et 2013



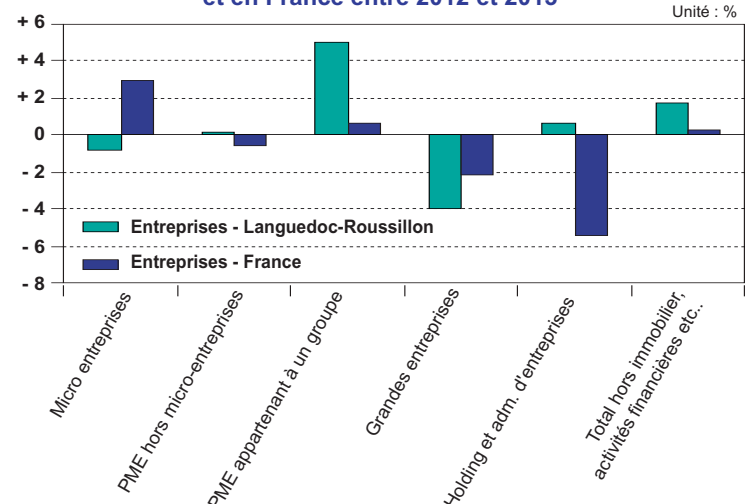
Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Graph. 2 - Évolution des encours de crédits mobilisés par secteur d'activité en Languedoc-Roussillon et en France entre 2012 et 2013



Source : SCR - Banque de France

Graph. 3 - Évolution des encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises en Languedoc-Roussillon et en France entre 2012 et 2013



Source : SCR - Banque de France

Financement de l'économie

teur de l'immobilier (agences immobilières, administration de biens immobiliers...) apparaît plus saillante car ces derniers représentent près de 50 % des crédits mobilisés par les entreprises de la région (graphique 2). En revanche, les entreprises du secteur de l'industrie domiciliées dans la région ont diminué leur recours au crédit (- 5,9 %).

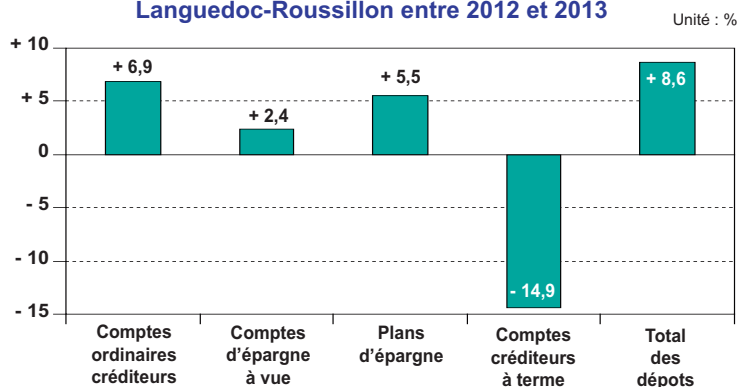
● Hausse des dépôts des particuliers et progression simultanée des encours de crédits

Le comportement prudent des particuliers s'inscrit dans la durée avec une nouvelle augmentation des montants totaux épargnés, + 8,6 % après deux progressions successives en 2011 et 2012 de respectivement + 4,9 % et + 4,5 %. Les arbitrages entre les différents produits de placement sont toujours en faveur de la sécurité et de la liquidité au détriment de meilleurs rendements potentiels mais plus risqués, comme par exemple les comptes créditeurs à terme. Une fois les plafonds des comptes d'épargne à vue et des plans épargne logement atteints, les disponibilités sont en toute logique conservées en comptes ordinaires créditeurs qui progressent substantiellement (+ 6,9 %). Bien que moins voire non rémunérés, ces comptes sont plus faciles d'accès et n'ont pas la composante risque des comptes à terme (comme le capital non garanti) qui eux s'atrophient (- 14,3 %) (graphique 4).

Les encours globaux de crédits accordés par les banques de la région en 2013 aux particuliers progressent au même rythme qu'en 2012, soit + 3,4 %, hausse très en deçà de celles de 2010 et 2011, respectivement de + 8,2 % et + 6,6 %. Si les crédits de trésorerie accusent un recul toujours plus significatif (- 10,1 % faisant suite à - 3,9 % en 2012), les crédits à l'habitat poursuivent leur évolution positive au même rythme que l'année précédente, soit + 4,3 %.

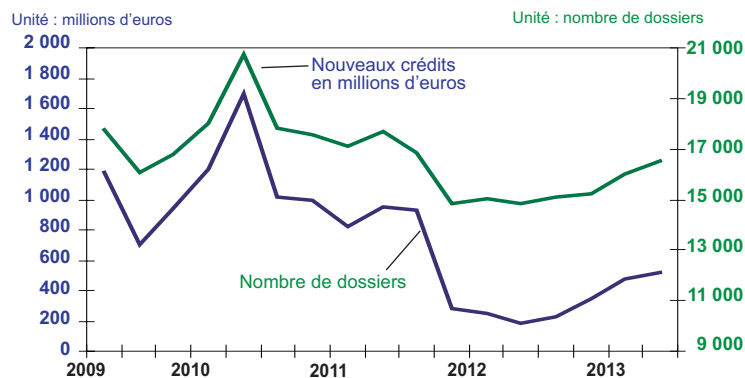
La demande de nouveaux crédits à l'habitat, en baisse quasi-continue depuis deux ans amorce une reprise au cours de l'année 2013 (graphique 5). Si le nombre de dossiers reste faible, le montant global des crédits atteint un niveau proche de la moyenne sur les quatre dernières années.

Graph. 4 - Évolution annuelle des dépôts des particuliers en Languedoc-Roussillon entre 2012 et 2013



Source : Dépôts et crédits - Banque de France

Graph. 5 - Évolution trimestrielle des crédits nouveaux à l'habitat en Languedoc-Roussillon entre 2009 et 2013



Source : Banque de France

Définitions

Dépôts et crédits : Dépôts et crédits accordés par les banques situées sur le secteur géographique étudié (Languedoc-Roussillon).

Encours bancaires de crédit : Montant des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée. Pour une banque : montant de l'ensemble des crédits utilisés par sa clientèle. Les **encours de trésorerie** correspondent aux prêts personnels, prêts revolving, découvert ou facilité de caisse...

L'encours de crédits mobilisés : correspond aux crédits effectivement distribués, par opposition aux crédits mobilisables, part non consommée mais disponible des lignes de crédits confirmées. Il s'agit des encours de crédits d'un montant unitaire supérieur à 25 k€, hors crédits aux PME dont l'activité principale est immobilière et hors crédits aux holdings dont le chiffre d'affaires conduirait à leur classement erroné dans la catégorie des PME.

Taille des entreprises : Les entreprises bénéficiaires des concours bancaires sont réparties entre microentreprises, petites et moyennes entreprises (PME) et grandes entreprises en fonctions de trois critères que retient la Banque de France : le niveau d'activité représenté par le chiffre d'affaires hors taxes, le volume des concours mobilisés et celui des concours mobilisables.

Si le chiffre d'affaires hors taxe est supérieur à 50 millions d'euros, l'entreprise est classée dans la catégorie des grandes entreprises. Les entreprises qui bénéficient d'un encours mobilisé (moyenné sur 12 mois) supérieur à des seuils définis par secteur sont classées parmi les grandes entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires. Les entreprises dont le plus grand encours mobilisable sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros sont également classées en grandes entreprises.

Sources

Banque de France

■ Les statistiques de la Banque de France sont localisées au siège des banques (ce qui conduit, ici, à une augmentation des encours de crédits de + 1,8 % aux différents acteurs économiques et + 0,1 % aux entreprises).

SCR : Service Central des Risques

■ L'analyse du financement des entreprises se fait aussi par les données « risques », qui portent sur les déclarations bancaires des engagements supérieurs à 25 000 € accordés aux entreprises dont le siège social est situé dans la région, c'est-à-dire au lieu d'implantation des entreprises, indifféremment du lieu géographique d'implantation de la banque déclarante, ce qui conduit à une augmentation des encours de + 3,2 %.

Bonne performance pour la viticulture, une météo atypique et des prix à la hausse pour les fruits et légumes

En 2013, le bilan de la vendange est positif en région tant en volume, en hausse par rapport à 2012, qu'en qualité. Le retard végétatif a persisté jusqu'aux vendanges mais les bonnes conditions climatiques automnales ont favorisé une maturation constante. De plus, les cours des vins de la région continuent leur progression. Le climat froid et humide du printemps a limité toutes les productions de fruits et de légumes, tant en France que dans les autres pays européens. La conjonction d'une offre réduite par les aléas climatiques et d'une consommation favorisée par les températures élevées de l'été, a conduit à une hausse des cours de ces produits.

www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

● Viticulture : une belle récolte, des surfaces qui ne baissent plus...

La production viticole du Languedoc-Roussillon a fortement progressé en 2013, portant sa part dans la production nationale à 32 % contre 29 % en 2012. En effet, alors que la production nationale, estimée à 42,3 millions d'hectolitres, est très faible pour la seconde année consécutive en raison d'intempéries, la production régionale, estimée à 13,5 millions d'hectolitres, a augmenté de 13 % par rapport à 2012 et de 5,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cependant, cette hausse fait suite à une année 2012 historiquement basse ; le volume produit en 2013 peut ainsi être considéré comme moyen, dans un contexte de stabilisation des surfaces en vigne depuis 2011, depuis l'arrêt du programme d'aides à l'arrachage définitif. L'année 2013 s'est caractérisée par un printemps particulièrement long et pluvieux, provoquant un retard de végétation qui a persisté jusqu'aux vendanges. Alors que de violents orages ont endommagé des vignes sur de vastes étendues dans le Centre, en Bourgogne et dans le Bordelais, la région Languedoc-Roussillon a bénéficié d'une météorologie favorable en septembre et octobre, permettant une maturation régulière des raisins et préservant leur bon état sanitaire.

● ...et des cours en progression

Sur l'année 2013, les cours des vins ont tous affiché une bonne tenue, particulièrement ceux des vins sans indication géographique (SIG) qui ont augmenté de + 13 % (graphique 2). Les volumes de transaction en vrac (2,2 Mhl) n'ont reculé que de 8 % par rapport à 2012, alors que les volumes déclarés en 2012 dans cette catégorie de vins (0,8 Mhl) étaient deux fois inférieurs à ceux de 2011 (1,8 Mhl). Certains viticulteurs ont probablement déclassé leur vin pour le commercialiser sans indication géographique (SIG), alors qu'ils demandaient une revendication en IGP au moment de la récolte (cf. encadré 1). Les cours des vins blancs, supérieurs aux rouges ou rosés, ont en outre davantage progressé que ces derniers : + 18,8 % contre + 10,8 %. Leur part dans les transactions en vrac des vins SIG est passée de 23 % à 27 % en un an.

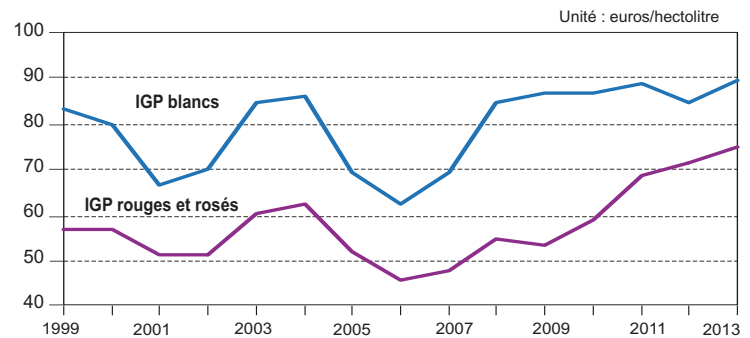
Les cours des vins avec indication géographique protégée (IGP) progressent sur un an (+ 5,3 %), aussi bien pour les rouges et rosés que pour les blancs dont la part en valeur dans les transactions en vrac IGP reste stable à 21 % (graphique 1). Compte tenu des moindres quantités sur les marchés en 2013 en raison de la faible récolte en 2012, la hausse des prix compense tout juste la baisse des volumes de transaction : 6,8 millions d'hectolitres contre 7,2 en 2012.

Concernant les vins d'appellation d'origine protégée (AOP), les prix ont augmenté de + 5,4 % en 2013 sur l'ensemble des transactions en vrac en rouge, hors vins doux naturels et Côtes du Rhône, hausse qui ne compense pas la baisse des volumes contractualisés (graphique 3). En revanche, les volumes de transaction en vrac pour les

Agriculture et viticulture

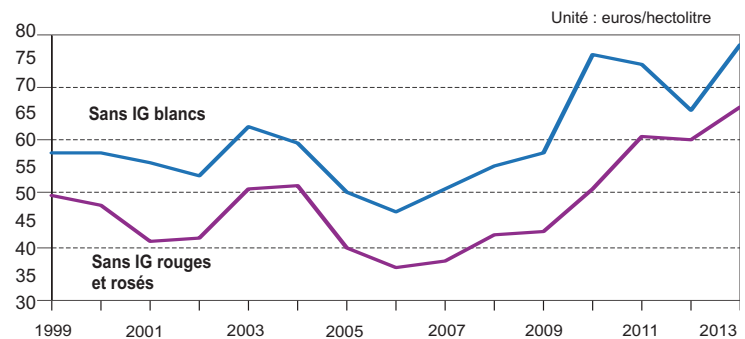
● Chantal PAILLER - DRAAF - SRISE ●

Graph. 1 - Évolution des cours des vins à indication géographique protégée en Languedoc-Roussillon



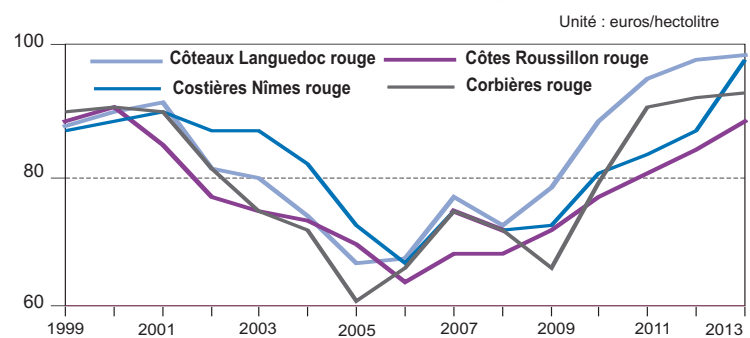
Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - France AgriMer

Graph. 2 - Évolution des cours des vins sans indication géographique en Languedoc-Roussillon



Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - France AgriMer

Graph. 3 - Évolution des cours des vins d'appellation d'origine protégée en Languedoc-Roussillon



Sources : Draaf Languedoc-Roussillon - Sud de France et Inter-Rhône

Encadré 1 - Déclaration de récolte et vente de vins

La demande de revendication en AOP ou IGP faite par un viticulteur dans sa déclaration de récolte ne préjuge pas totalement de la classification qu'il utilisera lors de la vente de sa production. En fonction de la demande de consommation et des cours des différents produits, le viticulteur peut en effet déclasser son vin et le commercialiser en vin SIG, alors que dans sa déclaration de récolte il demandait la revendication en IGP, voire en AOP. Ce phénomène de déclassement est difficilement quantifiable et aucune statistique n'existe pour l'heure sur ce sujet.

rosés progressent de 6 % et les prix de 5,3 %. La progression en volume est plus forte pour les blancs (+ 26 %), mais le prix moyen est plus bas que l'an dernier.

Agriculture et viticulture

Encadré 2 - Meilleure valorisation des vins du Languedoc-Roussillon exportés

Les exportations de vins IGP régionaux ont régressé en volume par rapport à l'année 2012 (- 1,4 %) mais ont progressé en valeur (+ 2,4 %). Elles s'établissent à 567,4 millions d'euros pour 2,8 Mhl. Le constat est le même pour les vins AOP, 177,7 millions d'euros pour 0,57 Mhl, en hausse de 1,5 % en valeur, mais en recul de 2,9 % en quantité. Cette meilleure valorisation des vins exportés s'accorde avec la hausse des cours observée en 2013, tandis que la baisse des volumes vendus à l'étranger est probablement imputable à une récolte 2012 largement inférieure à celle de 2011.

● Légumes : année plutôt bonne avec des prix majoritairement en hausse

En Languedoc-Roussillon, au-delà des particularités propres à chaque culture, les conditions climatiques ont été l'arbitre des volumes et de la qualité de la production. Le plus souvent, la baisse de l'offre due à la baisse des volumes récoltés a provoqué une augmentation des prix. La production de melons baisse de 12 %. Les conditions climatiques particulièrement défavorables au printemps ont entraîné des retards dans la croissance des plants et une pression parasitaire élevée. En début de campagne, et jusqu'en juillet, le marché du melon a profité d'un déficit de l'offre et de prix élevés. En revanche, à partir de la mi-août, l'afflux des productions de l'Ouest sature un marché que la demande pourtant active n'a pas permis d'écouler, les prix tombant alors en dessous des prix moyens 2008-2012. Le bilan demeure positif en Languedoc-Roussillon, l'essentiel de la production ayant été écoulé avant la chute des prix.

La production régionale de courgettes est également en retrait en 2013 par rapport à 2012 (- 4 %) et les prix se sont orientés à la hausse, face à une demande continue.

En Languedoc-Roussillon, la production de tomates destinées au marché du frais se maintient, alors que celle des tomates pour l'industrie, environ la moitié de la production régionale, régresse de 28,7 %. Le cours des tomates en frais s'est maintenu au niveau de la moyenne quinquennale, en retrait par rapport à celui de 2012.

La campagne 2013 des salades, laitues et chicorées vient de s'achever en avril 2014. Elle se solde par un maintien des surfaces, un maintien de la production de chicorées et par une baisse des productions de laitues (- 2,4 %). Les cours des laitues, proches de la moyenne quinquennale jusqu'en janvier se sont ensuite effondrés, installant cette production en situation de crise conjoncturelle.

Pour les concombres, en production sous serres, 2013 a été une très bonne année. La production régionale est supérieure de + 8 % à celle de 2012 et de 15 % à la moyenne 2008-2012 grâce à une amélioration du rendement. Le prix élevé dès le début de campagne s'est maintenu grâce à une forte demande estivale. Le prix moyen a dépassé de 13 % celui de 2012 et de 20 % le prix moyen 2008-2012.

● Fruits : un calendrier retardé et des prix en hausse compensant la chute des volumes de production

Dans la région, la production de fruits a souffert d'un printemps 2013 anormalement frais retardant le calendrier de production des différentes variétés de fruits d'été, notamment pour les variétés précoces. La production de pêches a reculé de 11,5 % et celle d'abricots de 15 % par rapport à 2012. Cette baisse est imputable à une diminution des surfaces (- 8 % pour ces 2 fruits) conjuguée à une baisse de rendement due à une mauvaise météo. Face à ces moindres productions, les cours à la production des fruits d'été ont été supérieurs aux niveaux historiques. La moyenne des prix à la production est supérieure à celle de 2012, mais aussi à la moyenne 2008-2012, de + 26 % pour la pêche et de + 22 % pour l'abricot. L'année 2013, marquée par un retard important de production, a favorisé des cours élevés en début de campagne, les autres récoltes européennes étant elles aussi en retard. La hausse des prix permet de compenser la chute des volumes de production des fruits d'été.

Pour la cerise, la production 2013, bien que plus abondante que la faible récolte de 2012 (+ 4 %), est néanmoins en deçà de la production moyenne 2008-2012 (- 11 %) en raison des fortes pluies de mai. La consommation a aussi pâti de ce temps frais et les cours moyens se situent en dessous de ceux de 2012 mais au-dessus de la moyenne 2008-2012.

Alors que la production de pommes est comparable à l'année 2012, celle de poires est en très forte hausse, + 19 %. Du début de campagne jusqu'en septembre, les prix à la production de la pomme et de la poire dépassaient encore ceux de 2012 mais, à partir d'octobre, ils accusent une baisse.

Tab. 1 - Productions des exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon

Unités : quintaux et %

	2009	2010	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012 en %
Concombres	112 570	126 240	121 370	121 700	131 600	+ 8,1
Salades laitues	363 215	344 175	271 210	274 810	268 080	- 2,4
Salades chicorées (frisées et scaroles)	190 535	173 165	141 480	157 530	157 110	- 0,3
Tomates (serre et hors serre)	836 630	897 460	692 200	709 090	604 860	- 14,7
<i>dont Tomates destinées au frais</i>	342 030	345 120	324 690	345 360	345 500	0,0
<i>dont Tomates pour l'industrie</i>	494 600	552 340	367 510	363 730	259 360	- 28,7
Courgettes	173 400	180 960	174 330	191 390	183 000	- 4,4
Melons	541 495	562 240	551 000	560 000	493 500	- 11,9
Pêches, Nectarines et Brugnon	1 445 575	1 378 070	1 333 400	1 130 000	1 000 000	- 11,5
Abricots	541 745	417 175	407 800	457 000	389 210	- 14,8
Pommes de table	813 130	817 695	882 545	798 600	795 000	- 0,5
<i>dont Pommes Granny Smith</i>	177 445	195 240	219 590	176 800	187 100	+ 5,8
Poires	107 046	83 036	112 820	87 354	104 090	+ 19,2
Cerises	65 845	47 995	60 000	47 270	49 170	+ 4,0

Source : Agreste - statistique agricole annuelle - Srise Draaf Languedoc-Roussillon

Agriculture et viticulture

Encadré 3 - Grandes cultures : moissons plus tardives avec de meilleurs rendements

La sole en blé dur en région Languedoc-Roussillon a diminué de 10 % au profit du blé tendre et de l'orge dont les surfaces augmentent respectivement de 62 % et de 21 %. Les récoltes de céréales d'hiver ont été tardives. Les conditions climatiques ont permis d'obtenir des rendements très satisfaisants à exceptionnels sur le pourtour méditerranéen pour le blé dur. A l'inverse, les rendements de l'ouest audois, pénalisés par des températures fraîches et les pluies printanières, sont moyens. Globalement, la qualité de la récolte en blé dur est moyenne. Au final la production régionale de blé dur progresse de près de 6 %, celle de blé tendre de 77 %, celle d'orge de 23 %. Mais les cours du blé dur, à l'instar des autres céréales, ont chuté au début de la campagne 2013/2014, en lien avec des récoltes mondiales abondantes, notamment canadiennes et aussi peut-être en raison d'indicateurs qualitatifs moyens. En Camargue, les rendements de riz n'ont pas été bons en raison de l'insuffisance du recouvrement de l'espace par le riz, en lien avec les difficultés de levées.

Tab. 2 - Productions des exploitations agricoles du Languedoc-Roussillon

	Unités : quintaux et %					Évolution 2013/2012 en %
	2009	2010	2011	2012	2013	
Blé tendre	205 075	256 724	299 930	401 380	711 540	+ 77
Blé dur	2 576 207	3 125 162	2 640 270	2 764 950	2 927 400	+ 6
Orge	386 945	440 820	361 180	425 300	522 720	+ 23
Riz	374 054	299 503	335 130	302 210	221 990	- 27
Colza	166 119	99 346	107 890	121 840	155 710	+ 28
Tournesol	553 900	441 475	594 560	584 590	510 425	- 13
Pois protéagineux	34 720	99 039	61 000	39 295	31 755	- 19

Source : Agreste - statistique agricole annuelle - Srise Draaf Languedoc-Roussillon

Encadré 4 - L'emploi et les salaires dans l'agriculture en 2012

- Camille de CAIX - Draaf Srise -

En 2012, l'agriculture en région Languedoc-Roussillon mobilise près de 41 200 UTA (unité de travail annuel). L'unité de travail annuel permet de cumuler les différents temps de travail durant l'année. Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Cette mesure diffère de l'estimation du nombre de personnes en activité le 31 décembre de l'année considérée. Bien que la diminution de l'emploi des actifs agricoles se poursuive, son rythme ralentit : - 1,2 % en 2012 après - 1,9 % en 2011 et - 3 % entre 2000 et 2010 en moyenne annuelle.

La main-d'œuvre familiale (chefs d'exploitation, coexploitants, conjoints...) continue de baisser (- 2 % en 2012) tandis que l'emploi salarié se maintient. Cette stabilité résulte d'une hausse pour les salariés saisonniers et occasionnels (+ 4,6 % en UTA), concomitante à une baisse pour les salariés permanents (- 4,1 % en UTA).

L'évolution de l'emploi salarié agricole entre 2010 et 2012 dans la région se situe dans la moyenne des autres régions françaises. Cependant, la région est en dernière position pour l'évolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants dans les exploitations moyennes et grandes : - 2,1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2012, plus forte baisse enregistrée en métropole.

Les niveaux des salaires versés dans la région évoluent au même rythme que le Smic depuis 2009. Supérieurs au Smic de 32 % pour les salariés permanents et de 16 % pour les salariés saisonniers et occasionnels, ils sont néanmoins sensiblement inférieurs aux moyennes métropolitaines où les salariés permanents perçoivent 1,36 Smic et les salariés saisonniers ou occasionnels 1,18 Smic.

		2010	2011	2012
Nombre d'exploitations agricoles		30 710	29 761	29 413
<i>dont exploitations moyennes et grandes</i>		16 385	15 909	15 568
Total des actifs agricoles		42 500	41 676	41 178
Main-d'œuvre familiale		27 385	26 489	25 961
<i>dont chefs d'exploitations et coexploitants</i>		22 251	21 636	21 372
Nombre d'UTA	Salariés hors main-d'œuvre familiale	15 115	15 187	15 217
	Salariés permanents	7 735	7 663	7 347
	Salariés non permanents	7 380	7 524	7 869
Rapport des salaires au Smic (taux horaire) *				
Languedoc-Roussillon	Permanents	1,31	1,32	1,32
	Non permanents	1,16	1,16	1,16
	Ensemble	1,25	1,25	1,24
France métropole	Permanents	1,36	1,37	1,36
	Non permanents	1,19	1,19	1,18
	Ensemble	1,30	1,31	1,30

* : le taux horaire inclut les indemnités compensatrices de congé payé (ICCP) versées en fin de contrat. Le versement de ces ICCP majore plus sensiblement les taux horaires des travailleurs non permanents.
Source : Agreste - Recensement Agricole 2010 - MSA 2012, traitement Languedoc-Roussillon

Industrie

● Patrick CROSNIER - DIRECCTE, Hubert AIMARD - Banque de France ●

Croissance de l'activité industrielle manufacturière régionale, avec de bons résultats à l'export

L'activité de l'industrie manufacturière régionale croît en 2013 avec un chiffre d'affaires des entreprises en hausse de + 3 %, croissance du même ordre qu'en 2012. La progression plus forte des exportations tire la croissance régionale. Les industries agroalimentaires et celles des équipements électriques et électroniques sont en forte croissance, alors que le secteur des autres produits industriels reste stable. Les services informatiques et l'ingénierie ont une croissance soutenue. Le secteur « matériel de transports » affiche un chiffre d'affaires en forte baisse.

www.languedoc-roussillon.direccte.gouv.fr
www.banque-france.fr

● Une activité croissante en 2013 dans l'industrie manufacturière grâce aux exportations

L'activité industrielle manufacturière, mesurée par le chiffre d'affaires des entreprises de la région Languedoc-Roussillon, progresse en 2013 contrairement à la majorité des autres régions de France (graphique 1). Cette croissance est inférieure à celle observée en Midi-Pyrénées (+ 5,2 %) mais supérieure à celle de la région Centre (+ 2,1 %). Seules ces trois régions ont une croissance supérieure à 2 %. Dans plus de la moitié des régions, le chiffre d'affaires dans l'industrie est en baisse, en valeur en 2013, par rapport à 2012 (méthodologie).

Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles manufacturières de la région continue à croître en 2013 (+ 2,9 %) avec un taux un peu plus élevé qu'en 2012 (+ 2,7 %) (graphique 2). Comme l'an dernier, l'exportation contribue à la croissance des entreprises régionales avec une augmentation de + 7,2 % du chiffre d'affaires réalisé avec l'étranger pour l'année 2013 (graphique 3). Parallèlement, comme l'an dernier, l'emploi, y compris l'emploi intérimaire, baisse légèrement dans les entreprises industrielles de la région mais aussi au niveau national.

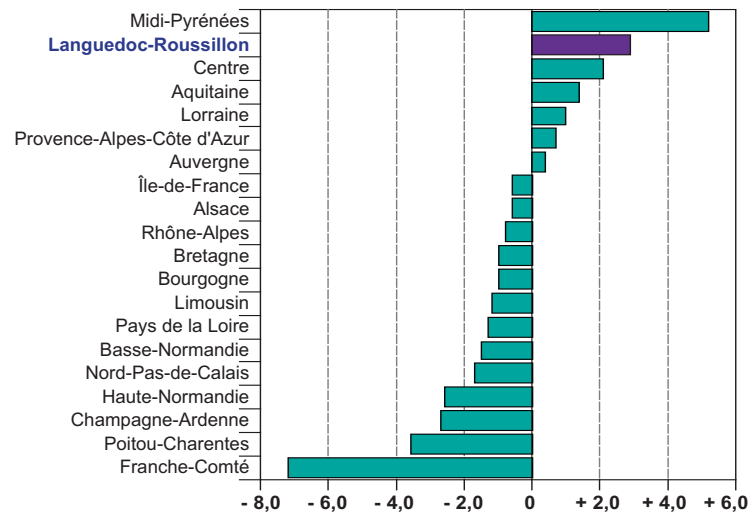
L'excédent brut d'exploitation (définition), qui mesure le profit des entreprises après paiement des salaires et impôts, a progressé par rapport à l'année passée, notamment grâce à une meilleure rentabilité du secteur de l'agroalimentaire et du sous-secteur des équipements électriques, électroniques et autres machines.

● Forte hausse de l'activité dans l'agroalimentaire

En 2013, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur agroalimentaire augmente dans la plupart des régions françaises, contrairement aux autres secteurs d'activités. La hausse de l'activité agroalimentaire en Languedoc-Roussillon apparaît parmi les meilleures en comparaison des autres régions. La bonne performance de l'activité participe à la croissance générale de l'activité industrielle puisque l'industrie agroalimentaire représente 19 % des effectifs d'emplois industriels régionaux.

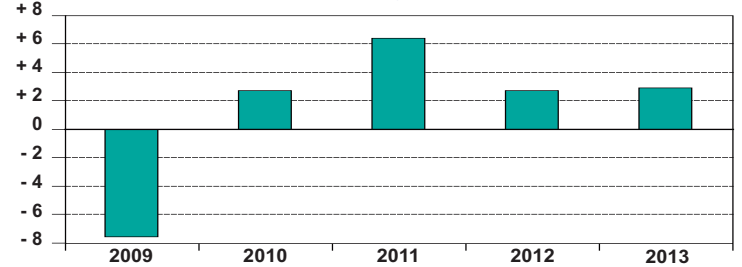
L'activité des industries agricoles et alimentaires de la région croît de + 6 % en 2013, faisant suite à une hausse de + 3,6 % en 2012 (graphique 4). Cette croissance résulte en partie du dynamisme du marché extérieur puisque les exportations des produits fabriqués en région ont crû de plus de + 8,8 %. La croissance de l'activité a permis une amélioration des excédents bruts d'exploitation des entreprises. Les différents sous-secteurs ne présentent pas une même évolution. Ainsi, l'activité s'améliore dans la fabrication de produits laitiers après deux années difficiles, et dans la fabrication des autres produits alimentaires. Elle est un peu moins soutenue sur l'année dans le segment du travail du grain et de la fabrication d'aliments pour animaux, secteur qui avait connu en 2011 et 2012 un essor de son activité.

Graph 1 - Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie en 2013 par région Unité : %



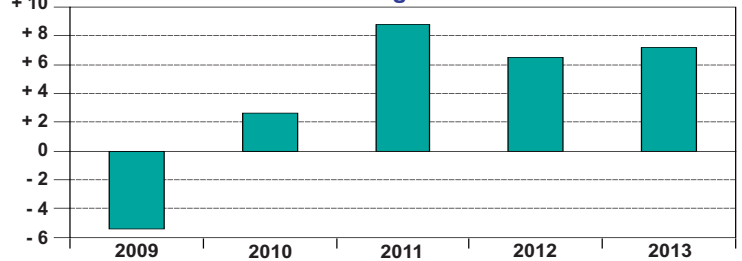
Source : Banque de France - Enquêtes régionales

Graph 2 - Évolution annuelle du chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière en Languedoc-Roussillon Unité : %



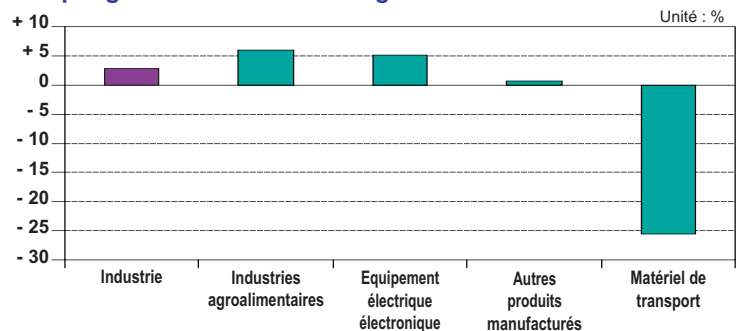
Source : Banque de France

Graph 3 - Évolution annuelle des exportations de l'industrie manufacturière en Languedoc-Roussillon Unité : %



Source : Banque de France

Graph 4 - Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie par grands secteurs en Languedoc-Roussillon en 2013 Unité : %



Note : Le chiffre d'affaires est en valeur et donc sujet à des effets de prix, ce qui rend difficile la comparaison des évolutions entre grands secteurs en terme de production.
 Source : Banque de France

● Poursuite de la croissance de l'activité dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques

La croissance régionale du chiffre d'affaires des entreprises de fabrication d'équipements électriques, électroniques et autres machines est également plus soutenue dans la région que dans la plupart des autres régions. Avec une hausse du chiffre d'affaires de + 5,1 %, le

Industrie

Languedoc-Roussillon est parmi les 5 régions dont l'augmentation de l'activité est d'au moins 5 % sur un an. Bien que la progression soit moindre que les années passées (+ 10 % en 2012, + 20 % en 2011), il s'agit de la troisième année consécutive de hausse. Plus encore que pour l'agroalimentaire, cette croissance résulte en grande partie du dynamisme du marché extérieur puisque les exportations ont crû de + 11,9 %. La hausse globale de l'activité sur un an est cependant plus soutenue dans les produits informatiques, électroniques et de communication. La dynamique de croissance de l'activité sur plusieurs années a permis une nouvelle amélioration de l'excédent brut d'exploitation des entreprises.

● Légère progression de l'activité de la fabrication des autres produits industriels

Le secteur des autres produits industriels (métallurgie, textile, habillement, cuir et chaussures par exemple), qui représente 60 % des effectifs industriels en Languedoc-Roussillon, est en progression en 2013 (+ 0,7 %). Cependant, la demande en provenance de l'étranger (+ 0,7 % également) n'a en pas eu d'effet moteur pour la production régionale contrairement à ce qui s'est passé pour les autres activités. Dans beaucoup de régions, l'activité de ce secteur reste en retrait. Seules 8 régions connaissent une très légère hausse de leur chiffre d'affaires par rapport à l'année antérieure.

Les secteurs de la fabrication de produits ayant leurs débouchés dans le secteur du BTP (éléments en verre, en béton et en métal pour la construction) ont fait fléchir l'activité d'ensemble du secteur. D'autres sous-secteurs, comme « le textile, l'habillement et la chaussure » ou le « travail du bois » et celui du « papier » et de « l'impression » ont plutôt mieux résisté, avec des activités stables ou en progression.

● L'activité a décliné dans la fabrication des matériels de transport

Le Languedoc-Roussillon figure parmi les 14 régions dont l'activité dans le secteur de la fabrication de matériels de transport est en baisse. La baisse moyenne du chiffre d'affaires de la région est la plus forte de France (- 25,6 %) en 2013, après une hausse de + 14 % en 2012 et + 10 % en 2011. Cette chute d'activité est essentiellement le fait de la demande interne puisque les exportations progressent quant à elles de + 13,5 %. L'impact de cette forte réduction d'activité est cependant à relativiser pour la région en matière d'emploi : les effectifs d'emplois de ce secteur pesant seulement pour 3 % des effectifs industriels.

Encadré 1 - En France métropolitaine, légère baisse du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière en valeur en 2013, baisse plus forte de la production

En valeur, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière française est en légère baisse en 2013, - 0,4 %. Elle correspond à une croissance de + 2,2 % dans l'agroalimentaire, une stabilisation dans la fabrication de matériels de transport, une baisse de - 0,3 % dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines, et de - 1,4 % dans les autres produits industriels.

Sur l'ensemble de l'année 2013, la production manufacturière française a reculé de - 1,4 % en volume. La production s'est réduite dans les industries alimentaires (- 3,1 %) et les autres produits industriels (- 1,8 %). Elle s'est stabilisée dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines et a progressé dans la fabrication de matériels de transport (+ 0,7 %).

Source : Insee

Encadré 2 - En dehors de l'industrie, d'autres activités productives comme certaines activités de services aux entreprises et de commerce de gros poursuivent leur croissance en 2013

L'industrie contribue à la production de biens qui n'ont a priori pas vocation à être consommés sur le territoire. Cette caractéristique définit l'économie productive. D'autres secteurs que l'industrie ont cette même caractéristique, tels que le commerce de gros, et les services aux entreprises. Les services aux entreprises contribuent au développement des autres secteurs par leurs activités de conseil et d'appui. Les entreprises de service et de commerce de gros jouent également un rôle important dans la croissance régionale d'une activité fortement influencée par la concurrence internationale et par la commercialisation sur les marchés extérieurs.

Dans les services aux entreprises, les secteurs ne sont pas tous au diapason en 2013. Ainsi le chiffre d'affaires du secteur de l'informatique est en hausse de + 4,9 % en valeur, avec une demande soutenue notamment à l'export. L'activité du secteur de l'ingénierie (par exemple dans la conception de machines) a elle aussi été en progrès de + 2,8 %, notamment grâce à une demande extérieure qui a crû de + 21,5 %. L'activité de l'intérim a été en baisse de - 0,5 % en raison notamment de la faible demande en provenance du bâtiment et des travaux publics.

La hausse de l'activité de commerce de gros de + 3,1 % en 2013 (+ 0,9 % en 2012) est portée par l'exportation qui augmente de + 6,1 %. La tendance par activité est similaire à celle de l'an dernier : la bonne tenue dans l'agroalimentaire permet le maintien de l'activité du secteur. En revanche, le chiffre d'affaires du secteur des équipements industriels est en retrait. L'activité des biens domestiques (habillement, meuble, vaisselle...) enregistre de bonnes performances, tandis que les biens intermédiaires, constituant près d'un tiers du chiffre d'affaires du négoce de la région, sont à peine stables, pâtissant de la baisse de l'activité de la construction.

Sources et définitions

Industrie manufacturière : industries de transformation des biens, c'est-à-dire principalement des industries de fabrication pour compte propre mais qui concernent aussi la réparation et l'installation d'équipements industriels ainsi que des opérations en sous-traitance pour un tiers donneur d'ordres.

Les sources principales de cet article sont l'enquête annuelle réalisée en début d'année 2014 par les succursales régionales de la banque de France, et en particulier celle de Montpellier. Elles utilisent également les enquêtes mensuelles de la Banque de France. Les chiffres utilisés sont en valeur, donc non déflatés, ils ne correspondent donc pas à une évolution en volume de la production ou de l'investissement. D'autre part, les chiffres des effectifs tiennent compte des intérimaires.

Excédent brut d'exploitation (EBE) est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. L'EBE correspond à l'excédent qui reste dans l'entreprise en ne tenant compte que des produits et charges nécessaires à l'exploitation.

Nomenclature :

Insee - Définitions et méthodes - NAF rév. 2, 2008 - Niveau 1 - Liste des sections

Construction - Logement

● Jacques BAGHI, Bertrand ODDO - DREAL

La construction neuve reste en crise

Le secteur de la construction a connu une sixième année consécutive difficile. Dans la construction neuve, l'activité a encore diminué en 2013 avec une baisse des permis de construire, plus marquée pour les logements collectifs que pour les maisons individuelles. Seul le département de l'Hérault, grâce au développement de la capitale régionale et de ses environs, tire son épingle du jeu. Le secteur de l'entretien et la rénovation du bâtiment est également en difficulté, mais un débouché autour de la rénovation énergétique et thermique se met progressivement en place. Dans les travaux publics, l'année 2013 a vu lesancements de grands travaux d'infrastructures, essentiellement concentrés entre Nîmes et Montpellier. Les entreprises des autres secteurs géographiques de la région ont plus de difficultés à trouver des débouchés.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

● L'activité de construction à nouveau en baisse

L'activité de construction de logements a diminué à nouveau en 2013 en Languedoc-Roussillon. Elle s'approche du très faible niveau de 2009 avec 21 400 logements autorisés au cours de l'année (tableau 1). Le repli régional de - 14 % est plus marqué que celui observé en France métropolitaine (- 11 %) (graphique 1). Dans ce secteur, les phénomènes de crise et de sortie de crise ont tendance à être accentués dans la région : l'activité chute plus vite qu'ailleurs, mais est aussi capable de rebonds plus forts lorsqu'elle repart.

La construction de logements individuels recule de - 8 %, avec une stabilité dans le département de l'Hérault, tiré par la croissance démographique (encadré 2). Dans ce département, la périurbanisation se poursuit, générant un volume significatif de logements individuels. À l'opposé, le repli des autorisations de maisons individuelles atteint - 20 % dans les Pyrénées-Orientales.

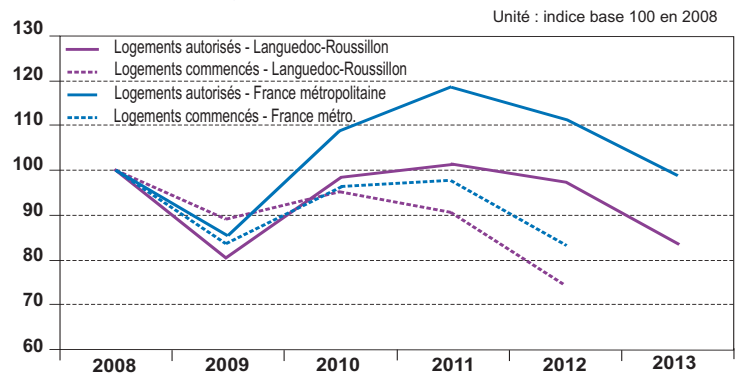
Les logements collectifs et en résidence souffrent plus que les maisons individuelles avec un recul de - 20 % de nouvelles autorisations. L'investissement locatif n'est pas la cause de cette baisse : le nombre de logements neufs vendus à des fins d'investissement locatif est faible mais stable, autour de 1 200 logements, après les fortes diminutions de 2011 et 2012 (réduction puis fin du dispositif « Scellier »). À lui seul, l'Hérault a concentré l'an dernier plus de 80 % des logements ayant vocation à être défiscalisés dans la région.

De même, le volume de logements collectifs autorisés reste à des niveaux très faibles dans tous les départements de la région à l'exception de l'Hérault, où il atteint encore près de 6 000, soit près de 60 % des logements autorisés au niveau régional. Cependant, ce nombre d'autorisations est en repli de - 20 % dans l'Hérault par rapport à l'an dernier.

L'activité de construction de logements de la commune de Montpellier est à contre-courant, la croissance y étant de plus de + 25 %. Il faut remonter aux années précédant la crise de 2008 pour retrouver un niveau d'activité aussi élevé dans cette commune. L'an dernier, un logement sur huit autorisé dans la région l'a été à Montpellier, et même un logement collectif sur quatre.

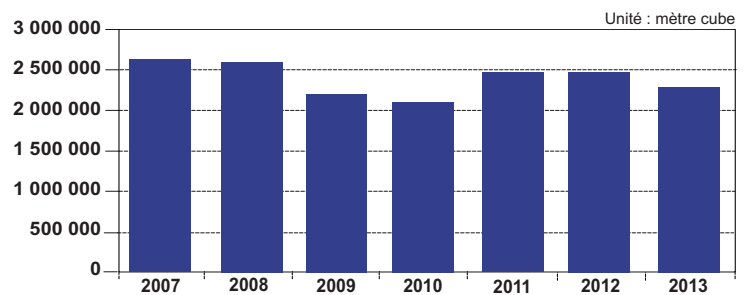
Dans ce contexte, l'ajustement du marché par le prix du neuf ne s'opère que très partiellement : dans les zones où l'investissement locatif baisse, où le marché du collectif s'essouffle fortement, la correction s'opère par les prix : - 10 % dans l'Aude sur le prix au m² des appartements neufs. Les prix stagnent dans le Gard et les Pyrénées-Orientales, alors qu'ils continuent d'augmenter dans l'Hérault (+ 5 %) et sur la commune de Montpellier (+ 5 %). Dans la capitale régionale, le prix du mètre carré neuf en appartement atteint 3 900 €/m², contre 3 700 €/m² dans le département. En dehors de l'Hérault, les prix moyens sont de 3 200 €/m² (tableau 2).

Graph 1 - Évolution de la construction de logements en Languedoc-Roussillon et en France



Champ : logements individuels et collectifs
Source : SOeS, Sit@del2, données brutes en dates réelles

Graph 2 - Livraisons de béton en Languedoc-Roussillon



Source : SNBPE (syndicat national du béton prêt à l'emploi)

Encadré 1 - Un rattrapage encore insuffisant des logements sociaux en 2012

Le Languedoc-Roussillon reste déficitaire en logements sociaux. Avec un taux de 9,5 logements sociaux pour 100 résidences principales au 1er janvier 2013, la région est en dessous du taux métropolitain de 15,6 logements sociaux pour 100 résidences principales. Mais ce résultat doit être relativisé par l'évolution plus forte du parc régional de logements sociaux en 2012 (+ 2,2 %) que celle du parc métropolitain (+ 1,6 %). Cette croissance, bien qu'en léger recul (+ 3,3 % l'année précédente), reste sensible. L'Hérault qui compte 40 % du parc régional concentre 55 % des nouvelles mises en service.

Dans la région, 3 200 logements sociaux ont été mis en service en 2012. Mais dans le même temps, d'autres logements sociaux sont sortis du parc, pour l'essentiel vendus ou détruits. Ces démolitions, ajoutées à un taux moindre de mises en service, expliquent la stabilité du parc dans le Gard contrairement au reste de la région.

En 2013, l'État a contribué au financement de 4 900 logements sociaux, soit 10 % de plus qu'en 2012. En comparaison, 3 000 logements étaient ainsi financés en 2008. Le rattrapage est en cours : les mises en service de logements sociaux augmentent plus vite que les ouvertures de chantiers de logements.

Le pouvoir d'achat des ménages, au niveau national, a nettement reculé en 2012, et s'est stabilisé en 2013, conséquences du chômage et de l'augmentation du taux de pauvreté. De plus, les conditions bancaires, malgré les taux d'intérêt bas, restent difficiles, avec des montants de prêts limités par les règles prudentielles du secteur bancaire. Le niveau de fonds propres exigible rend l'accès à l'achat difficile, empêchant ainsi de ménages de concrétiser leurs projets.

● L'entretien et la rénovation du bâtiment en difficulté

Les activités d'entretien et de rénovation du bâtiment, qui concernent aussi bien les logements que les locaux d'activité, ont aussi connu une année 2013 difficile. La baisse du chiffre d'affaires des négociants en

Tab. 1 - Nombre de logements autorisés en Languedoc-Roussillon en 2013

Unités : nombre, et %

	Logements individuels		Logements collectifs et logements en résidence		Total	
	Logements en 2013 (nombre)	Taux d'évolution 2012/2013 (%)	Logements en 2013 (nombre)	Taux d'évolution 2012/2013 (%)	Logements en 2013 (nombre)	Taux d'évolution 2012/2013 (%)
Aude	1 882	- 9,3	1 131	+ 36,4	3 013	+ 3,8
Gard	3 076	- 6,3	1 285	- 29,6	4 361	- 14,6
Hérault	4 229	- 0,2	5 851	- 19,9	10 080	- 12,7
Lozère	379	- 10,2	62	- 57,8	441	- 22,5
Pyrénées-Orientales	1 895	- 21,2	1 620	- 32,2	3 515	- 26,7
Languedoc-Roussillon	11 461	- 7,7	9 949	- 20,4	21 410	- 14,1
France métropolitaine	171 851	- 10,9	209 512	- 11,6	381 363	- 11,3

Note : données brutes provisoires en date réelle - Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2.

matériaux le confirme. Mais, dans ce secteur, un débouché autour de la rénovation énergétique et thermique se met en place petit à petit, accompagné par le plan de rénovation énergétique des logements (*encadré 3*).

La consommation de béton prêt à l'emploi est un indicateur permettant d'appréhender en même temps l'activité du bâtiment et des travaux publics (*graphique 2*). Concernant le bâtiment, le volume d'activité des chantiers est directement issu des autorisations de logements effectuées les années antérieures. Le maintien du niveau en 2012 était imputable en partie aux fortes commandes de 2011. En 2013, la faiblesse des commandes passée en 2012 commence à se faire ressentir.

Le béton prêt à l'emploi est aussi un intrant très important dans les travaux publics. Ceux-ci ont été soumis à différentes contraintes. D'une part, en 2013, selon les montants inscrits aux budgets primitifs, les dépenses prévisionnelles de Travaux Publics des collectivités territoriales de la région s'élèvent à 1 811 M€ TTC, en retrait de - 3,2 % par rapport à 2012. D'autre part, les échéances électorales proches (municipales, européennes) ne sont pas favorables à la programmation de travaux et à la passation de marchés, laissant augurer une année 2014 plus difficile.

Dans ce contexte morose, le financement bancaire des opérations n'a cependant pas souffert, comme en 2012, du démantèlement de Dexia, principal acteur du financement des collectivités locales en France. Les activités de cette banque sont désormais assurées par la Banque Postale et la Banque Publique d'Investissement.

L'année 2013 a vu les lancements de grands travaux d'infrastructures, essentiellement concentrés dans l'Est de la région. La Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre Nîmes et Montpellier, le déplacement de l'A9 (doublement sur un trajet proche) autour de Montpellier, la poursuite du développement de la ville et de l'agglomération de Montpellier, générant des besoins de terrassement et de viabilisation qui assurent aux entreprises de travaux publics de ce secteur un portefeuille d'activité. Mais les entreprises des autres secteurs géographiques ont plus de difficultés à trouver des débouchés.

Tab. 2 - Prix de vente des maisons et des appartements neufs

Unités : nombre, euros et %

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine		
	2013	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Taux d'évolution moyen annuel sur 5 ans (2) (%)	2013	Taux d'évolution 2011/2012 (%)	Taux d'évolution moyen annuel sur 5 ans (2) (%)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	526	+ 7,1	- 20,5	8 686	+ 1,8	- 12,3
Prix moyen par maison	215 013 €	- 0,8	- 2,0	247 085 €	- 1,4	0,0
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	4 432	- 6,3	- 9,1	79 035	- 1,7	- 6,2
Prix moyen au m ²	3 611 €	+ 3,5	+ 2,4	3 869 €	- 0,1	+ 3,4

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers

Source : SoeS, ECLM

Construction - Logement

Encadré 3 - La performance énergétique re-lais de croissance attendu par l'appareil de production local

Le créneau de la performance énergétique, visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments, est appelé à connaître un essor facilité par les mesures prises en 2013. Dans le neuf, l'année est marquée par l'application de la Réglementation Thermique 2012 (RT2012) à l'ensemble des constructions, limitant la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/m² par an en moyenne, soit 3 fois moins par rapport à la RT 2005.

Sur le parc existant, le gouvernement a lancé en 2013 un plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) qui vise la rénovation de 500 000 logements par an d'ici à 2017 et la réduction de la consommation d'énergie du secteur de 38 % d'ici à 2020. Localement, ce plan s'articule avec l'initiative prise par la région Languedoc-Roussillon dans le cadre de son dispositif Rénov'LR.

Ces nouvelles dispositions devraient permettre d'afficher un bilan plus flatteur que celui dressé pour le Languedoc-Roussillon en 2013. Le nombre de demande de labellisations BBC rénovation reste stable par rapport à l'exercice précédent, autour de 1 500. Le contingent d'éco-prêts à taux zéro (prêt accordé pour financer des travaux améliorant la consommation énergétique du logement) s'affiche comme en 2012 juste au dessus du millier de logements. Seul le programme « habiter mieux » porté par l'ANAH (programme d'aides à la rénovation thermique) a bénéficié à plus de 1 500 ménages, soit le double qu'en 2012.

Décidée en juin 2013, l'entrée en vigueur de l'éco-conditionnalité des aides publiques pour l'éco-prêt, le crédit d'impôt développement durable et les autres aides d'initiative régionale et locale, va également changer la donne pour les professionnels. A partir de juillet 2014, les particuliers devront faire appel à des professionnels titulaires de la mention « RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement) pour profiter des aides publiques. L'appareil de production local doit s'adapter rapidement. En Languedoc-Roussillon le nombre d'entreprises détentrice de cette mention se situe en effet en deçà de 5 %. La conséquence de cette nouvelle éco-conditionnalité est d'avoir dynamisé la formation. Le nombre de formés participants au dispositif FEEDBat (Formation aux économies d'énergies des entreprises et artisans du bâtiment) est monté en flèche au second semestre 2013. Au final sur l'ensemble de l'exercice, grâce à ce rebond, le Languedoc-Roussillon compte plus de 750 formés, soit plus que lors des 2 années précédentes cumulées.

Encadré 2 - De moins en moins de logements individuels

Alors qu'au début des années 2000 plus de deux tiers des mises en chantier de logements étaient des logements individuels, cette part est très rapidement descendue autour de 50 % au milieu des années 2000 avant de se stabiliser à ce niveau, et à 55 % l'an dernier. Plusieurs facteurs expliquent ces évolutions : la montée en puissance des dispositifs de défiscalisation au tournant de 2010 est la plus forte. Mais d'autres éléments sont intervenus, en particulier le triplement du prix du foncier dans les années 2000 : il a limité les possibilités pour les particuliers de réaliser des projets immobiliers en maison individuelle, les amenant à se reporter vers du collectif. Liée aux phénomènes précédents, la concentration de la construction sur l'agglomération de Montpellier, et plus particulièrement sur sa ville-centre, conduit aussi à maintenir une part forte de la construction collective, malgré un affaissement sensible du marché collectif dans les autres zones.

Construction - Logement

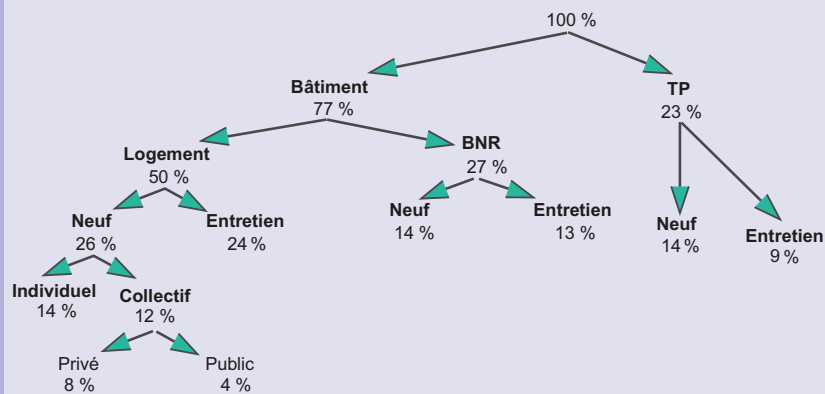
Poids relatifs des sous-secteurs de la construction en Languedoc-Roussillon

Le secteur de la construction est complexe tant par la diversité des acteurs qu'il mobilise que par la nature des segments de marché qu'il rassemble. Il comprend par exemple les chantiers de construction neuve (habitations, bureaux, bâtiments publics...), la construction d'ouvrages de génie civil tels qu'autoroutes, routes, voies ferroviaires mais aussi les rénovations, les réparations, les extensions, les transformations et les activités de promotion immobilière (réunion de moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente).

Le graphique joint qui donne le poids des entreprises du BTP en Languedoc-Roussillon suivant leur chiffre d'affaires montre par exemple que le bâtiment (construction, rénovation...) dégage 3 fois plus de chiffre d'affaires que les travaux publics. Au sein du bâtiment, le segment « logement » génère un chiffre d'affaires 2 fois supérieur à celui des locaux (bureaux, magasins...). Sur le logement, la part de l'entretien équivaut presque à celle de la construction neuve. En outre analyser la construction en ne considérant exclusivement que la construction et la commercialisation des logements neufs conduit à omettre plus de 90 % de ses activités.

Décomposition du secteur BTP du Languedoc-Roussillon selon le chiffre d'affaires des sous-secteurs

(calée sur EAE 2007)



La chaîne de valeur des logements neufs

Le prix des logements neufs est présenté comme un des facteurs du faible niveau de l'activité et des ventes. Identifier les différentes activités intervenant dans la chaîne de valeur liée à la production privée du logement collectif autour de la capitale régionale permet de poser un diagnostic sur les prix de l'offre de logement afin de comprendre leur niveau et leur progression : le prix moyen au m² a augmenté de + 3,5 % entre 2012 et 2013 pour les appartements neufs dans la région alors que le nombre de ventes a diminué de - 6,3 %. De l'achat du terrain à la promotion des logements, plusieurs acteurs interviennent et contribuent à la détermination du prix du logement.

Le prix du foncier peut représenter près de 20 % d'une opération collective et parfois plus de la moitié du coût de construction d'un logement individuel. Baisser son prix ne pourrait venir d'une offre des détenteurs de terrain après des années de hausse du prix des terrains (prix des terrains à bâtir multiplié par trois entre 2000 et 2010). Cette évolution à la hausse des prix des terrains s'explique par la concurrence des promoteurs et des aménageurs entre eux dans un contexte de fort essor démographique. La maîtrise d'outils expérimentés, comme l'ingénierie foncière, ici ou là, devrait toutefois contribuer à une certaine modération qu'il s'agisse d'ingénierie ou de portage foncier sous la houlette ou non de l'Établissement Public Foncier, dont le rôle est de contribuer à réguler l'offre et la demande de foncier.

La baisse des prix pourrait-elle être attendue de la maîtrise d'œuvre (architectes par exemple) ? La contraction du marché favorise le resserrement des prix par la mise en concurrence. Mais faire beau, simple et moins onéreux n'est pas aisé, et la rentabilité peut se trouver affectée. La hausse des radiations du tableau de l'Ordre des architectes pour défaut de paiement d'assurance traduit l'ampleur des tensions au sein de la profession. Leurs interventions ajoutées à celles des BET (bureaux d'études techniques), bureaux de contrôle et autres assureurs représentent pas moins de 10 % du prix final.

Plus de la moitié du prix de la construction relève de la phase de travaux (entreprises de bâtiment). Mais la concurrence au sein des entreprises locales et la venue d'acteurs extérieurs (par exemple, entreprises à moindre coût travaillant avec des salariés détachés) tirent les prix vers le bas et laissent peu de marge de manœuvre. Les banquiers spécialisés soulignent la faiblesse des taux de profitabilité des entreprises ayant en charge les travaux de construction. Les salaires ont été revalorisés au cours de ces dernières années afin de redorer l'image du secteur et permettre ainsi d'attirer des jeunes. Revenir en arrière semble peu réaliste. En outre, lors de cette phase de production sont mis en place des matériaux composés de matières premières dont les cours s'imposent aux acteurs locaux. Là encore, les contraintes sont fortes.

La dernière option consiste à apprécier la part qui revient à la promotion elle-même qui comprend frais fixes, frais de commercialisation et marge calculés en fonction de la prise de risque.

Ainsi, baisser les prix de l'offre de logement est le défi relevant de la puissance publique, des urbanistes, aménageurs, promoteurs, concepteurs, producteurs. Un dialogue et une compréhension accrue des contraintes de chacun pourrait-il faire émerger une vision partagée ? Meilleure maîtrise foncière, urbanisme innovant, conception de qualité adaptée aux contraintes économiques et réglementaires, systèmes constructifs performants, sont sans doute des principales pistes à explorer.

Activité transport de marchandises en berne en 2013

L'affaiblissement de l'activité de transport de marchandises apparue en 2012 se confirme en 2013 en Languedoc-Roussillon de façon plus marquée qu'au niveau national. Le transport de voyageurs résiste mieux avec notamment un secteur aérien en forte croissance cette année. Les immatriculations de voitures particulières neuves sont toujours en baisse.

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

● Immatriculations des tracteurs routiers toujours en baisse

Les immatriculations de tracteurs routiers (camions auxquels une remorque peut être accrochée) poursuivent leur chute pour la deuxième année consécutive en Languedoc-Roussillon : - 8 % en 2013 alors qu'elles rebondissent au niveau national : + 4,9 %. Depuis 5 ans, l'évolution moyenne annuelle des immatriculations de tracteurs routiers atteint - 6,4 % en Languedoc-Roussillon, - 3,8 % en métropole. Pour les camions, la baisse des immatriculations est plus modérée en région (- 1,4 %) que pour l'ensemble de la France métropolitaine (- 8,4 %).

● Frêt terrestre à nouveau en baisse dans la région

Le transport routier de marchandises, mesuré par le nombre de tonnes par kilomètre de marchandises transportées, est marqué par une baisse conséquente des flux entrants en Languedoc-Roussillon et des flux internes à la région en 2013. La stabilité des flux sortants permet de limiter la baisse d'activité annuelle à - 6 % (graphique 1) alors que l'activité de transport routier de marchandises reste stable entre 2012 et 2013 au niveau national. Depuis 2008, le taux d'évolution annuel moyen, tous flux confondus, s'élève à - 3,5 % en région. Il est du même ordre de grandeur au niveau national : - 3,7 % (tableau 1).

Dans le contexte régional de baisse du fret terrestre, le trafic autoroutier de poids lourds est stable entre 2012 et 2013 sur la section autoroutière payante la plus fréquentée de la région (graphique 2). Il a baissé de 1,6 % par an en moyenne depuis 2008 sur cette portion d'autoroute. Avec 12 500 poids lourds par jour en moyenne, le trafic moyen journalier annuel en 2013 correspond à celui de 2002.

● Volumes importés en recul dans les ports de la région

L'activité de fret portuaire en Languedoc-Roussillon fléchit de - 1,7 % entre 2012 et 2013. En effet, les volumes manutentionnés dans les ports de la région sont en baisse en raison d'une moindre activité dans le port de Sète (- 4 %), qui reste néanmoins le premier port commercial du Languedoc-Roussillon. La hausse des volumes dans les ports de Port-la-Nouvelle et de Port-Vendres permet de modérer cette baisse (tableau 2). Depuis 2008, le fret maritime est en légère hausse en Languedoc-Roussillon (+ 1,1 %) avec un volume de marchandises traitées augmenté de 330 000 tonnes en 5 ans au port de Sète.

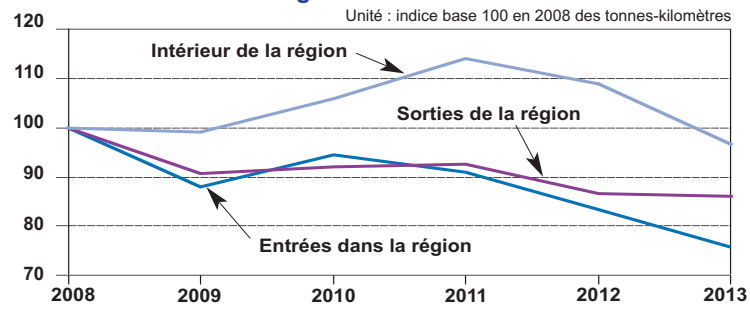
L'activité portuaire à Port-la-Nouvelle est portée pour moitié par les importations d'hydrocarbures et pour 1/3 par les exportations de céréales. La progression de + 23 % des exportations de céréales à Port-la-Nouvelle a généré un volume supplémentaire de 122 000 tonnes en 2013 alors que les importations d'hydrocarbures sont restées stables. La chute des trois quarts des exportations de marchandises diverses, ainsi que la diminution des importations de nourriture animale et d'engrais atténuent cependant les résultats annuels.

Dans le port de Sète, les importations, qui représentent 4/5 des volumes traités par les ports régionaux, diminuent de 8,4 % en un an alors que les exportations croissent de près de 15 %. La nature des marchandises qui y transitent est beaucoup plus variée que dans les autres ports régionaux, même si les importations d'hydrocarbures constituent un tiers des volumes. La baisse de 13 % des importations d'hydrocarbures (- 168 M tonnes), ainsi que celles des importations et exportations de marchandises diverses, des importations de vins et de coques de pétrole, ne sont pas entièrement compensées par la hausse des importations-exportations d'huiles, des exportations de céréales, de tourteaux et par l'augmentation de 47 % des importations de graines oléagineuses.

Transports

● Laurent MARION - DREAL ●

Graph. 1 - Évolution du transport routier de marchandises en Languedoc-Roussillon



Source : SoeS, Enquête TRM

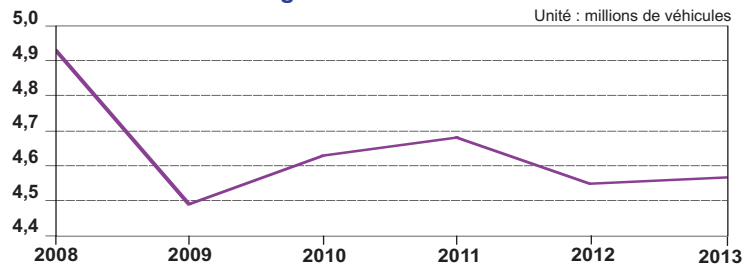
Tab. 1 - Transport routier de marchandises en Languedoc-Roussillon

Unités : millions de tonnes-kilomètres transportés et %

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine		
	2013 (millions de tonnes-kilomètres transportés)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution annuelle	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Languedoc-Roussillon					
Entrées dans la région	3 058	- 9,0	- 5,4	///	///
Sorties de la région	3 743	- 0,5	- 2,9	///	///
Intérieur de la région	1 627	- 11,3	- 0,7	///	///
Total	8 427	- 5,9	- 3,5	- 0,2	- 3,7

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport routier de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée. Sont comptabilisés les volumes de marchandises transportées par les camions de PTAC > 3,5T et les poids lourds de 15 ans au plus immatriculés en France. Seul le transport intérieur est pris en compte. Les marchandises en transit dans la région ne sont pas comptabilisées
Source : SoeS, Enquête TRM

Graph. 2 - Trafic de poids lourds sur la section Gallargues - Lunel de l'A9 de 2008 à 2013



Source : Autoroutes du Sud de la France

Tab. 2 - Fret portuaire en Languedoc-Roussillon

Unités : millier de tonnes et %

	2013	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Sète	3 392	- 4,1	+ 2,1
Port-la-Nouvelle	1 973	+ 1,8	+ 0,5
Port-Vendres	272	+ 5,7	- 5,0
Total	5 636	- 1,7	+ 1,1

(1) taux d'évolution annuel qu'aurait connu le fret portuaire si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée
Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 - Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

● Hausse des immatriculations de véhicules de transport et baisse des immatriculations de voitures neuves

Concernant les véhicules de transports de voyageurs, le marché des voitures particulières neuves continue à chuter pour la 4^{ème} année consécutive (graphique 3). Le nombre d'immatriculations de ces véhicules diminue dans la région comme au niveau national : - 5,4 % en un an en Languedoc-Roussillon, soit - 3 600 immatriculations (tableau 3). Entre 2008 et 2013, la baisse est en moyenne de - 3,4 % par an en région et de - 3 % par an en France métropolitaine. Les immatriculations

Transports

de véhicules de transport en commun repartent à la hausse après des résultats 2012 désastreux. En 2013, la croissance annuelle atteint + 11,8 % en région et + 14,4 % en France. Toutefois, cette dynamique ne suffit pas à rattraper le niveau de 2008 puisqu'en 5 ans, les immatriculations d'autobus et d'autocars neufs dans la région ont baissé de 5 % par an en moyenne.

● Transport aérien et ferroviaire de voyageurs en augmentation

En 2013, le transport aérien régional de voyageurs croît de plus de 8 % en un an. La fréquentation des aéroports de la région, mesurée en nombre de passagers augmente dans chacun d'entre eux. L'aéroport de Montpellier qui rassemble la moitié des usagers de la région, a accueilli 10 % de voyageurs supplémentaires en 2013, soit 135 000 passagers de plus (tableau 4). Cette augmentation est principalement imputable aux lignes intérieures à destination de Paris, Nantes, Strasbourg et Lille, destination nouvelle en 2013.

La moitié des usagers de l'aéroport de Montpellier sont concentrés sur les lignes à destination de Paris, 17 % sur d'autres vols intérieurs (Nantes, Strasbourg, Lille, Lyon), 20 % à destination de l'Europe du Nord et 7 % vers l'Afrique du Nord ; Montpellier-Fréjorgues étant le seul aéroport régional desservant cette destination. En 2013, 1 passager sur 3 de cet aéroport voyage sur une ligne à bas coût (low cost).

Les lignes à bas coût génèrent, en 2013 comme en 2012, la quasi-totalité de la fréquentation des aéroports de Béziers, Carcassonne et Nîmes avec plus de 98 % des vols, principalement à destination de l'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas...). La décision récente de la commission européenne de maintenir la possibilité d'aides publiques aux aéroports de moins de 700 000 passagers par an devrait permettre de sauvegarder l'activité dans ces aéroports dans les prochaines années. L'aéroport de Perpignan conserve une ligne Air France vers Paris Orly qui constitue les 2/3 de son activité. Le tiers restant est produit par des lignes à bas coût vers l'Europe du Nord et une ligne intérieure à destination de Nantes.

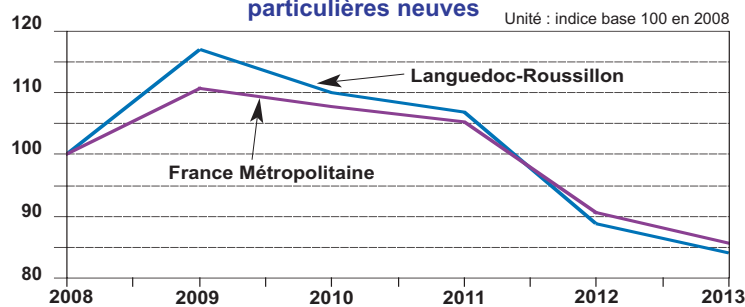
Depuis 2008, la fréquentation de l'ensemble des aéroports est en légère hausse : + 1,5 %, avec une fréquentation multipliée par 3 en 5 ans pour l'aéroport de Béziers.

En 2013, le nombre de voyageurs dans les gares ferroviaires du Languedoc-Roussillon progresse de + 12 %. La fréquentation croît de + 15 % dans les grandes gares, voire plus à Sète, Béziers et Montpellier. Cette dernière gare concentre à elle seule le tiers des usagers de la région avec près de 8 millions de passagers annuels. Cette croissance est aussi bien le fait du trafic des trains régionaux (TER) que celui des grandes lignes.

● Transport maritime de voyageurs en baisse depuis 5 ans

La progression en 2013 du transport maritime de voyageurs semble très importante (+ 27,4%), mais fait écho à la forte chute de 2012 de - 29 %. En effet la progression annuelle fulgurante du trafic de voyageurs au port de Sète provient de l'interruption du trafic de ferries entre Sète et le Maroc de janvier à avril 2012 suite aux problèmes financiers de la com-

Graph. 3 - Évolution du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves



Source : SoeS, SIDIV

Tab. 4 - Transport aérien de passagers dans les aéroports du Languedoc-Roussillon

Unités : milliers de passagers et %

	2013	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne 2013/2008
Montpellier Méditerranée	1 423	+ 10,4	+ 2,5
Perpignan Rivesaltes	367	+ 4,8	- 4,4
Carcassonne Salvaza	433	+ 9,3	- 0,6
Nîmes Arles Camargue	195	+ 5,7	- 2,7
Béziers Vias	228	+ 1,9	+ 24,8
Total	2 646	+ 8,3	+ 1,5

Source : MEDDTL (Direction de la sécurité de l'aviation civile du Sud-Est)

Tab. 5 - Transport maritime de voyageurs dans les ports du Languedoc-Roussillon

Unités : passagers et %

	2013	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne 2013/2008
Sète	175 380	+ 29,4	- 5,0
Port-Vendres	1 195	- 61,1	- 10,1
Total	176 575	+ 27,4	- 5,0

Sources : EPR Port de Sète, DDTM66 – Capitainerie de port de Port-la-Nouvelle, CCI de Perpignan

Tab. 3 - Immatriculations de véhicules neufs

Unités : nombre et %

	Voitures particulières		Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾		Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾		Ensemble des immatriculations ⁽³⁾	
	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012	2013 (nombre)	Évolution 2013/2012
Aude	8 139	- 11,9	1 584	- 1,2	163	+ 1,2	9 911	- 10,0
Gard	17 435	- 3,8	3 561	- 4,3	363	- 16,9	21 405	- 4,1
Hérault	25 565	- 2,3	5 756	- 5,7	510	- 1,7	31 886	- 2,9
Lozère	1 511	+ 1,5	362	- 0,5	55	- 3,5	1 942	+ 0,8
Pyrénées-Orientales	10 871	- 10,4	1 885	+ 1,6	242	+ 10,5	13 067	- 8,4
Languedoc-Roussillon	63 521	- 5,4	13 148	- 3,7	1 333	- 4,3	78 211	- 5,1
France métropolitaine	1 756 952	- 5,4	364 664	- 4,1	45 041	- 1,3	2 173 611	- 5,0

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC - (2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers - (3) : y compris les immatriculations de transports en commun

Sources : SoeS, SIDIV

pagne Comanav-Comarit. L'activité a été reprise par Grandi Navi Veloci. Comparé aux chiffres de 2011, le trafic maritime a diminué de 8 % en 2013. L'évolution annuelle du trafic de voyageurs à Port-Vendres est peu significative. Les quelques escales de navires de croisière chaque année dans ce port (entre 10 et 15) génèrent un trafic faible. Le trafic régional diminue de 5 % par an en moyenne entre 2008 et 2013, ce qui correspond à 52 000 usagers de moins entre ces deux dates (tableau 5).

Projets de développement du transport ferroviaire

Les projets pour développer le transport ferroviaire en Languedoc-Roussillon sont nombreux et variés :

Le contournement de Nîmes et de Montpellier et la ligne grande vitesse (LGV) de Montpellier à Perpignan sont en cours à des stades différents. Les travaux ont commencé pour le premier et la mise en service est prévue pour 2017. Les études se poursuivent pour le second.

Ces deux projets qui permettront d'établir le lien entre le TGV-Méditerranée et la ligne grande vitesse Perpignan - Figueras s'inscrivent dans une démarche globale de réalisation d'un réseau ferré grande vitesse européen structurant. Ils ont plusieurs objectifs : développer le fret ferroviaire en reportant une partie du trafic de poids lourds actuel de l'A9, soulager la ligne actuelle déjà saturée, permettre un renforcement significatif des dessertes TER et le transport de voyageurs à grande vitesse.

D'autres opérations sont mises en place pour dynamiser le transport ferroviaire de voyageurs dans la région : aménagement de la gare Saint-Roch de Montpellier en pôle d'échange multimodal, TER à 1 euro sur plusieurs lignes régionales, modernisation des gares de Nîmes, Perpignan, Lunel et d'infrastructures.

En 2013, les services marchands ont retrouvé le chemin de l'emploi

Après une année 2012 difficile, le secteur des services marchands qui concentre dans la région la moitié de l'emploi salarié marchand, a gagné 2 100 emplois en 2013, alors que l'emploi total marchand dans la région est en baisse. L'emploi a augmenté dans toutes les activités de ce secteur, hormis les activités immobilières. Près de la moitié de la hausse est au bénéfice des emplois orientés vers les services aux entreprises.

www.insee.fr

A la fin de l'année 2013, 236 400 salariés travaillaient en Languedoc-Roussillon dans les services marchands (cf. méthodologie). Ce secteur, qui concentre près de la moitié de l'emploi salarié marchand de la région (hors agriculture, administration publique, santé, action sociale et particuliers employeurs), a retrouvé le chemin de l'emploi après une année 2012 pendant laquelle il avait pour la première fois perdu des emplois. Les services marchands dans leur ensemble ont gagné 2 100 emplois salariés au cours de l'année 2013, avec une hausse de + 2 300 emplois directs et une baisse de - 200 emplois en intérim. Cette augmentation de + 0,9 % a été plus forte qu'au niveau national (+ 0,4 %) (graphique 1 et tableau 1).

Les services marchands ont été créateurs d'emplois nets au premier trimestre (+ 1 300 postes) et au quatrième trimestre (+ 950). En milieu d'année 2013, l'ensemble de ce secteur a perdu une centaine d'emplois. Il a été moins affecté que les autres secteurs par les pertes d'emploi au deuxième et au troisième trimestres. En revanche, le recours à l'intérim dans les services marchands a continué à baisser en 2013, malgré un léger regain du recours à l'emploi intérimaire en fin d'année. Tous les secteurs composant les services marchands ont vu leur emploi augmenter en 2013, hormis les activités immobilières, qui ont continué à pâtir du marché atone.

● Les activités immobilières restent à la peine

Avec encore 220 emplois perdus en 2013 (- 2,4 %), le secteur de l'immobilier (agences immobilières, administration de biens immobiliers...) est toujours touché par la chute du nombre de transactions immobilières dans la région (tableau 1). Dans un contexte de pouvoir d'achat des ménages contraint, s'ajoutent les effets de la très faible construction de logements neufs en 2013 et de la réduction des mesures incitatives à l'investissement locatif. Depuis le premier trimestre 2008, le secteur a perdu 900 emplois salariés, soit 10 % de ses effectifs.

● Un millier d'emplois supplémentaires dans les activités de soutien aux entreprises

En 2013, le secteur des « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » contribue pour moitié à l'augmentation de l'emploi salarié dans les services marchands. L'emploi salarié y a progressé de + 1,4 %, soit + 1 000 emplois en 2013 au total. Le nombre d'emplois directs a progressé plus fortement, mais cette progression est atténuée par la perte de 200 emplois intérimaires (graphique 2). Ce secteur emploie 72 300 personnes à la fin 2013, soit 31 % des salariés des services du Languedoc-Roussillon. Il n'a pas échappé aux effets de la crise de 2008. Mais la création d'emploi a repris dès le deuxième trimestre 2009, et depuis, le secteur gagne des emplois chaque année. Aujourd'hui, il compte 3 000 postes de plus qu'en avril 2008.

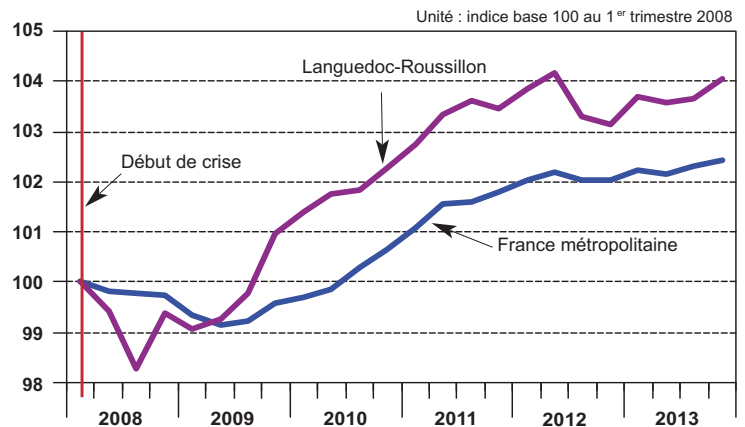
● Forte augmentation de l'emploi dans les activités d'information et de communication

Après une année 2012 difficile, le secteur « Information et communication » a connu en 2013 un rythme d'augmentation particulièrement soutenu. Dans ce secteur qui ne représente dans la région que six emplois de services sur cent, l'emploi a augmenté de + 2,9 %, avec 400 emplois supplémentaires en un an. L'emploi direct a même gagné un

Services

Jean-Claude GIDROL - INSEE

Graph. 1 - Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les services marchands



Note : l'emploi intérimaire est affecté au secteur utilisateur
 Champ : emploi salarié hors agriculture, services principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs
 Source : Insee, estimations d'emploi (données corrigées des variations saisonnières).

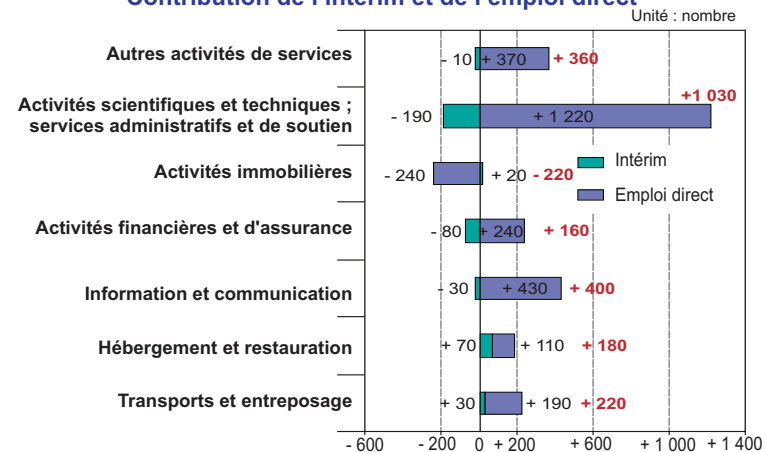
Tab. 1 - Évolution de l'emploi salarié dans les services marchands entre fin décembre 2012 et fin décembre 2013

Unités : nombre et %

	Languedoc-Roussillon			France métropolitaine	
	En solde	En %	Poids des secteurs (en %)	En %	Poids des secteurs (en %)
Transports et entreposage	+ 220	+ 0,5	18	+ 0,1	19
Hébergement et restauration	+ 180	+ 0,4	18	- 0,1	13
Information et communication	+ 400	+ 2,9	6	+ 0,4	10
Activités financières et d'assurance	+ 160	+ 0,7	9	+ 0,3	11
Activités immobilières	- 220	- 2,4	4	- 0,6	3
Activités scientifiques et techniques services administratifs et de soutien	+ 1 030	+ 1,4	31	+ 0,8	33
Autres activités de services hors particuliers employeurs	+ 360	+ 1,1	15	+ 0,5	11
Ensemble des services	+ 2 130	+ 0,9	100	+ 0,4	100

Notes :
 - du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent -
 - l'emploi intérimaire est affecté au secteur utilisateur
 Champ : emploi salarié hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs
 Source : Insee, estimations d'emploi - Direccte, intérim par secteur

Graph. 2 - Variation annuelle de l'emploi salarié dans les services marchands en Languedoc-Roussillon Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : emploi salarié hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs
 Source : Insee, estimations d'emploi - Direccte, intérim par secteur

peu plus, mais comme dans les activités de soutien aux entreprises, quelques dizaines d'emplois intérimaires ont été perdus.

Services

● Les activités financières et les autres services aux ménages continuent à créer des emplois

En 2013, les « activités financières et d'assurance » ont augmenté de 160 emplois salariés en Languedoc-Roussillon, soit une hausse de + 0,7 %. L'évolution annuelle est plus forte dans la région qu'au niveau national (+ 0,3 %). Ce secteur fait partie de ceux, peu nombreux, qui avaient conservé dans la région une orientation positive même en 2012. Depuis le début de la crise en avril 2008, le secteur bancaire et d'assurance a gagné 2 300 postes salariés supplémentaires dans la région.

Les services orientés vers les ménages (hors salariés employés par des particuliers) ont également progressé, avec 360 emplois salariés supplémentaires en 2013, soit + 1,1 %, augmentation plus élevée qu'au niveau national (+ 0,5 %).

● Regain d'emploi dans le secteur « transports et entreposage »

Les entreprises des transports et de l'entreposage ont gagné 220 emplois en 2013. Ce secteur emploie, à la fin 2013, 18 % des salariés des services marchands. Malgré la chute de l'activité industrielle, le sursaut de la consommation au quatrième trimestre a permis une augmentation de + 0,5 % de l'emploi. Il s'agit en majorité d'emplois directs mais l'intérim dans ces activités a également gagné quelques dizaines d'emplois. C'est une amélioration plus forte qu'au niveau national, qui a gagné + 0,1 % d'emplois.

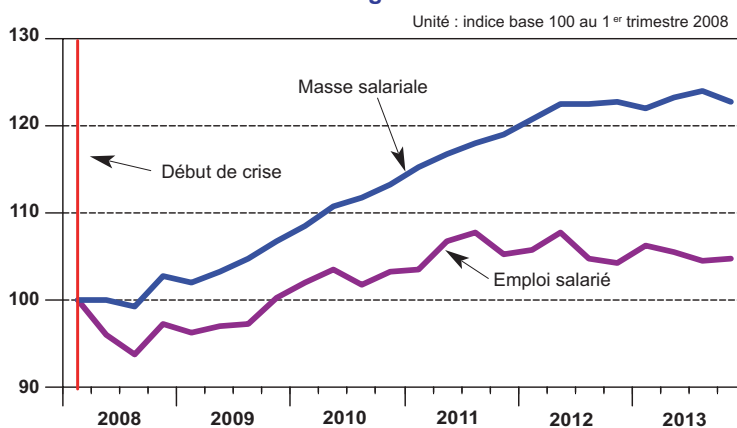
● Légère amélioration dans l'hébergement et la restauration

Le secteur « hébergement et restauration » est particulièrement développé en Languedoc-Roussillon, avec 18 % de l'emploi salarié marchand pour seulement 13 % en France métropolitaine. Il a renoué en 2013 avec l'augmentation de l'emploi, avec un gain modeste de l'ordre de + 180 emplois (+ 0,4 %), dont une petite moitié d'emplois intérimaires. Au niveau national, l'emploi dans le secteur a légèrement baissé. Ce n'est que grâce à la bonne tenue de l'emploi au premier trimestre que l'emploi a augmenté dans ces activités en 2013. Car la suite de l'année a été en retrait par rapport à l'ensemble des services marchands, avec en particulier une stabilité au quatrième trimestre, contrairement à l'embellie des autres services.

Cette modeste augmentation de l'emploi dans l'hébergement et la restauration ne semble pas à la hauteur de la bonne santé du secteur, qui a connu en 2013 une troisième très bonne année en terme de fréquentation touristique. Mais l'observation de l'emploi effectuée en fin de trimestre, masque l'ampleur de l'activité du secteur durant le pic estival (juillet-août) et les emplois saisonniers qui lui sont associés. La baisse de l'emploi à la fin juin permet de supposer une plus grande prudence que les autres années dans l'anticipation des embauches de saisonniers, notamment à cause de conditions météorologiques guère favorables. Prudence confirmée par la nouvelle baisse au troisième trimestre, avec sans doute encore plus que dans le passé de contrats saisonniers ou à durée déterminée qui se sont terminés avant le 30 septembre.

L'évolution de la masse salariale, égale à la somme des rémunérations versées sur un trimestre, permet de compléter l'analyse de ces activités fortement saisonnières (graphique 3). En 2013, la masse salariale dans le secteur « hébergement et restauration » a progressé de + 0,5 % en glissement annuel. Bien que cette hausse soit modérée, elle confirme la bonne santé du secteur.

Graph. 3 - Évolution de l'emploi salarié et de la masse salariale dans le secteur « hébergement et restauration »



Champ : emploi salarié hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs
Sources : Insee, estimations d'emploi - Urssaf/Accoss

Définitions

Champ de l'étude et sources

Ensemble des salariés du secteur privé essentiellement marchand, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale et particuliers employeurs. Sont ainsi exclus de l'analyse les salariés appartenant aux établissements cotisant à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dispersés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, la construction, le commerce de gros, les services financiers etc., l'emploi public (fonction publique d'état, fonction publique hospitalière et collectivités territoriales), les salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale du secteur privé. Ce champ recouvre 51 % de l'emploi total et 59 % de l'emploi salarié total.

Les statistiques présentées dans cette analyse de l'emploi portent uniquement sur le champ concurrentiel de l'emploi salarié dans le secteur des services, c'est-à-dire hors emploi public (administration, éducation, santé et action sociale) et hors particulier employeur. Dans la région, les emplois salariés dans les services sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 34 % dans l'éducation, santé, action sociale, 3 % dans les activités des ménages en tant qu'employeurs, et 42 % dans le champ concurrentiel. Ce sont les seules qui permettent un suivi conjoncturel de l'emploi à partir des données collectées par l'Urssaf. De plus, les autres formes d'emploi (emploi de l'administration publique, emploi salarié non marchand, emploi non salarié) sont traditionnellement peu fluctuants et moins sensibles à la conjoncture.

Créations d'emplois / Pertes d'emplois

Dans ce document, les créations d'emplois (respectivement pertes d'emplois) correspondent à la différence positive (respectivement négative) entre le total des emplois effectivement créés et les emplois détruits.

Méthodologie des estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand

Traditionnellement, l'emploi intérimaire est compté dans le secteur des services marchands. Dans cette étude, il est compté dans les secteurs qui y ont recours.
cf. méthodologie chapitre emploi.

Activité touristique des hébergements marchands en hausse en 2013 grâce à l'hôtellerie de plein-air

En 2013, 8,5 millions de touristes ont séjourné dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de la région pour un total de 34,3 millions de nuitées. Après une année 2012 en demi-teinte, la fréquentation touristique, en terme de nuitées, est en hausse de + 1,8 % pour l'ensemble de ces hébergements. Au niveau national, la hausse est plus modérée avec + 0,7 % de nuitées. Le Languedoc-Roussillon maintient ainsi, grâce aux bons résultats de l'hôtellerie de plein-air, son 4^{ème} rang en termes de nuitées, derrière les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes.

www.insee.fr

Année record pour les campings languedociens

Dans les campings, après une saison touristique 2012 à la baisse, les nuitées sont en hausse de + 4,3 % sur la période de mai à septembre 2013 par rapport à l'an passé et s'établissent à un niveau record sur les dix dernières années avec 19,5 millions de nuitées (graphique 1). Le Languedoc-Roussillon reste la première région de destination avec 2,7 millions de campeurs au cours de la saison 2013. Les touristes sont plus nombreux que la saison dernière à séjourner dans les campings de la région (+ 1,8 % de touristes) et y prolongent leurs séjours qui atteignent en moyenne 7,2 jours sur la saison 2013, contre 7 jours en 2012.

La restructuration de l'offre vers davantage de campings équipés, dotés d'un hébergement léger (bungalows, chalets), explique en partie ces résultats. Ces derniers comptabilisent 10,3 % de nuitées supplémentaires sur la saison. A l'inverse, les emplacements nus poursuivent une tendance à la baisse de leur fréquentation avec - 2,2 % de nuitées cette saison (tableau 1).

L'aménagement du parc languedocien se réalise à un rythme situé dans la moyenne nationale, avec une croissance régulière de + 6 % du nombre d'emplacements équipés en moyenne par an entre 2010 et 2013, soit 2 000 emplacements équipés supplémentaires en moyenne chaque année dans la région. Parallèlement, le nombre de ce type d'emplacements occupés augmente, + 7 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2013. De ce fait, le taux d'occupation pour ces emplacements progresse, passant de 53 % en 2010 à 56 % en 2013. Inversement, sur la même période, le nombre d'emplacements nus se réduit en moyenne de 1 600 emplacements chaque année, soit une baisse annuelle moyenne de - 2,3 %. La baisse de fréquentation concomitante sur les emplacements nus permet le maintien du taux d'occupation à hauteur de 35 %. L'effort de restructuration soutenu conjugué à la taille du parc languedocien, qui représente près d'un septième du parc national, aboutit à un nouveau visage de l'offre de l'hôtellerie de plein-air. Représentant un quart du parc des campings en 2007, la part des emplacements équipés est de 38 % en 2013. En Aquitaine, les emplacements équipés représentent 34 % des emplacements, et 30 % en PACA.

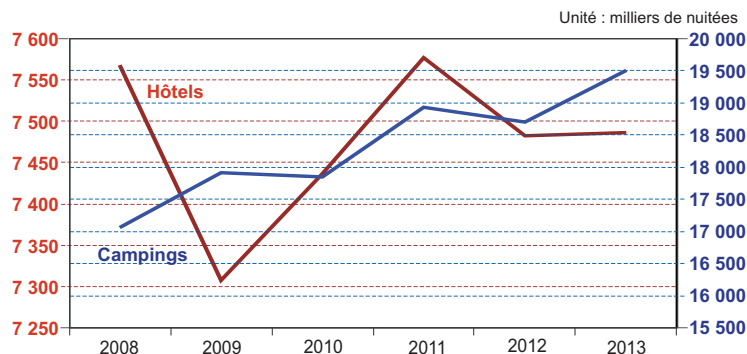
La progression de la fréquentation des campings en 2013 est aussi bien le fait de touristes français qu'étrangers, avec respectivement + 4 % et + 5,1 % du nombre de nuitées par rapport à 2012 (graphique 2). La fréquentation poursuit une tendance de forte croissance, de + 6,6 % par an entre 2010 et 2013, pour la clientèle française et de + 7,8 % pour la clientèle étrangère, qui atteint près de 6 millions de nuitées.

Parmi les touristes étrangers, ceux en provenance de Belgique, du Royaume-Uni et d'Allemagne sont les plus gros contributeurs à la croissance des nuitées étrangères. Toujours à la première place, les hollandais se sont en partie détournés de toute la partie sud du pays, notamment des régions PACA, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, pour

Tourisme

Isabelle DIOUM - INSEE

Graph. 1 - Évolution du nombre de nuitées par type d'hébergement en Languedoc-Roussillon



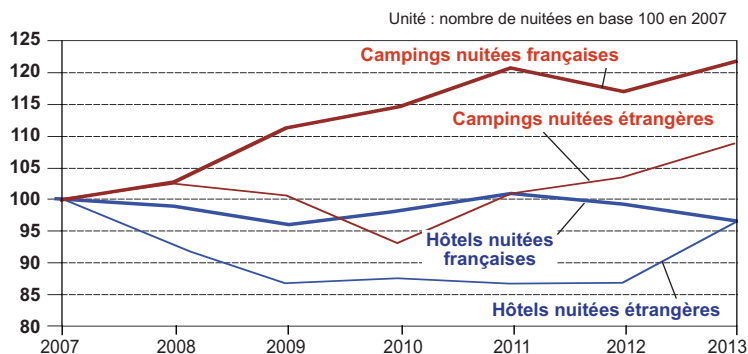
Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

Tab. 1 - Fréquentation des campings en Languedoc-Roussillon - saison 2013

	Nuitées			Taux d'occupation moyen de mai à septembre	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2012-2013 en %	%	Evolution 2012-2013 en point
Languedoc Roussillon	19 514	100	+ 4,3	43,9	+ 1,0
dont :					
Emplacements nus	8 715	45	- 2,2	35,9	- 0,1
Emplacements locatifs	10 798	55	+ 10,3	56,4	+ 2,0
Par zone					
Espace rural	1 518	8	+ 0,2	36,8	- 0,2
Grandes UU hors littoral	1 054	5	- 5,7	39,8	- 1,8
Littoral	14 698	75	+ 5,4	48,4	+ 1,6
Massif non ski	2 012	10	+ 4,7	32,9	+ 0,6
Massif ski	232	1	+ 16,8	29,4	+ 3,1
Par département					
Aude	1 496	8	+ 2,7	37,5	- 0,6
Gard	3 173	16	+ 0,2	39,3	+ 1,0
Hérault	8 186	42	+ 5,1	48,6	+ 0,3
Lozère	559	3	+ 1,5	29,3	- 0,4
Pyrénées-Orientales	6 099	31	+ 6,3	45,0	+ 2,5
Par origine					
France	13 516	69	+ 4,0	///	///
Etranger	5 998	31	+ 5,1	///	///
France métropolitaine	108 581	///	+ 2,7	36,1	+ 0,6

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

Graph. 2 - Évolution des nuitées dans les hôtels et campings du Languedoc-Roussillon par type de clientèle



Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

rejoindre les régions du nord-ouest telles que la Bretagne et la Basse-Normandie.

Si les touristes français constituent la principale source de soutien à l'activité dans les campings, la clientèle étrangère soutient la fréquentation hôtelière de la région.

Tourisme

● Résultats hôteliers soutenus par la fréquentation étrangère

En 2013, la fréquentation dans les hôtels du Languedoc-Roussillon reste stable par rapport à 2012 : + 0,1 % de nuitées (*tableau 2*). La clientèle française se détourne des hébergements hôteliers. En recul de - 2,5 % par rapport à l'an passé, les nuitées françaises sont en baisse pour la deuxième année consécutive et rejoignent un niveau bas analogue à celui de 2009. C'est ainsi la clientèle étrangère qui soutient la fréquentation hôtelière de la région. Après un fort repli dès 2008, suivi de quatre années de quasi-stagnation, les touristes en provenance de l'étranger reviennent en 2013 : + 14 % en nombre de séjours. La fréquentation étrangère hôtelière est en hausse de + 10,9 % en nombre de nuitées par rapport à 2012 et le cap des 1,5 million de nuitées étrangères est franchi cette année, niveau jamais atteint depuis 5 ans.

Les touristes en provenance d'Espagne et du Royaume-Uni sont venus plus nombreux. Les États-Unis et l'Asie sont respectivement les troisième et quatrième contributeurs à la hausse des nuitées étrangères. Au groupe de pays européens limitrophes du territoire français, réalisant les trois quarts des nuitées étrangères, s'ajoute une clientèle américaine qui conforte sa place. Désormais, 1 touriste étranger sur 4 est non européen. En forte progression, avec + 19,4 % de nuitées par rapport à 2012, les clientèles extra européennes alimentent 1 nuitée sur 4 et sont près de 166 000 touristes à avoir séjourné en Languedoc-Roussillon durant la saison estivale.

● Raccourcissement des séjours dans les autres hébergements collectifs

Si les hôteliers font face à de nouvelles clientèles, les gestionnaires des autres hébergements collectifs (*définitions*) pourvoient à des séjours en moyenne plus courts.

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs recule de - 2,8 % au cours de la saison 2013 et dans les mêmes proportions sur l'année 2013 (*tableau 3*). Si le nombre de nuitées enregistrées dans les autres hébergements collectifs est moindre, le nombre de touristes qui adoptent ce mode d'hébergement est en forte hausse par rapport à 2012 (+ 11,6 % soit 151 000 touristes supplémentaires sur l'année). Le raccourcissement de la durée moyenne des séjours, de 6,3 jours en moyenne sur la saison 2012 à 5,4 jours en 2013, est à l'origine de la baisse de fréquentation. La progression des courts séjours concerne l'ensemble des espaces touristiques (*définitions*), des périodes et des types d'hébergement considérés, de façon toutefois plus marquée sur les mois du cœur de l'été, en juillet et août et pour les résidences de tourisme et les résidences hôtelières de chaîne. Une baisse de fréquentation est imputable conjointement à la clientèle française et étrangère, avec respectivement - 2,1 % et - 6,9 % de nuitées par rapport à 2012.

Les résidences de tourisme, qui constituent 70 % de l'offre des autres hébergements collectifs en nombre de places-lits, enregistrent une hausse notable du nombre de séjours, avec + 141 000 touristes supplémentaires sur l'année 2013. Ces résultats en hausse sont exclusivement imputables à une clientèle française. Les villages de vacances et maisons familiales ont accueilli davantage de touristes étrangers, alors que ce mode d'hébergement est délaissé par la clientèle française.

● Un bilan de la saison d'hiver 2012-2013 mitigé

L'enneigement au cours de l'hiver 2012-2013 a été remarquable sur l'ensemble des massifs, avec des quantités de neige supérieures aux normales durant une grande partie de la saison et des records dans les Pyrénées. Les premières chutes ouvrent la saison hivernale dès la fin du mois de novembre 2012, qui se prolonge jusqu'à début avril 2013 pour les massifs de plus haute altitude. Des conditions d'autant plus favorables que les vacances d'hiver couvrent une semaine supplémentaire de mars par rapport à l'an passé.

Tab. 2 - Fréquentation hôtelière en Languedoc-Roussillon saison 2013

	Nuitées			Taux d'occupation moyen	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2012-2013 en %	%	Evolution 2012-2013 en point
Languedoc Roussillon	7 487	100	+ 0,1	52,5	- 0,8
Par zone					
Espace rural	421	6	+ 0,2	45,7	- 0,7
Grandes UU hors littoral	4 156	56	+ 0,6	56,5	- 0,6
Littoral	1 837	25	- 0,2	52,5	- 2,4
Massif non ski	892	12	- 0,9	42,6	+ 0,2
Massif ski	181	2	- 5,0	41,0	- 0,9
Par département					
Aude	1 078	14	+ 1,0	50,5	+ 1,0
Gard	1 359	18	- 3,7	52,1	- 2,1
Hérault	3 124	42	+ 1,0	56,7	- 1,6
Lozère	414	6	- 3,3	42,9	+ 0,3
Pyrénées-Orientales	1 511	20	+ 2,0	49,3	+ 0,2
Par origine					
France	5 905	79	- 2,5	///	///
Etranger	1 582	21	+ 10,9	///	///
France métropolitaine	197 878	///	- 0,3	59,6	- 0,6

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

Dans les hôtels, la saison d'hiver, de novembre à avril, a été meilleure que celle de 2011-2012 grâce à la fréquentation générée dans les massifs pyrénéens de la région : les nuitées des massifs ski sont en hausse de + 5,1 % sur cette période.

Dans les autres hébergements collectifs, la saison reste en deçà des niveaux de 2011-2012. Le fléchissement de la fréquentation (- 2,3 % de nuitées) s'explique essentiellement par une baisse de la durée moyenne des séjours sur ce type d'hébergement, puisque le nombre de séjours est, quant à lui, en hausse de + 6,5 %.

Le bilan de la saison d'hiver est légèrement négatif en terme de nuitées (- 0,6 %). La saison hivernale repose essentiellement sur une clientèle française qui concentre plus de 90 % des nuitées des massifs ski, que ce soit dans les hôtels ou dans les autres hébergements collectifs. La hausse de la fréquentation française, de + 5,6 % par rapport à la saison passée soit + 15 900 nuitées, n'a pas permis de compenser les déficiences de la clientèle étrangère (- 43 % soit - 17 000 nuitées).

Tab. 3 - Fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme en Languedoc-Roussillon saison 2013

	Nuitées			Taux d'occupation moyen	
	Nombre en milliers	%	Evolution 2012-2013 en %	%	Evolution 2012-2013 en point
Languedoc Roussillon	7 258	100	- 2,8	32,4	- 0,4
AJCI ⁽¹⁾	219	3	- 2,3	32,4	- 1,4
RTRH ⁽²⁾	5 000	69	- 2,3	31,9	- 1,1
VVMF ⁽³⁾	2 039	28	- 4,2	33,5	+ 1,4
Par zone					
Espace rural	645	9	- 6,2	28,8	- 1,1
Grandes UU hors littoral	2 076	29	- 2,0	33,0	- 1,3
Littoral	3 355	46	- 6,2	35,4	- 0,4
Massif non ski	697	10	+ 5,8	26,1	+ 1,0
Massif ski	485	7	+ 13,4	28,0	+ 2,6
Par département					
Aude	938	13	+ 0,6	31,4	- 1,2
Gard	1 023	14	- 8,4	30,8	- 2,4
Hérault	2 906	40	- 3,1	33,5	- 0,4
Lozère	201	3	+ 9,8	20,1	+ 0,1
Pyrénées Orientales	2 191	30	- 2,1	33,9	+ 0,9
Par origine					
France	6 207	86	- 2,1	///	///
Etranger	1 051	14	- 6,9	///	///
France métropolitaine	93 156	///	+ 0,5	36,0	+ 0,5

(1) : Auberges de jeunesse, Centres Internationaux de Séjours, Centres Sportifs

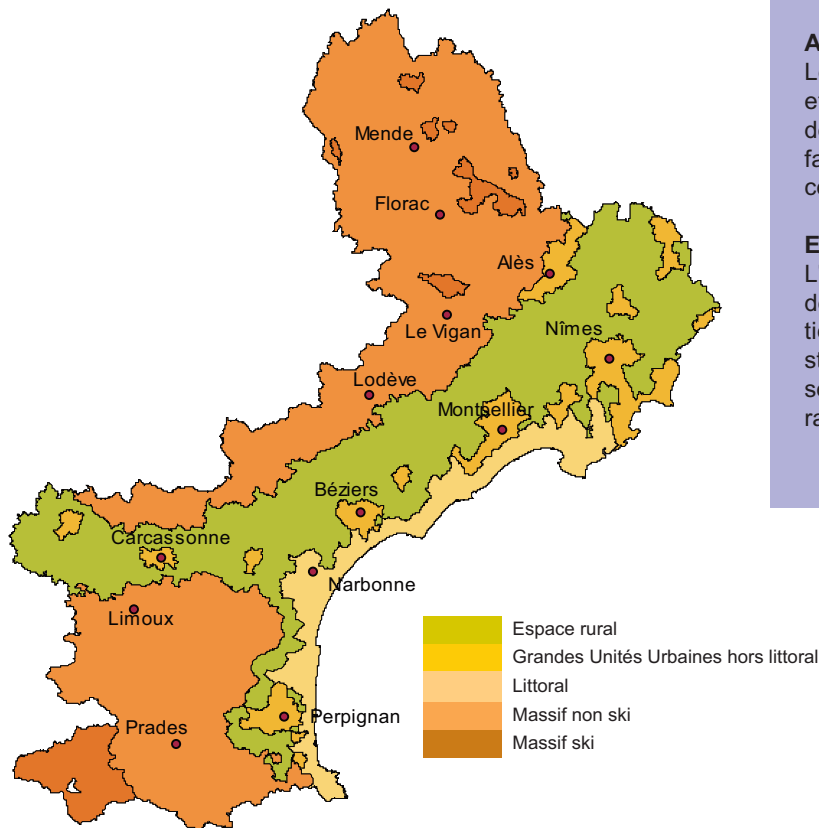
(2) : Résidences de tourisme, résidences hôtelières de chaîne

(3) : Villages vacances, maisons familiales

Source : Insee-DGCIS-partenaires régionaux du tourisme

Tourisme

Carte - Espaces touristiques en Languedoc-Roussillon



Source : Insee - DGCIS - Partenaires du tourisme. - © IGN-Insee

Tourisme

Définitions

Autres hébergements collectifs touristiques :

Les hébergements collectifs touristiques autres que les hôtels et campings comprennent les résidences de tourisme, les résidences hôtelières de chaîne, les villages vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les centres sportifs et les centres internationaux de séjour.

Espaces touristiques :

L'Insee avec ses partenaires du tourisme a défini des zonages de diffusion dans le cadre des enquêtes de fréquentation touristique. Ces zonages tiennent compte des principaux critères structurants de l'activité touristique. Les cinq zones touristiques sont : Espace rural, Grandes Unités Urbaines hors littoral, Littoral, Massif non-ski, Massif ski.

En Languedoc-Roussillon, le secteur de la santé concentre plus de 10% des emplois

La santé est un secteur économique important en Languedoc-Roussillon. Les dépenses en santé des ménages atteignent 8,3 milliards d'euros, essentiellement pour financer les soins de ville (honoraires médicaux, dépenses de médicaments...) et les soins en établissements de santé publics, privés et médico-sociaux. Les 1 200 établissements sanitaires et médico-sociaux installés dans la région emploient plus de 79 700 salariés, soit 10 % de l'ensemble des salariés de la région. S'ajoutent plus de 22 500 professionnels, médicaux ou paramédicaux, qui travaillent en secteur libéral dans la région. En plus de ces activités, la filière santé couvre un ensemble élargi de domaines de compétences : le médicament, la cosmétique, l'alimentation-santé, les services et la e-santé par exemple. 655 entreprises exercent ainsi des activités industrielles ou de services liés à la santé en Languedoc-Roussillon. Elles emploient 12 500 salariés et réalisent près de 10 milliards de chiffre d'affaires avec un taux d'export de 18 %.

www.ars.languedocroussillon.santé.fr

Avec la plus ancienne école de médecine en activité au monde, le Languedoc-Roussillon est une région attractive pour le secteur de la santé grâce à une dynamique démographique favorable à l'installation de professionnels de santé et au développement de l'ensemble de la filière (définition).

● Plus de 8 milliards d'euros de dépenses en santé en 2012

En 2012, les dépenses d'assurance maladie (définition) atteignent 8,3 milliards d'euros dans la région, soit 4,6 % des dépenses nationales. C'est plus que le poids démographique du Languedoc-Roussillon qui atteint 4,2 % de la population nationale. Ces dépenses ont augmenté de + 2,7 % par rapport à 2011.

Elles se décomposent en deux grands postes : les soins de ville (honoraires médicaux, dépenses de médicaments...) et les versements aux établissements de santé publics, privés et médico-sociaux (graphique 1). Les dépenses de soins de ville s'élèvent à 3,9 milliards d'euros en 2012 pour la région. La croissance des dépenses de ville s'effectue à un rythme plus élevé qu'au niveau national : + 2 % pour la région et + 1,5 % au niveau national. Les dépenses de ville se répartissent, en parts égales, entre les dépenses de médicaments et les honoraires médicaux.

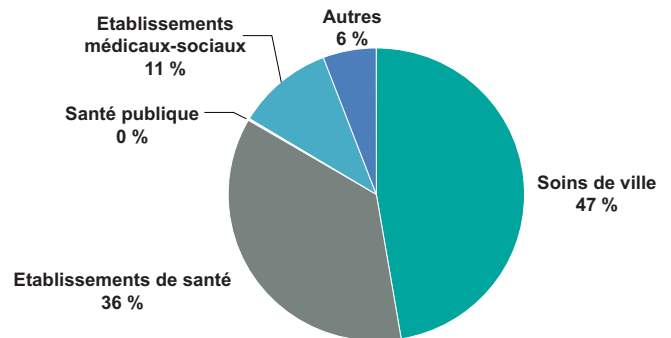
Les dépenses en établissements de santé qui reflètent essentiellement les frais d'hospitalisation sont le deuxième poste des dépenses de santé avec près de 3 milliards d'euros. Ces dépenses représentent 36 % du total des dépenses et ont augmenté de + 2,5 % entre 2011 et 2012.

Ces augmentations de dépenses peuvent, en partie, s'expliquer par l'accroissement et le vieillissement de la population en Languedoc-Roussillon.

● Près de 100 000 emplois directs en Languedoc-Roussillon

Près de 102 000 personnes, soit plus de 10 % de l'emploi total, travaillent dans le secteur de la santé, au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux ou exercent une activité médicale ou dentaire en secteur libéral. A ces emplois directe-

Graph. 1 - Répartition des dépenses de santé réalisées en Languedoc-Roussillon en 2012



Source : ARS Languedoc-Roussillon, état financier 2012

ment liés à la production de soins s'ajoutent les emplois indirects nécessaires au fonctionnement des activités de santé : matériel, transport, hébergement, blanchisserie, sous traitance des repas dont le poids économique est difficile à estimer.

Les établissements de santé, publics ou privés, et médico-sociaux emploient 79 700 salariés, soit 10 % de l'ensemble des salariés de la région. Dans la région, le secteur public comprend deux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) installés à Montpellier et à Nîmes et 33 centres hospitaliers. Il emploie 3 500 médecins salariés et près de 30 000 salariés non médicaux répartis entre les personnels de direction, administratif, technique et le personnel des services de soins (infirmières, aides-soignantes, sages-femmes, etc.). Ces effectifs ont progressé de + 16 % depuis 2001 contre + 12 % au niveau national. D'autre part, la région est caractérisée par une forte proportion de cliniques privées. Les 130 établissements sanitaires privés emploient près de 830 médecins ou personnels médicaux et 16 000 salariés non médicaux. Au total, les établissements sanitaires de la région emploient un peu plus de 50 200 salariés, soit environ 6 % de l'ensemble de l'emploi salarié total de la région en 2012 (tableau 1).

Enfin, 29 400 salariés travaillent dans les 1 000 établissements médico-sociaux, qui accueillent essentiellement des personnes âgées ou en situation de handicap.

En plus des salariés, plus de 22 500 professionnels de santé exercent leur activité en libéral dans la région, dont plus de 6 400 médecins et 7 600 infirmiers libéraux. Le Languedoc-Roussillon présente une densité médicale et paramédicale, nombre de professionnels de la santé rapporté à la population, parmi les plus élevées de France malgré une répartition contrastée (carte 1). Cette densité ne tient cependant pas compte des personnes présentes sur le territoire, qui sont très nombreuses en été et peuvent avoir recours à des soins.

Tab. 1 - Salariés (médicaux et non-médicaux) des établissements de santé et médicaux-sociaux en Languedoc-Roussillon, en 2012

Catégorie d'établissement	Effectifs non médicaux	Effectifs médicaux	Total Languedoc-Roussillon
Établissements publics	29 924	3 486	33 410
Centre Hospitalier (C.H.)	12 556	1 340	13 896
Centre Hospitalier Régional (C.H.R.)	13 599	1 965	15 564
Centre Hospitalier Spécialisé lutte Maladies Mentales	1 987	123	2 110
Centre hospitalier, ex Hôpital local	1 728	55	1 783
Autres Etablissements publics	54	3	57
Établissements privés	15 982	829	16 811
Centre de Lutte Contre Cancer	790	105	895
Etablissement de Convalescence et de Repos	1 297	119	1 416
Etablissement de Soins Pluridisciplinaire	6 654	138	6 792
Etablissement Réadaptation Fonctionnelle	2 429	183	2 612
Autres Etablissements privés	4 812	284	5 096
Total des établissements de santé	45 906	4 315	50 221
Établissements Médico-Sociaux	773	28 660	29 433
Accueillant des personnes en situation de handicap	463	13 764	14 227
Enfants	267	5 576	5 843
Adultes	196	8 188	8 384
Accueillant des personnes âgées	310	14 896	15 206

Source: DREES-Enquêtes SAE 2012-EHPA2012-ES2010-Calcul ARS Languedoc-Roussillon

● **12 500 employés dans l'industrie et les services connexes de la filière**

La filière santé couvre un ensemble élargi de domaines d'activités : l'offre médico-sociale, l'offre de soins, la recherche, la formation, l'industrie et les services connexes. Elle couvre également de nombreux domaines : le médicament (recherche, fabrication et distribution), la cosmétique, la nutrition, les services et l'informatique médicale, etc. Elle représente un enjeu économique et d'emploi pour le Languedoc-Roussillon, du fait de facteurs sociodémographiques que sont l'attractivité démographique de la région, le vieillissement de la population, l'apparition de nouvelles pathologies chroniques et le progrès des techniques médicales. Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes constitue notamment une des pistes de développement de ces activités connexes.

En Languedoc-Roussillon, 685 entreprises exercent leur activité dans l'industrie et les services connexes de la filière santé : 555 entreprises dans la santé humaine, 65 dans la cosmétique, 20 dans la nutrition-santé, 7 dans la santé animale et 38 sont multi-secteurs. Elles emploient près de 12 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires total supérieur à 9,7 milliards € avec un taux à l'export de 18 %. L'essentiel (96 %) de ces entreprises sont des petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés, et plus précisément des très petites entreprises (78 %). Plus de la moitié (57 %) sont localisées autour de Montpellier. Hors prothésistes dentaires et fabricants de lunettes, la filière santé languedocienne est fortement positionnée sur les dispositifs médicaux dont le diagnostic in vitro et les cosmétiques. Les entreprises de la cosmétique se regroupent, quant à elles, autour d'un pôle cosmétique à Lunel (carte 2).

Définitions

Secteur de la santé : Un secteur économique regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale. Pour la santé, le secteur regroupe un ensemble de services dans le domaine de la santé humaine et des activités vétérinaires.

Filière santé : La filière santé est le regroupement cohérent et opérationnel des professionnels qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation des services et produits répondant aux besoins de santé de la population. Elle concerne principalement la recherche, l'industrie, la formation, les soins et la prévention.

Dépenses d'assurance maladie : Les dépenses d'assurance maladie sont celles du champ Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM) des trois principaux régimes et une partie de financement hors ONDAM. Elles correspondent aux dépenses remboursées par les caisses d'assurance maladie. Elles ne comptabilisent pas la prise en charge par les assurances complémentaires, ni le reste à charge des patients.

Établissement de santé : Établissement de soins ou de prévention à caractère public ou privé du domaine sanitaire, comme les hôpitaux, les centres hospitaliers spécialisés...

Établissement médico-social : Établissement public ou privé du domaine social ou médico-social comme par exemple les maisons de retraites, les maisons d'accueil spécialisé...

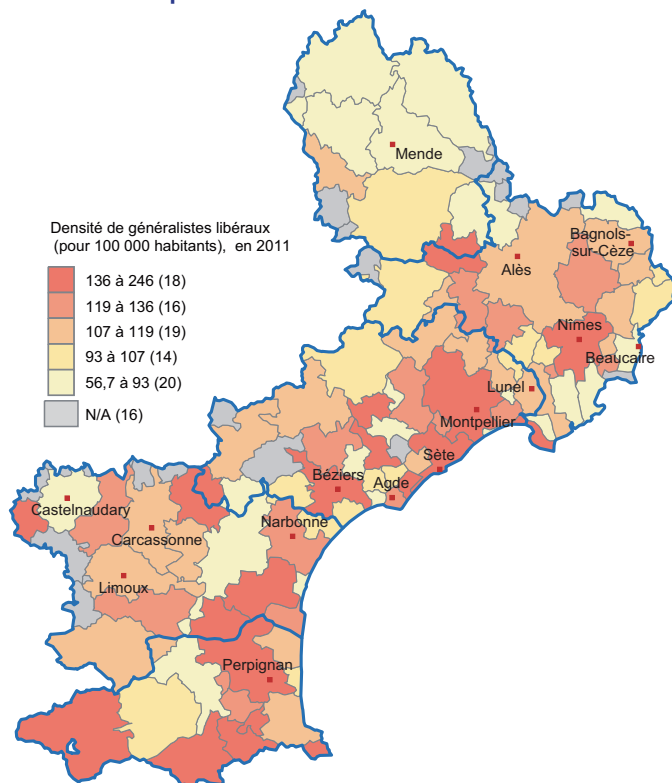
Centres hospitaliers universitaires : Les centres hospitaliers universitaires (CHU) sont des centres hospitaliers régionaux (CHR), établissements publics de santé ayant passé une convention avec une unité de formation et de recherche (UFR) médicale au sein d'une ou plusieurs universités.

Pour en savoir plus

- Statiss 2013, ARS Languedoc-Roussillon
- La filière santé en Languedoc-Roussillon en 2012, D&Consultants
- Synthèse de l'étude : la filière santé en Languedoc-Roussillon en 2012, Direccte

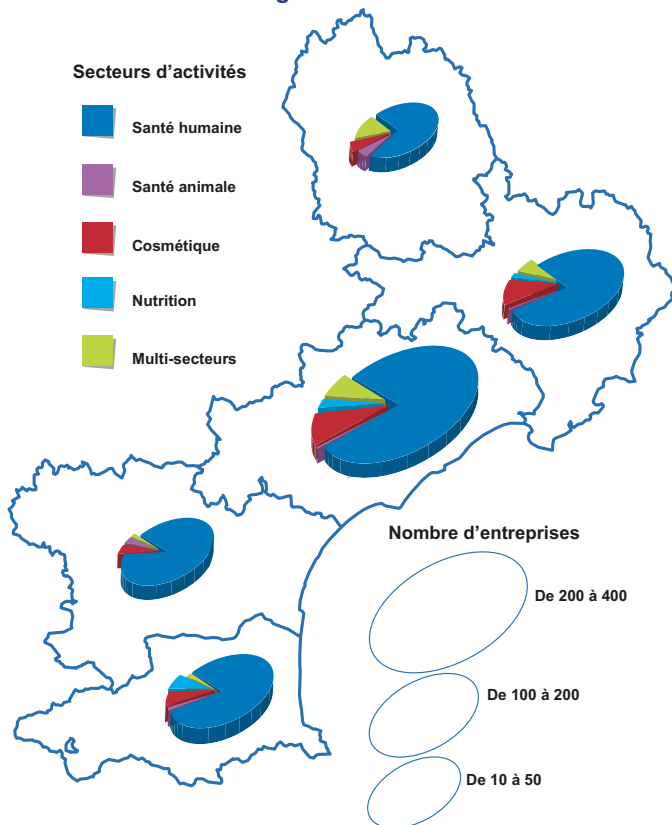
Santé

Carte 1 - Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2011



© Géoclip - Région Languedoc-Roussillon - IGN GéoFla
Source : ARS - Adeli - Région : 129

Carte 2 - Répartition des entreprises de la filière santé en Languedoc-Roussillon



Source : Direccte Languedoc-Roussillon